

1989/1990

# ETUDES ECONOMIQUES DE L'OCDE



## DANEMARK

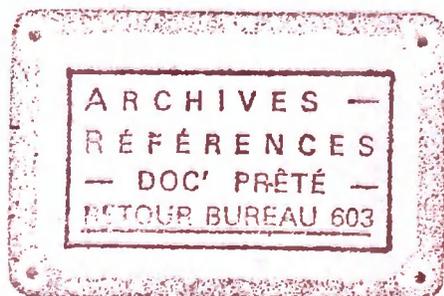
OCDE



OCED

ETUDES ECONOMIQUES  
DE L'OCDE

**DANEMARK**



ORGANISATION DE COOPÉRATION ET DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUES

En vertu de l'article 1<sup>er</sup> de la Convention signée le 14 décembre 1960, à Paris, et entrée en vigueur le 30 septembre 1961, l'Organisation de Coopération et de Développement Économiques (OCDE) a pour objectif de promouvoir des politiques visant :

- à réaliser la plus forte expansion de l'économie et de l'emploi et une progression du niveau de vie dans les pays Membres, tout en maintenant la stabilité financière, et à contribuer ainsi au développement de l'économie mondiale ;
- à contribuer à une saine expansion économique dans les pays Membres, ainsi que les pays non membres, en voie de développement économique ;
- à contribuer à l'expansion du commerce mondial sur une base multilatérale et non discriminatoire conformément aux obligations internationales.

Les pays Membres originaires de l'OCDE sont : la République Fédérale d'Allemagne, l'Autriche, la Belgique, le Canada, le Danemark, l'Espagne, les Etats-Unis, la France, la Grèce, l'Irlande, l'Islande, l'Italie, le Luxembourg, la Norvège, les Pays-Bas, le Portugal, le Royaume-Uni, la Suède, la Suisse et la Turquie. Les pays suivants sont ultérieurement devenus Membres par adhésion aux dates indiquées ci-après : le Japon (28 avril 1964), la Finlande (28 janvier 1969), l'Australie (7 juin 1971) et la Nouvelle-Zélande (29 mai 1973).

La République socialiste fédérative de Yougoslavie prend part à certains travaux de l'OCDE (accord du 28 octobre 1961).

Published also in English.

© OCDE, 1990

Les demandes de reproduction ou de traduction doivent être adressées à :  
M. le Chef du Service des Publications, OCDE  
2, rue André-Pascal, 75775 PARIS CEDEX 16, France.

## Table des matières

<b>Introduction</b>	9
<b>I. La politique économique, l'évolution récente et les perspectives à court terme</b>	11
Politique économique	11
Evolution récente	17
Perspectives à court terme	28
<b>II. Persistance des déséquilibres macro-économiques et épargne nationale</b>	31
La stratégie de l'épargne dans l'avenir	35
<b>III. Allocation de ressources et croissance</b>	41
Pourquoi la croissance a-t-elle été relativement lente ?	41
<b>IV. Le marché du travail : rigidités et déséquilibres</b>	60
Offre et demande	60
Le chômage – un phénomène structurel ?	65
Chômage structurel : description et causes	68
Détermination des salaires	81
Politique du marché du travail	86
L'enseignement de base et les besoins du marché du travail	93
<b>V. Conclusions</b>	98
Notes et références	105
<i>Annexes</i>	
I. Une équation de salaire simple	113

II. Les variations de l'emploi en fonction de la production	117
III. Chronologie économique	119
<b>Annexe statistique et structurelle</b>	<b>125</b>

## Tableaux

### *Texte*

1. Orientation de la politique budgétaire : comptes des administrations publiques	12
2. Quelques grandes caractéristiques des plans proposés par les partis politiques et du budget 1990	16
3. Origine et utilisation des ressources	17
4. Ventilation de la croissance de la consommation	18
5. Balance des paiements	24
6. Production, emploi et productivité par secteur	25
7. Salaires et compétitivité	26
8. Prix à la consommation	27
9. Perspectives à court terme	28
10. Indicateurs de la politique macro-économique	32
11. Impôts indirects dans les pays de la CEE	36
12. Taux de la TVA et de certains droits d'accise dans les pays de la CEE	36
13. Fiscalité des sociétés dans certains pays de la CEE	38
14. Durée du travail	43
15. Apports de facteurs et productivité dans le secteur des entreprises	45
16. Taux marginaux effectifs d'imposition de l'investissement dans le secteur des entreprises	49
17. Taux marginaux composites de l'impôt pour un ménage à faible revenu	49
18. Mesures de la progressivité	51
19. Croissance des exportations et des marchés du Danemark pour les produits autres que l'énergie	55
20. Importance des échanges internationaux de biens et de services	57
21. Niveaux des importations de produits manufacturés au regard de la structure «normale»	57

22. Indicateurs de l'intégration internationale des flux de capitaux	58
23. Migration de la main-d'œuvre dans les pays nordiques	58
24. Variation de l'emploi par secteur	64
25. Formes d'emploi non classiques dans la Communauté européenne	65
26. Indicateurs de la flexibilité du marché du travail	66
27. Taux de chômage par niveau de compétences et d'instruction	70
28. Comparaison internationale des écarts de salaires	80
29. Rigidité des salaires réels : comparaison internationale	84
30. Les dépenses publiques en faveur des programmes du marché du travail	87
31. Bénéficiaires des mesures visant le marché du travail	88
32. Programmes publics d'enseignement pour adultes dans les pays de l'OCDE	90
33. Composition de la population active à l'état stationnaire	96
34. Orientation scolaire après l'école secondaire (lycée)	97

#### *Annexes*

A1. Estimations MCO de l'équation des salaires	114
A2. NAWRU calculé sur la base de l'équation 3	115
A3. Elasticités et mesures correspondantes de la rigidité des salaires réels	116
A4. Réactions de l'emploi	117

#### *Annexe statistique et structurelle*

Quelques statistiques rétrospectives	127
A. Origine et utilisation des ressources (aux prix courants)	128
B. Origine et utilisation des ressources (aux prix de 1980)	129
C. Dépenses et recettes des administrations publiques	130
D. Balance des paiements	132
E. Marché de l'emploi et production	133
F. Commerce extérieur, total et par région	135
G. Prix et salaires	136
H. Monnaie et crédit	137
I. Indicateurs du marché du travail	139
J. Secteur public	140
K. Structure de la production et indicateurs de résultats	141

## Graphiques

### Texte

1. Indicateurs monétaires	14
2. Consommation privée	19
3. Investissement résidentiel et prix des logements	20
4. Déterminants de l'investissement fixe des entreprises	21
5. Résultats à l'exportation	23
6. Chômage et déficit extérieur	32
7. Indicateurs de la compétitivité	34
8. L'effet de rattrapage	42
9. PIB – calculs en contre-épreuve	44
10. Compétitivité et résultats à l'exportation	53
11. Taux d'activité	61
12. Ventilation de la croissance de l'emploi	62
13. Ventilation de la croissance du PIB	63
14. Ventilation sectorielle de l'emploi	64
15. Chômage, inflation des salaires et des prix et NAIRU	67
16. La concentration du chômage	69
17. Répartition des licenciements par branche d'activité	72
18. Flux sur le marché du travail	73
19. Productivité et salaires réels	76
20. Concentration du chômage selon les phases du cycle	78
21. Ecart de salaires	79
22. Ventilation des hausses de salaire	82
23. «Carrières» offertes dans le cadre du programme d'emploi temporaire	89
24. Flux au sein du système d'éducation	94
25. Ventilation de la population active par niveau d'instruction : prévisions	95

# STATISTIQUES DE BASE DU DANEMARK

## LE PAYS

Superficie (1 000 km <sup>2</sup> )	43	Villes principales, 1.1.88 (milliers d'habitants):	
Superficie agricole (1 000 km <sup>2</sup> ), 1988	28	Zone métropolitaine (y compris les banlieues)	1 715
		Copenhague (banlieue exclue)	469
		Aarhus	258
		Odense	174
		Aalborg	155

## LA POPULATION

Population, 1.1.89 (1 000)	5 130	Population active civile occupée en 1988 (1 000)	2 595
Nombre d'habitants au km <sup>2</sup>	119	dont:	
Accroissement démographique naturel net, moyenne 1985-88 (1 000)	-2	Agriculture	157
Accroissement démographique naturel net pour 1 000 habitants, en 1988	-0.03	Industries manufacturières (sans bâtiment)	514
		Bâtiment et travaux publics	184
		Secteur des services	919
		Secteur public	774

## LA PRODUCTION

Produit intérieur brut en 1988 (millions de couronnes)	724 047	Formation brute de capital fixe en 1988 (millions de couronnes)	133 103
PIB par habitant (dollars des États-Unis)	20 972	En pourcentage du PIB	18.4
		Par habitant (dollars des États-Unis)	3 855

## L'ÉTAT

Consommation du secteur public en 1988 (en pourcentage du PIB)	26	Composition du Parlement (nombre de sièges):	
Recettes ordinaires de l'État en 1988 (en pourcentage du PIB)	60	Sociaux Démocrates	55
Formation brute de capital fixe du secteur public en 1988 (en pourcentage du PIB)	3	Conservateurs	35
		Socialistes populaires	24
		Libéraux	22
		Progressistes	16
		Sociaux libéraux	10
		Démocrates centristes	9
		Chrétiens populaires	4
		Groenland et Îles Féroé	4
		Total	179
Dernières élections générales: 10.5.1988		Prochaines élections générales au plus tard le 9.5.1992	

## LE COMMERCE EXTÉRIEUR

Exportations de biens et services, en pourcentage du PIB (1988)	33	Importations de biens et services, en pourcentage du PIB (1988)	30
Principales exportations en 1988 (en pourcentage des exportations totales de marchandises):		Principales importations en 1988 (en pourcentage des importations totales de marchandises):	
Produits agricoles	16	Importations employées directement dans le secteur agricole	4
Viande et lait en boîte	3	Importations employées directement dans les autres secteurs privés	47
Produits industriels	73	Combustibles et électricité	6
Autres produits	8	Machines et autres matériels	11
		Matériel de transport	6
		Biens de consommation	26

## LA MONNAIE

Unité monétaire: Couronne		Nombre d'unités monétaires par dollar des États-Unis, moyenne journalière:	
		Année 1989	7.310
		Février 1990	6.466

Note: On trouvera, dans un tableau de l'annexe, une comparaison internationale de certaines statistiques de base.

*Cette étude a été établie à partir d'un rapport préparé par le Secrétariat pour l'examen annuel du Danemark par le Comité d'Examen des Situations Économiques et des Problèmes de Développement le 22 mars 1990.*

•

*Après révision à la lumière de la discussion au cours de la séance d'examen, l'étude a été finalement approuvée pour publication par le Comité le 3 avril 1990.*

•

*L'étude précédente du Danemark a été publiée en août 1988.*

## Introduction

L'économie danoise a progressivement émergé de la récession dans laquelle elle était entrée à la fin de 1986, du fait du resserrement de la politique économique et des effets dynamiques de la phase d'expansion qui venait de se terminer. Ce sont les exportations qui, grâce essentiellement à la forte expansion des marchés extérieurs, ont été l'élément moteur de la reprise cependant que la demande intérieure demeurait faible. Néanmoins, sous l'effet conjugué de la dégradation des termes de l'échange, de l'alourdissement des paiements d'intérêt sur la dette extérieure et de certains facteurs particuliers, la tendance à l'amélioration du solde extérieur, amorcée en 1987, s'est quelque peu affaiblie. Bien qu'atténué par la lente augmentation de la population active, le chômage a atteint un taux comparable à la moyenne européenne, et le budget des administrations publiques s'est détérioré, se soldant même par un léger déficit en 1989. Le rythme de progression des salaires s'est cependant ralenti tandis que le taux d'inflation restait pratiquement inchangé sur les trois dernières années.

L'activité se redressant progressivement, l'économie danoise aura connu un cycle complet depuis l'adoption du programme d'ajustement à moyen terme en 1982. La situation économique s'est améliorée à un certain nombre d'égards pendant cette période, notamment en ce qui concerne les budgets publics, l'inflation et la capacité de production, mais les progrès ont été plus limités sur d'autres plans. En particulier, le rythme moyen de croissance du revenu est resté relativement faible, et un taux élevé de chômage a coexisté avec un déficit extérieur pendant deux décennies. La lenteur persistante de la croissance du revenu national indique l'existence de problèmes sur le plan de l'affectation des ressources. Les déséquilibres persistants ne sont que les symptômes d'obstacles structurels importants et opiniâtres, notamment sur le marché du travail, d'une faible propension à l'épargne et d'une compétitivité internationale insuffisante pour susciter le déplacement requis des ressources vers le secteur exposé de l'économie. Les problèmes existants risquent d'être aggravés par l'harmonisation de la fiscalité qui doit être opérée dans le cadre de l'intégration européenne, à moins que les autorités ne prennent des mesures adéquates pour remédier aux lacunes structurelles de l'économie.

Le premier chapitre de la présente étude fait le point de la situation et présente un certain nombre de prévisions à court terme. L'évolution des déséquilibres économiques est analysée au chapitre II, dans le contexte des politiques mises en œuvre. Le chapitre III est consacré aux problèmes posés par la lenteur de la croissance et par les distorsions existant dans l'affectation des facteurs de production. Le chapitre IV décrit le marché du travail et analyse les facteurs responsables du niveau élevé du chômage. Enfin, le chapitre V dégage un certain nombre de conclusions pour la conduite de la politique économique.

## **I. La politique économique, l'évolution récente et les perspectives à court terme**

Pour interpréter et évaluer la conjoncture présente et l'orientation de la politique économique du Danemark, il faut se référer à la stratégie économique à moyen terme adoptée en 1982, après que l'équilibre économique antérieur, fondé sur l'Etat-providence, ait été sérieusement ébranlé par les deux chocs pétroliers. Néanmoins, ainsi qu'il ressort de précédentes études économiques de l'OCDE sur le Danemark, la stratégie d'ajustement, bien que foncièrement saine, n'a pas eu les résultats espérés pour un certain nombre de raisons diverses. Certaines d'entre elles trouvent leur origine dans un manque de détermination à respecter strictement les impératifs de la stratégie, qui pourrait s'expliquer, du moins en partie, par l'instabilité relative du contexte politique. En revanche, les conditions extérieures ont été dans l'ensemble aussi favorables, sinon plus, qu'on aurait pu le souhaiter au départ.

En 1986, l'économie connaissant une grave surchauffe, les autorités ont été amenées à adopter une série de mesures anti-inflationnistes – notamment ce que l'on a appelé la «cure d'austérité». La croissance du PIB est de ce fait devenue négative et le chômage a augmenté, mais l'inflation a reculé et la balance des paiements s'est redressée. Les paragraphes qui suivent sont consacrés à l'évolution observée au cours des deux dernières années et aux perspectives à court terme.

### **Politique économique**

#### *Politique budgétaire*

Après une période d'assainissement rapide des finances publiques, le solde budgétaire de l'administration centrale s'est dégradé au cours des deux dernières années. La capacité de financement, qui atteignait 17.2 milliards de couronnes en 1987, a fait place à un déficit de l'ordre de 2.7 milliards de couronnes en 1989. Ce retournement a tenu, dans une très large mesure, à l'influence des stabilisateurs

Tableau 1. **Orientation de la politique budgétaire: comptes des administrations publiques**

	1986	1987	1988	1989 <sup>1</sup>
Croissance des dépenses courantes, en pourcentage	2.6	8.0	7.8	5.1
Croissance des recettes courantes, en pourcentage	11.8	6.0	4.7	3.6
Excédent (épargne), en milliards de couronnes	38.0	33.2	22.8	17.2
Solde budgétaire (capacité de financement), en milliards de couronnes	22.6	17.2	1.8	-2.7
Solde budgétaire, en pourcentage du PIB	3.4	2.5	0.2	-0.4
Variation du solde budgétaire, en pourcentage du PIB	5.4	-0.9	-2.3	-0.6
Variation du solde corrigé des influences conjoncturelles, en pourcentage du PIB	4.2	0.7	-0.8	-0.2
Structure des dépenses et des recettes, en pourcentage du PIB				
Transferts de revenu	17.7	18.5	20.0	21.0
Consommation	23.9	25.3	25.8	25.5
Subventions	3.0	3.2	3.4	3.3
Investissement	2.1	2.3	2.5	2.3
Impôts directs	29.5	30.1	31.7	31.1
Impôts indirects	19.7	19.6	19.3	18.5

1. Estimations.

Source: Danmarks Statistik, *Nationalregnskaber*; Secrétariat de l'OCDE.

automatiques au cours de la récession. Néanmoins, si l'on considère le solde financier corrigé des variations conjoncturelles, il semblerait que des facteurs non cycliques aient également contribué au déficit (tableau 1). Parmi les mesures expansionnistes prises au cours des deux dernières années figurent l'amélioration des transferts de revenu, une réforme des aides à l'éducation et une modification du système de collecte des cotisations sociales. Les comptes de l'administration centrale en 1989 font apparaître un déficit estimé à quelque 20 milliards de couronnes, au lieu du chiffre de 1 milliard prévu dans le budget. Quant aux collectivités locales, elles ont eu du mal à contenir leurs dépenses dans les limites fixées.

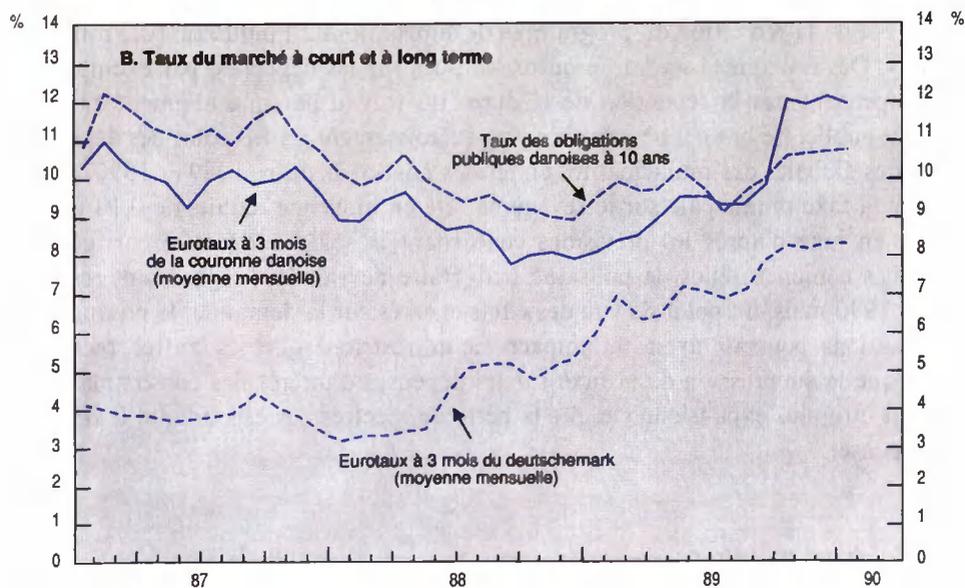
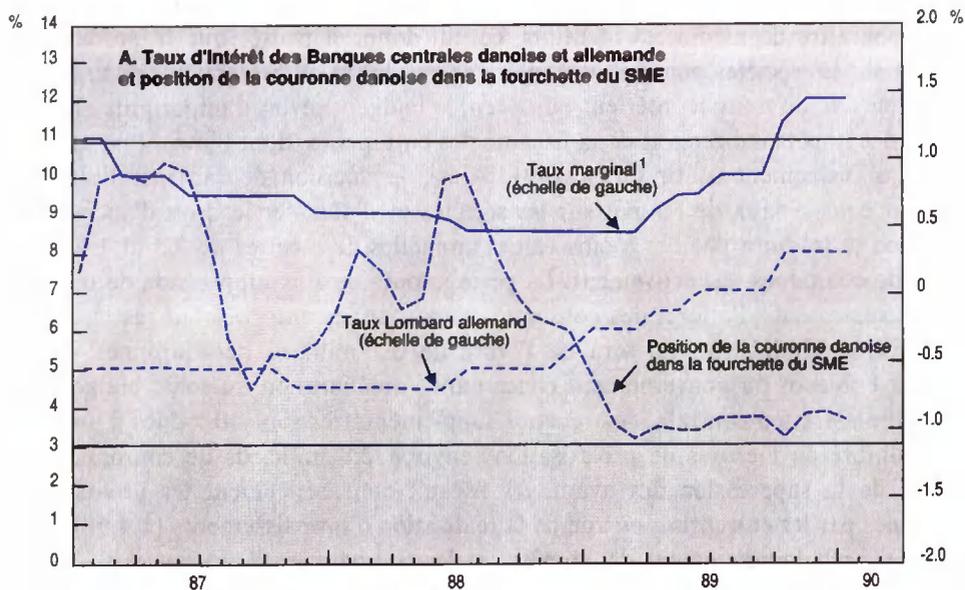
Le budget de l'administration centrale pour 1990, sur lequel l'accord s'est fait avec certains partis de l'opposition à la fin de 1989, vise à réduire le déficit de 11 milliards de couronnes. Compte tenu de ce qu'il s'agira, pour une large part, d'aménagements techniques (calendrier des transferts entre l'administration centrale et les collectivités locales et autres facteurs du même ordre), l'amélioration

correspondante du solde budgétaire des administrations publiques sera nettement plus faible et pourrait ne pas dépasser quelque 5 milliards de couronnes. Qui plus est, depuis l'adoption du budget, les comptes publiés par toutes les grandes banques font apparaître de médiocres résultats, ce qui donne à penser que le produit de l'impôt sur les sociétés pourrait être inférieur au chiffre officiellement prévu. Dans la perspective du marché intérieur européen, le budget prévoit d'importants allègements des impôts indirects et de la fiscalité des entreprises, dont l'impact ne se fera toutefois pleinement sentir qu'en 1991. Ainsi, la décision de ramener de 50 à 40 pour cent le taux de l'impôt sur les sociétés et d'abaisser le droit d'accise sur l'essence se traduira par des moins-values annuelles de recettes de 3.5 et 1.9 milliards de couronnes respectivement. La perte imputable à la suppression de la taxe sur les versements d'intérêt des consommateurs, que les autorités ont justifiée par des raisons administratives, sera de l'ordre de 0.2 milliard de couronnes. Pour réaliser l'objectif du gouvernement concernant l'amélioration du solde budgétaire de l'administration centrale, des recettes supplémentaires sont attendues d'un certain nombre de mesures de privatisation (environ 2.8 milliards de couronnes en 1990), de la suppression des avantages fiscaux dont bénéficiaient les profits non distribués par les entreprises en vue de la réalisation d'investissements (1.4 milliard par an), de l'alourdissement des impôts sur les compagnies d'assurance (0.7 milliard par an), du relèvement de la taxe de circulation sur les voitures (1.3 milliard par an) et de la réduction du programme de subventions à l'industrie (0.2 milliard par an). Des économies seront en outre réalisées sur les dépenses, par exemple en ne compensant pas la réduction de la durée du travail par une augmentation de l'emploi public. Le budget ne prévoit qu'un accroissement de 1.8 point des dépenses courantes globales des municipalités en termes nominaux entre 1989 et 1990, et les taux de la taxe municipale sur le revenu ont été en moyenne réduits de 0.14 point. Si l'on en juge d'après les prévisions concernant le solde budgétaire corrigé des variations conjoncturelles, la politique budgétaire devrait être légèrement restrictive en 1990 mais, du point de vue des effets exercés sur la demande, le produit des privatisations pourrait avoir un impact moins restrictif que les autres recettes, tandis que la suppression de la taxe sur les dépenses d'intérêt des consommateurs pourrait être plus expansionniste que la perte de recettes correspondante le donnerait à penser.

### *Politique monétaire*

Bien que, du fait de son appartenance au SME, le Danemark n'ait qu'une marge de manœuvre limitée pour mener une politique monétaire indépendante, son

## Graphique 1. INDICATEURS MONÉTAIRES



1. Taux marginal des concours de la Banque centrale aux banques, en fin de mois.

Source : Données communiquées par la Banque centrale danoise ; Secrétariat de l'OCDE.

activité dans ce domaine a pris une orientation moins restrictive depuis l'été 1988, période où les taux d'intérêt danois étaient élevés et où la couronne était proche de la limite supérieure de la marge de fluctuation prévue par le mécanisme des taux de change du SME. Le taux d'intérêt auquel les banques peuvent se procurer des fonds auprès de la Banque centrale a été abaissé et n'a pas varié jusqu'en mars 1989, malgré la hausse des taux observée à l'étranger, en particulier en Allemagne. Comme on pouvait s'y attendre, ce resserrement de l'écart de taux d'intérêt, ramené à 2½ points seulement pour les taux courts au début de 1989, a réduit l'attrait des actifs libellés en couronnes, d'où une forte sortie de capitaux au premier trimestre de 1989 et une chute du taux de change jusqu'à la limite inférieure de la marge de fluctuation. Etant donné le déficit de la balance courante et (depuis le milieu de 1988) les exportations nettes de capitaux du secteur public, les fortes réserves de change ont diminué. Entre mars et octobre 1989, les taux d'intérêt danois à court terme ont donc été alignés sur les taux allemands. La couronne étant à nouveau soumise à des tensions en octobre, les autorités ont été contraintes de relever les taux à court terme pour endiguer les sorties de capitaux. Depuis novembre 1989, l'écart d'intérêt à trois mois vis-à-vis de l'Allemagne s'est stabilisé à 4 points et le taux de change de la couronne est resté proche de son niveau inférieur d'intervention (graphique 1). Parallèlement à la reprise progressive de l'activité économique, les prêts du système bancaire ont commencé à augmenter pendant l'année 1989, mais leur taux d'expansion est resté modéré (4 pour cent seulement entre le second semestre de 1988 et le second semestre de 1989). De même, les prêts aux ménages ne se sont que faiblement accrus (2.4 pour cent entre le quatrième trimestre de 1988 et le quatrième trimestre de 1989). Le rythme de croissance de M2 a fluctué autour de 5 pour cent pendant la majeure partie de l'année.

### *Evolution structurelle*

Dans le domaine des politiques structurelles, les réglementations applicables à l'équipement et aux services dans le secteur des télécommunications ont été levées, ou sont sur le point de l'être. La stricte réglementation des horaires d'ouverture des magasins a été quelque peu assouplie. Sur le marché du travail, les règles régissant l'attribution de prestations chômage supplémentaires ont été durcies et les employeurs sont tenus de payer la première journée de chômage. Le système dit des «offres d'emplois» dans le cadre duquel les chômeurs de longue durée se voient offrir un emploi temporaire (voir chapitre IV) a été révisé de manière à ce que les offres interviennent plus rapidement après le début du chômage et à ce que les chômeurs soient davantage incités à entreprendre une formation. Sur les marchés

financiers, les dernières mesures (assez peu importantes) de contrôle des changes ont été levées en octobre 1988. On a vu que la fiscalité indirecte et l'imposition des sociétés avaient été ou allaient être modifiées dans la perspective de l'ouverture du marché intérieur européen. Dans un seul secteur, celui de l'imposition du revenu du capital, la suppression de la taxe sur les paiements d'intérêts des consommateurs semblerait aller à l'encontre de la volonté déclarée du gouvernement d'encourager l'épargne privée, mais elle permet un traitement plus symétrique des versements d'intérêts. Le budget pour 1990 comporte plusieurs mesures de privatisation, principalement guidées par le souci d'accroître les recettes, mais parfois aussi par des considérations d'efficacité économique. Dans le secteur privé, l'évolution structurelle a été rapide avec notamment de nombreuses fusions dans le secteur bancaire, dans l'industrie agro-alimentaire et dans l'industrie pharmaceutique.

Au printemps 1989, le gouvernement et le principal parti d'opposition ont tous deux fait connaître leurs propositions concernant la modification du financement

Tableau 2. Quelques grandes caractéristiques des plans proposés par les partis politiques et du budget 1990

	Plan gouvernemental	Plan social-démocrate	Budget pour 1990
Réduction du taux et élargissement de l'assiette de l'impôt sur les sociétés	x	x	x
Réduction du taux de l'impôt sur les revenus du capital	x	x	—
Réductions des impôts indirects	x	x	x
Abaissement des taux marginaux de l'impôt sur le revenu des personnes physiques	x	x	0
Élargissement de l'assiette de l'impôt sur le revenu des personnes physiques	x	0	0
Augmentation des prélèvements fiscaux et parafiscaux assis sur les salaires	(x)	x	0
Réforme du système d'assurance-chômage	(x)	0	0
Réductions des dépenses et de l'emploi dans le secteur public	x	—	x
Système de pension des salariés	(x)	x	0
Réforme de la formation de la main-d'œuvre (enseignement pour adultes)	x	x	0
Augmentation des redevances d'utilisation	x	x/—	x

Note: x = mesure prévue  
0 = mesure non envisagée  
— = orientation en sens opposé  
( ) = pas de proposition précise.

Source: Ministère des Finances, *Dansk økonomi i 90'erne*, Copenhague, 1989; Parti social-démocrate, *Gang i 90'erne*, Nakskov, 1989; Secrétariat de l'OCDE.

(et, dans le cas du gouvernement, la réduction) des dépenses publiques. Entre autres principaux objectifs, les mesures proposées visaient à adapter le système fiscal en vue de l'intégration européenne et à réduire les effets structurels négatifs de la fiscalité sur l'épargne privée et l'inflation. Malgré certains chevauchements entre ces propositions, les négociations relatives à leur mise en œuvre ont échoué. Mais le budget 1990 a repris néanmoins certaines des caractéristiques des deux plans (tableau 2).

## Evolution récente

### *Demande intérieure*

Depuis le creux conjoncturel du deuxième trimestre de 1988, la récession a fait place à une reprise modérée. Alors que le PIB avait fléchi de 0.6 pour cent en 1987 et de 0.2 pour cent en 1988, la production globale s'est redressée d'environ 1.1 pour cent l'an dernier. Les éléments moteurs de la croissance ont été la rapide expansion

Tableau 3. Origine et utilisation des ressources

	Montants en 1988 Milliards de couronnes	1987	1988	1989 <sup>1</sup>
		Variation annuelle, en pourcentage		
Consommation privée	386.2	-1.8	-1.7	-0.5
Consommation publique	187.0	2.5	-0.9	-0.6
Formation brute de capital fixe	133.1	-7.4	-4.8	-1.4
Entreprises	84.3	-9.3	-5.6	-0.5
Logement	30.4	-8.6	-10.0	-5.0
Secteur public	18.1	7.2	10.2	-4.0
Demande intérieure finale	706.3	-1.9	-2.1	-0.7
Variation des stocks <sup>2</sup>	-4.0	-1.1	-0.1	0.7
Demande intérieure totale	702.3	-3.0	-2.2	0.0
Solde extérieur <sup>2</sup>	21.8	2.4	2.0	1.1
Exportations	237.1	4.8	6.7	6.4
Importations	215.3	-2.2	1.2	4.0
Produit intérieur brut	724.0	-0.6	-0.2	1.1
<i>Pour mémoire</i>				
Indice implicite des prix de la consommation privée		4.8	4.0	5.0
Indice implicite des prix du PIB		5.0	4.2	4.0
Taux de chômage		7.8	8.6	9.5

1. Estimations.

2. En pourcentage du PIB de l'année précédente, sauf pour la première colonne.

Source: Danmarks Statistik, *Nationalregnskaber*; Secrétariat de l'OCDE.

des exportations et une bonne récolte, alors que la consommation privée et la formation brute de capital fixe cessaient pratiquement de reculer (tableau 3).

De 1987 à 1988, la médiocrité des perspectives d'évolution des revenus, les menaces accrues de chômage et les effets de patrimoine résultant de la baisse des prix des logements ont freiné les dépenses des consommateurs en général. Il est probable que les effets de patrimoine continueront de modérer la consommation dans le proche avenir en raison de la poursuite du fléchissement des prix de l'immobilier résidentiel et de la hausse des taux d'intérêt. L'année 1989 a néanmoins été marquée par un certain nombre de signes indiquant un début de redressement de la consommation. Les chiffres des trois premiers trimestres font apparaître une progression de 1 pour cent de la demande de services par rapport à la période correspondante de 1988, et un ralentissement du recul de la demande de différentes catégories de biens (tableau 4). De même, les chiffres désaisonnalisés des immatriculations d'automobiles ont été en légère augmentation depuis le mois de juillet. En revanche, les voyages à l'étranger ont nettement diminué. Peut-être peut-on voir dans ces évolutions contradictoires le signe d'un regain de confiance progressif et prudent des consommateurs, malgré l'absence de variation des revenus réels disponibles; cette interprétation semble également confortée par les dernières enquêtes

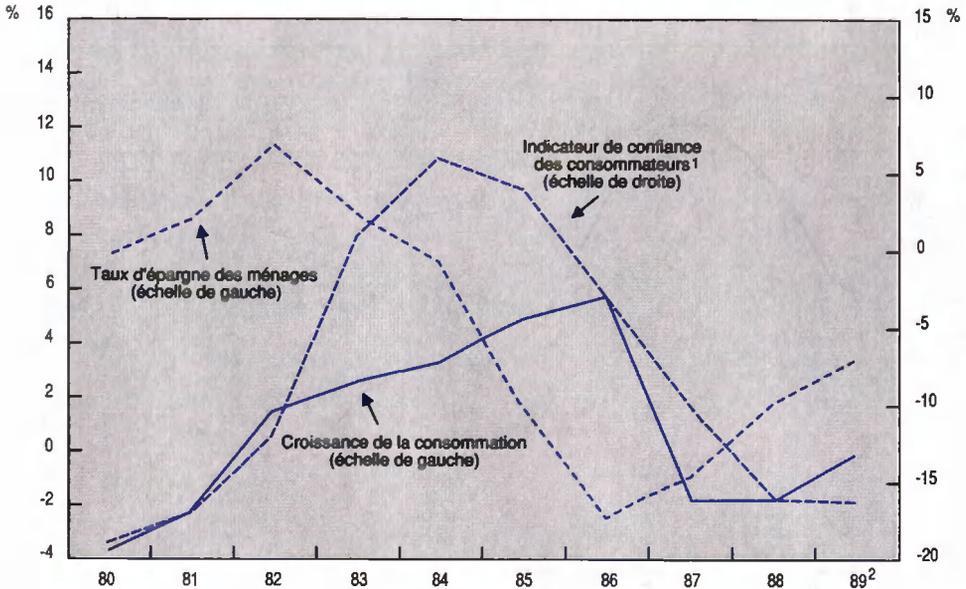
**Tableau 4. Ventilation de la croissance de la consommation**  
Contribution de différentes sous-catégories à la croissance de la consommation privée  
Points de pourcentage

	Pondération 1985	1986	1987	1988	1989 <sup>1</sup>
Biens durables, sauf automobiles	0.07	0.4	-0.3	0.3	0.3
Automobiles	0.07	0.5	-1.9	-1.4	-0.5
Biens semi-durables	0.14	1.1	-0.1	-0.2	-0.2
Biens non durables	0.36	0.9	-0.2	-1.0	-0.5
Biens, total	0.64	2.9	-2.5	-2.3	-0.9
Services	0.36	1.4	0.4	-0.6	0.9
Biens et services, total	1.00	4.3	2.1	-1.7	0.0
Dépenses au titre du tourisme	0.04	1.0	0.5	0.1	-0.4
Revenus du tourisme	-0.05	0.3	-0.2	-0.2	0.1
Autres éléments	0.01	0.1	0.1	0.1	0.0
Consommation totale	1.00	5.7	-1.7	-1.7	-0.3

1. Trois premiers trimestres, par rapport à la période correspondante de 1988.

Source: Danmarks Statistik, *Kvartalsvise Nationalregnskaber*.

Graphique 2. CONSOMMATION PRIVÉE



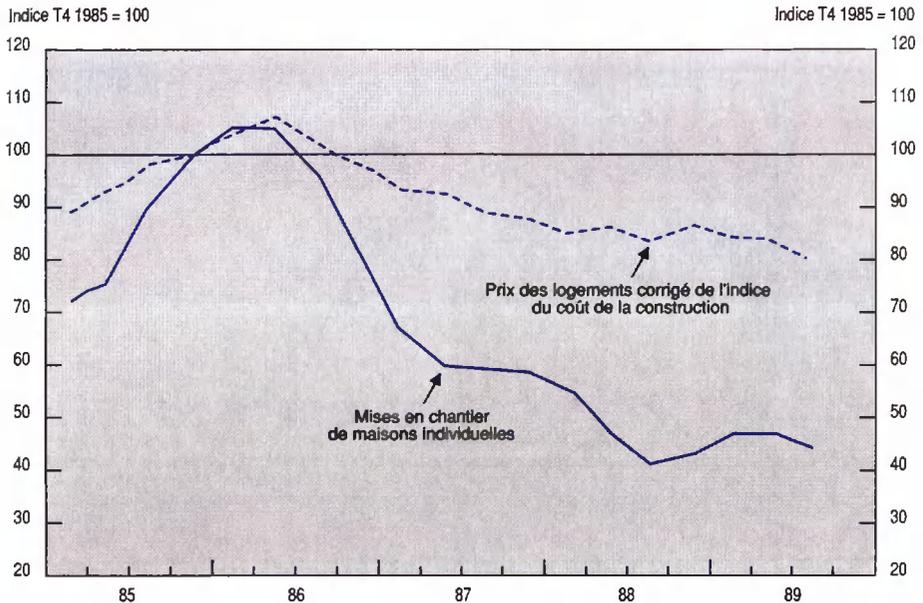
1. Une augmentation de la valeur de la variable signifie un raffermissement de la confiance.
2. Estimation.

Source : Det Økonomiske sekretariat, *Økonomisk oversigt*, février 1990, Copenhague 1990 ; Danmarks Statistik, *Statistisk månedsoversigt* ; Secrétariat de l'OCDE.

sur le sentiment des ménages. A tout prendre, on peut considérer que le taux d'épargne des ménages se stabilise à son faible niveau de 1989 (graphique 2).

Dans les premiers temps de la récession, on a constaté un recul sensible de l'investissement tant résidentiel que productif. Plus récemment, le fléchissement observé dans le secteur de la construction résidentielle s'est accentué. En particulier, la construction de logements privés a diminué en 1988 et en 1989, tandis que la construction bénéficiant d'une aide publique se redressait quelque peu l'an dernier. La faiblesse de l'investissement résidentiel reflète le marasme du marché du logement, qui se traduit par une baisse des prix par rapport aux coûts de construction (graphique 3). Il ne faut cependant pas oublier que, bien que faible par rapport aux chiffres relevés pendant les années 70, le niveau de la construction

Graphique 3. INVESTISSEMENT RÉSIDENTIEL ET PRIX DES LOGEMENTS



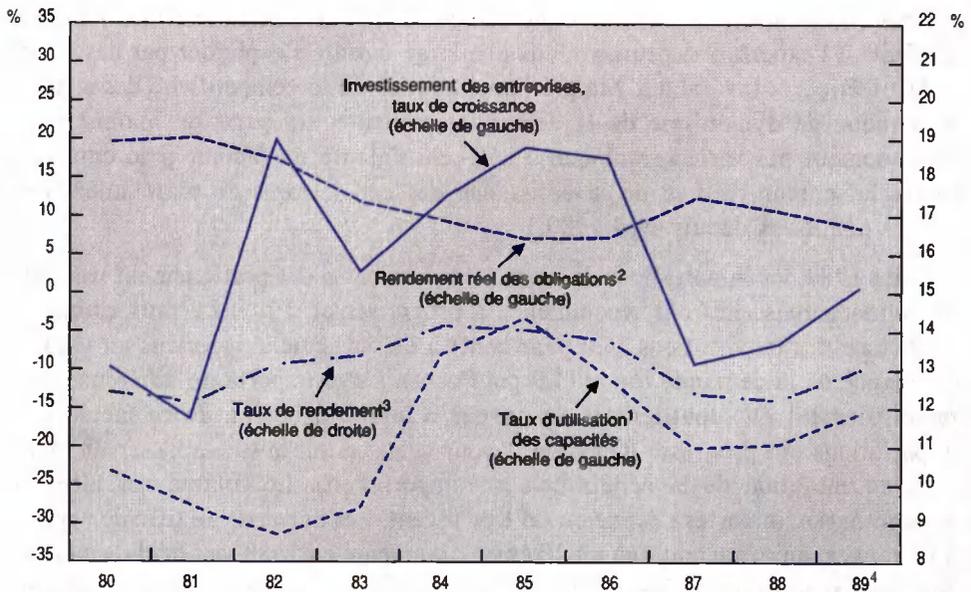
Source : Secrétariat de l'OCDE.

résidentielle en 1988 et 1989 – environ 25 000 logements achevés chaque année – n'est guère inférieur à la moyenne de la dernière décennie.

Au cours des deux dernières années, l'évolution de l'investissement des entreprises a été très variable selon les types d'investissements. En 1988, le recul a principalement concerné les investissements en matériel de transport (– 19.1 pour cent) et les investissements en machines (– 4.6 pour cent), tandis que la construction d'installations productives restait plus ou moins inchangée. En 1989 en revanche, c'est principalement la construction non résidentielle (exception faite de la construction du pont du Great Belt que l'on comptabilise avec les investissements des entreprises) qui s'est affaiblie. Les investissements en machines ont, eux aussi, légèrement diminué, mais les investissements en matériel de transport, principalement en navires (+52 pour cent entre les trois premiers trimestres de 1988 et les

trois premiers trimestres de 1989) ont vigoureusement augmenté. La vive expansion apparente des achats de navires a été la conséquence de l'adoption d'un nouveau registre maritime (Dansk Internationalt Skibsregister, DIS) à l'automne 1988. Ce nouveau registre prévoit un traitement fiscal et une réglementation concernant la composition des équipages plus favorables que par le passé. En conséquence, les immatriculations à l'étranger ont cessé et les navires ont été rapatriés. La lente progression de l'investissement global des entreprises n'est guère surprenante étant donné l'atonie de la demande, qui se reflète par exemple dans les

Graphique 4. DÉTERMINANTS DE L'INVESTISSEMENT FIXE DES ENTREPRISES



1. Pourcentage d'entreprises indiquant un niveau de capacité satisfaisant, diminué du pourcentage d'entreprises faisant état de capacités insuffisantes.

2. Corrigé de l'indice implicite des prix du PIB.

3.  $((GDPBV \cdot PGDPB - WSSE \cdot EEP) / (KBV \cdot PIB)) \cdot 100$

où

GDPBV, PGDPB = volume et prix du PIB du secteur des entreprises, WSSE = salaires et cotisations de sécurité sociale par salarié, EEP = nombre de salariés, KBV = stock de capital du secteur des entreprises, à prix constants, PIB = indice implicite des prix des biens d'équipement.

4. Estimation.

Source : Secrétariat de l'OCDE.

évaluations faites par les entreprises de l'utilisation des capacités et dans l'affaiblissement de la rentabilité en 1987 et 1988 (graphique 4). Il convient également de tenir compte de ce que le niveau récent de l'investissement des entreprises n'est en aucune façon exceptionnellement faible comparativement au niveau moyen des années 80<sup>1</sup>. Les investissements publics ont pour leur part diminué d'environ 4 pour cent en 1989.

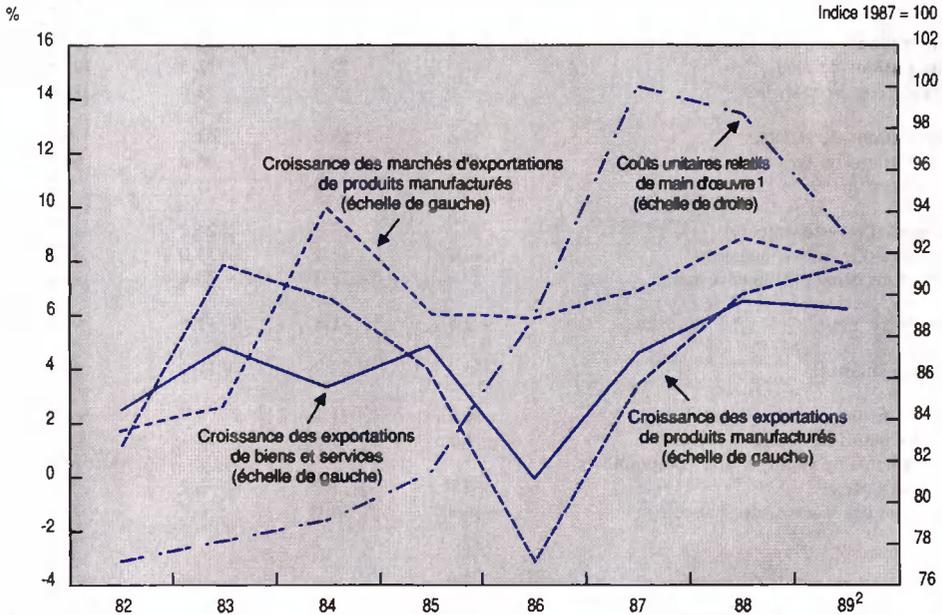
### *Exportations, importations et solde de la balance extérieure*

Pendant la récession, les exportations ont continué d'augmenter en termes nominaux aussi bien qu'en termes réels. Les exportations de produits manufacturés ont progressé en volume de 7 et 8 pour cent respectivement en 1988 et en 1989 tandis que celles de services s'accroissaient de 9 pour cent au cours de chacune de ces deux années. Les exportations agricoles se sont accrues pour leur part de 3.6 pour cent en volume en 1988 et de quelque 2½ pour cent l'an dernier. Ces bons résultats à l'exportation peuvent dans une large mesure s'expliquer par des conditions extérieures favorables. Malgré l'amélioration de la compétitivité des coûts et le manque de dynamisme de la demande intérieure, les parts de marché n'ont pratiquement pas varié (graphique 5). A cela s'ajoute un facteur préoccupant, à savoir la lenteur relative de la croissance des exportations de marchandises en termes nominaux depuis avril 1989.

En 1988, les importations de biens et de services n'ont pratiquement pas varié en volume, mais elles ont recommencé à progresser en 1989. Le taux estimé de croissance des importations (4.0 pour cent) a été largement supérieur au taux de croissance de la demande totale (1.9 pour cent). Cette importante différence tient principalement au rapatriement de navires. Compte non tenu de ce facteur, les importations ont progressé d'environ 3 pour cent, ce qui laisse supposer une nouvelle accentuation de la pénétration des importations. Le volume des biens de consommation importés s'est accru de 1 pour cent. Les dépenses au titre de voyages à l'étranger, qui n'avaient que modérément augmenté en 1988, ont fléchi, on l'a vu, en termes réels en 1989. Dans l'ensemble, toutefois, les importations de services ont augmenté pratiquement au même rythme que les importations de marchandises.

La forte amélioration ininterrompue de la balance extérieure courante entre 1986 et 1988 s'est pratiquement arrêtée en 1989, en partie du fait de la dégradation des termes de l'échange et de l'alourdissement des paiements d'intérêt. Alors que les prix des exportations augmentaient d'environ 5 pour cent en 1989, du fait notamment de l'amélioration des prix de la viande de porc et du relèvement des taux de fret, les prix des importations ont accusé une hausse encore plus importante

Graphique 5. **RÉSULTATS À L'EXPORTATION**



1. Exprimés dans une monnaie commune. Une baisse de l'indicateur représente une amélioration de la compétitivité.
2. Estimation.

Source : Secrétariat de l'OCDE.

(environ 7.5 pour cent). L'essentiel de la perte des termes de l'échange s'est produite pendant le premier semestre de l'année, marqué par une augmentation des prix du pétrole et des matières premières et un affaiblissement du taux de change effectif. Vers la fin de 1989, la hausse des prix des importations s'est ralentie et – malgré la baisse des prix des produits agricoles – les termes de l'échange ont commencé de s'améliorer légèrement à la suite de l'appréciation effective de la couronne. La balance commerciale s'est néanmoins redressée de 5 milliards de couronnes et le compte des services est resté plus ou moins à son niveau de l'année précédente. Le déficit de la balance courante a donc légèrement diminué pour s'établir à 10.2 milliards de couronnes, soit 1/4 pour cent du PIB (tableau 5). Pour analyser ce résultat, il faut cependant tenir compte de l'incidence non récurrente

**Tableau 5. Balance des paiements**  
Milliards de couronnes

	1986	1987	1988	1989
Exportations de biens, fab	171.9	175.4	185.1	209.1
Importations de biens, fab	180.4	170.0	172.5	191.5
Solde commercial, fab	- 8.6	5.6	12.6	17.6
Exportations de services	51.3	53.6	62.7	70.7
Importations de services	48.8	49.9	56.8	64.4
Services, net	2.4	3.7	5.9	6.2
Revenus d'investissements	16.2	17.9	24.2	32.2
Dépenses d'investissements	44.0	46.1	53.0	65.2
Revenus d'investissements, net	- 27.8	- 28.2	- 28.8	- 33.0
Transferts, net	- 2.4	- 1.4	- 1.5	- 1.0
Balance courante	- 36.4	- 20.3	- 11.9	- 10.2
Entrées nettes de capitaux publics	36.8	21.1	- 5.9	- 3.8
Entrées nettes de capitaux privés	- 11.5	30.5	29.1	- 9.7
Mouvements de capitaux non comptabilisés, erreurs, etc.	- 5.9	- 1.3	- 2.7	- 3.9
Variation des réserves de change	- 16.8	30.0	8.7	- 27.7
<i>Pour mémoire</i>				
Exportations nettes de navires, etc.	0.9	2.0	2.4	- 2.0
Termes de l'échange (1985 = 100)	105	107	105	104

Source: Danmarks Statistik, *NYT*, n° 43, février 1990; Danmarks Nationalbank, *Monetary Review*, août 1989; Secrétariat de l'OCDE.

des importations nettes de navires dues à l'introduction du nouveau registre maritime. En l'absence de ce facteur, le déficit de la balance courante se serait beaucoup plus fortement réduit, peut-être de 6 milliards de couronnes en 1989.

### *Production et emploi*

Après s'être encore inscrite en baisse en 1988, la production s'est redressée dans la plupart des secteurs en 1989 (tableau 6). La croissance de l'activité a été particulièrement soutenue dans les services de transport (en grande partie du fait de la forte expansion des transports maritimes) mais elle a été également très soutenue dans les industries manufacturières ; au cours des trois premiers trimestres, la production de ces secteurs a dépassé de 7.2 et 2.6 pour cent respectivement les niveaux relevés au cours de la période correspondante de 1988. L'agriculture a,

elle aussi, contribué à la croissance du fait d'une bonne récolte. A la différence des années précédentes, les gains de productivité semblent avoir été très importants dans le secteur privé en 1989 (si l'on en juge d'après les chiffres des trois premiers trimestres). Dans les industries manufacturières, la productivité par salarié a progressé de 3.9 pour cent et de 3.4 pour cent en moyenne dans les activités de production non primaire du secteur privé, ce qui correspond à 4.5-5 pour cent par heure ouvrée. En conséquence, malgré l'expansion de la production, l'emploi a continué de se réduire dans le secteur privé. Cette baisse a été partiellement compensée par une augmentation de l'emploi public, liée au raccourcissement de la

Tableau 6. Production, emploi et productivité par secteur

	Montants en 1988	1986	1987	1988	1989 <sup>1</sup>
		Pourcentages de variation			
	Milliards de couronnes				
PIB au coût des facteurs, prix de 1980					
Secteur manufacturier	70.6	0.0	-3.0	-0.2	2.6
Construction	24.7	18.9	0.2	-3.1	-5.2
Services privés	165.1	5.5	-0.8	0.7	2.5
Commerce, restaurants et hôtels	54.8	5.7	-1.5	-1.7	1.5
Transports et communications	30.6	1.3	6.2	7.5	7.2
Production privée totale, hors secteur primaire <sup>2</sup>	266.4	5.0	-1.7	0.3	1.9
	Milliers de salariés				
Emploi					
Secteur manufacturier	513.4	3.5	-2.4	-2.9	-1.3
Construction	183.5	10.0	1.0	-2.2	-3.8
Services privés	919.2	3.5	2.6	-0.2	-1.2
Commerce, restaurants et hôtels	344.7	2.7	1.7	-0.8	-2.6
Transports et communications	182.2	1.7	1.7	0.1	-1.6
Production privée totale, hors secteur primaire <sup>2</sup>	1 633.1	4.4	0.8	-1.3	-1.5
	Milliers de couronnes par salarié				
Productivité par salarié					
Secteur manufacturier	137.5	-3.5	-0.6	2.7	3.9
Construction	134.6	8.9	-0.8	-0.9	-1.4
Services privés	179.6	2.0	-3.4	0.5	3.7
Commerce, restaurants et hôtels	159.0	3.0	-3.2	-0.9	4.1
Transports et communications	167.9	-0.4	4.5	7.4	8.6
Production privée totale, hors secteur primaire <sup>2</sup>	163.1	0.6	-2.5	1.6	3.4

1. Trois premiers trimestres par rapport à la période précédente de 1988.

2. Secteur manufacturier, construction, services privés, alimentation en eau, gaz et électricité.

Source: Danmarks Statistik, *Kvartalsvise Nationalregnskaber*.

durée du travail. L'emploi global n'en a pas moins diminué. Le taux de chômage a progressé de près d'un point pour s'établir à 9.5 pour cent en moyenne malgré la lente croissance de la population active dont le comportement est resté fortement pro-cyclique, en partie du fait des migrations.

La rapidité des gains de productivité en 1989 est dans une certaine mesure le reflet de facteurs particuliers. Dans le secteur des transports, la production s'est inscrite en hausse principalement du fait des adjonctions à la capacité des transports maritimes et à la vive expansion de la demande de services de ce type. Etant donné le caractère fortement capitalistique des transports maritimes, il n'est guère surprenant de constater des gains élevés de productivité du travail dans l'ensemble du secteur des transports. La reprise des gains de productivité dans les industries manufacturières, amorcée en 1988, pourrait signifier que l'efficacité de la production a recommencé d'augmenter après une période de relative atonie. Il se pourrait cependant aussi que l'augmentation de la productivité reflète au moins partiellement des facteurs temporaires, tels que l'hésitation des employeurs à embaucher des travailleurs supplémentaires au tout début d'une phase de reprise dont on ne peut encore savoir si elle sera durable (voir annexe II).

### *Salaires et prix*

A la suite de «l'explosion des salaires» de 1987, qui avait entraîné une hausse de 9 pour cent des salaires horaires dans les industries manufacturières, la progression des rémunérations s'est ralentie (tableau 7). En novembre 1989, les salaires horaires des travailleurs manuels n'augmentaient plus que de 4 pour cent. Cette décélération a tenu au ralentissement de la progression des salaires négociés et du

Tableau 7. **Salaires et compétitivité**  
Pourcentages de variation

	1986	1987	1988	1989 <sup>1</sup>
Gains horaires dans le secteur manufacturier	5.1	9.0	7.1	4.4
Coûts unitaires de main-d'œuvre dans le secteur manufacturier	7.2	10.1	5.0	-0.5
Taux de change effectif	8.1	4.6	-2.2	-3.6
Coûts unitaires relatifs de main-d'œuvre, exprimés dans une monnaie commune	9.3	12.2	-1.3	-5.9

1. Estimations.

Source: Danmarks Statistik, *Statistisk månedsoversigt*; Secrétariat de l'OCDE.

glissement des salaires, le rythme de ce dernier tombant en-dessous de 1.5 pour cent par an tant en 1988 qu'en 1989. Etant donné le recul des coûts indirects de main-d'œuvre en 1988 et l'amélioration des gains de productivité en 1989, la décélération des coûts unitaires de main-d'œuvre dans les industries manufacturières a été encore plus rapide. Sur la base des chiffres sus-mentionnés concernant la productivité, on peut estimer que les coûts unitaires de main-d'œuvre ont même baissé d'environ 1/2 pour cent en 1989. Ce facteur, conjugué à l'affaiblissement du taux de change effectif, s'est traduit par une rapide amélioration de la compétitivité internationale.

La modération des salaires n'a cependant pas entraîné une décélération correspondante des prix; en 1988 comme en 1989, le rythme de hausse des prix à la consommation s'est établi entre 4 3/4 et 5 pour cent. Cette tendance peut s'expliquer dans une certaine mesure par la hausse des prix des importations, qui (énergie exceptée) ont augmenté d'environ 5 pour cent au cours de chacune de ces deux années. Qui plus est, en 1989, les prix de l'énergie ont eux aussi augmenté,

Tableau 8. Prix à la consommation

Indice des prix nets  
Taux de croissance annuel, en pourcentage

	Prix de détail nets (hors impôts indirects et subventions)	Energie	Importations	Prix intérieurs				
				Total	Alimentation	Loyers	Tarifs publics	Élément résiduel (revenu des facteurs)
Pondération	1.000	0.104	0.139	0.787	0.198	0.206	0.060	0.293
1986	0.7	-24.7	0.3	4.5	1.6	3.6	2.6	7.6
1987	3.1	-4.5	-0.1	4.5	0.8	3.8	3.4	7.7
1988	5.0	2.8	5.0	5.2	3.6	5.0	8.7	5.6
1989	5.2	13.5	4.7	4.6	4.3	5.0	5.9	4.2
1988								
T 1	5.1	0.6	3.6	5.8	3.7	4.4	8.8	7.3
T 2	5.1	4.2	4.9	5.2	3.7	5.0	8.9	5.4
T 3	4.9	2.5	5.6	5.0	3.3	5.3	8.6	5.0
T 4	5.0	4.0	5.8	5.0	3.8	5.4	8.4	4.7
1989								
T 1	5.1	10.8	4.9	4.6	3.6	5.3	6.7	4.3
T 2	5.3	14.9	5.1	4.5	4.1	5.1	6.0	4.0
T 3	5.3	12.4	4.6	4.7	5.0	5.0	5.5	4.2
T 4	5.3	15.8	4.2	4.5	4.3	4.7	5.2	4.2

Source: Données communiquées par Danmarks Nationalbank.

contribuant ainsi à l'inflation. Il est cependant difficile d'expliquer l'accroissement total des prix de détail par ces seuls facteurs spéciaux, et les marges bénéficiaires semblent donc s'être élargies malgré le manque de dynamisme de la demande (tableau 8). Peut-être pourrait-on y voir le signe d'une absence de pressions de la concurrence dans certaines parties du marché intérieur.

## Perspectives à court terme

La croissance paraît devoir se poursuivre à un rythme modéré en 1990 et s'accélérer légèrement en 1991 (tableau 9). Si, pendant l'année en cours, elle sera principalement soutenue par l'augmentation des exportations nettes, il est probable qu'en 1991 la demande intérieure s'alignera plus étroitement sur la demande

Tableau 9. Perspectives à court terme  
Pourcentages de variation

	Moyenne 1987-88	1989 <sup>1</sup>	1990 <sup>2</sup>	1991 <sup>2</sup>
Consommation privée	-1.7	-0.5	1.0	1.8
Consommation publique	0.8	-0.6	-0.8	0.5
Formation brute de capital fixe	-6.1	-1.4	-0.3	4.1
Entreprises	-7.4	-0.5	1.5	5.0
Logement	-9.3	-5.0	-1.0	3.0
Secteur public <sup>3</sup>	8.7	-4.0	-7.0	1.0
Demande intérieure finale	-2.0	-0.7	0.3	1.9
Variation des stocks <sup>4</sup>	-0.6	0.7	0.1	0.0
Demande intérieure totale	-2.6	0.0	0.4	1.9
Solde extérieur <sup>4</sup>	2.2	1.1	0.7	0.3
Exportations	5.7	6.4	4.7	4.6
Produits manufacturés	3.7	8.0	6.5	6.5
Importations	-0.5	4.0	3.3	4.5
Produits manufacturés	-2.4	3.0	4.0	5.7
Produit intérieur brut	-0.4	1.1	1.2	2.0
Indice implicite des prix				
de la consommation privée	4.4	5.0	3.5	3.2
Indice implicite des prix du PIB	4.7	4.0	3.5	3.3
Termes de l'échange	1.4	-1.2	0.0	-0.3
Solde des opérations courantes,				
en pourcentage du PIB	-2.3	-1.3	-1.0	-1.2
Taux de chômage <sup>5</sup>	8.2	9.5	9.5	9.2

1. Estimations.

2. Prévisions de l'OCDE.

3. Y compris la construction du pont enjambant le Great Belt.

4. En pourcentage du PIB de l'année précédente.

5. Niveau, en pourcentage de la population active.

Source: Secrétariat de l'OCDE.

étrangère. Selon le budget de l'administration centrale, la politique budgétaire sera légèrement durcie en 1990 bien que les autorités continuent de prévoir un déficit de 7 milliards de couronnes. On suppose que les taux d'intérêt à court terme évolueront parallèlement aux taux allemands au cours des deux prochaines années. Dans l'hypothèse où les taux allemands ne se modifieraient pas sensiblement, les taux danois à court terme devraient rester pratiquement stables. A supposer en outre que la pente de la courbe des rendements cesse progressivement d'être négative, les taux à long terme devraient légèrement augmenter. Sous l'effet conjugué de ce facteur et du ralentissement prévu de l'inflation, les taux d'intérêt réels devraient donc s'inscrire en hausse.

On prévoit une croissance modérée de la consommation privée en termes réels en 1990 et en 1991 en raison de la stabilité du taux d'épargne et de la légère augmentation des revenus disponibles réels. La suppression de la taxe sur les crédits à la consommation stimulera vraisemblablement la consommation, mais la hausse des taux d'intérêt réels et l'effondrement antérieur des prix de l'immobilier auront en revanche un effet de freinage. Il se pourrait néanmoins que les dépenses en biens durables, notamment en automobiles, augmentent légèrement après deux années de freinage de la demande.

Les investissements des entreprises devraient se redresser en 1990 sous l'effet conjugué de l'amélioration de la rentabilité et de l'augmentation de la demande. Etant donné cependant que les investissements en navires se ralentiront, la progression des investissements totaux des entreprises ne devrait pas être très sensible. A supposer que les prix des logements se stabilisent et recommencent à augmenter modérément pendant l'année 1990 comparativement au coût de la construction, on devrait assister à une certaine progression en termes réels de la construction résidentielle à partir de 1991. Les investissements publics diminueront probablement en 1990 en raison de la réduction des investissements des collectivités locales et de la stagnation des autres investissements du secteur public. Pour 1991, on ne prévoit aucune modification du niveau des investissements publics étant donné les tensions qui s'exerceront sur les budgets de ce secteur.

La croissance des exportations de biens et de services paraît devoir se ralentir pour revenir autour de 5 pour cent en 1990 et 1991. Cette décélération résulte dans une large mesure du ralentissement prévu des exportations de services et de produits non manufacturés alors que l'on s'attend à ce que les exportations de produits manufacturés augmentent de 6½ pour cent par an, soit légèrement plus vite que le taux prévu de croissance des marchés. Mis à part le facteur particulier que constitue le ralentissement de la progression des recettes des transports maritimes, la

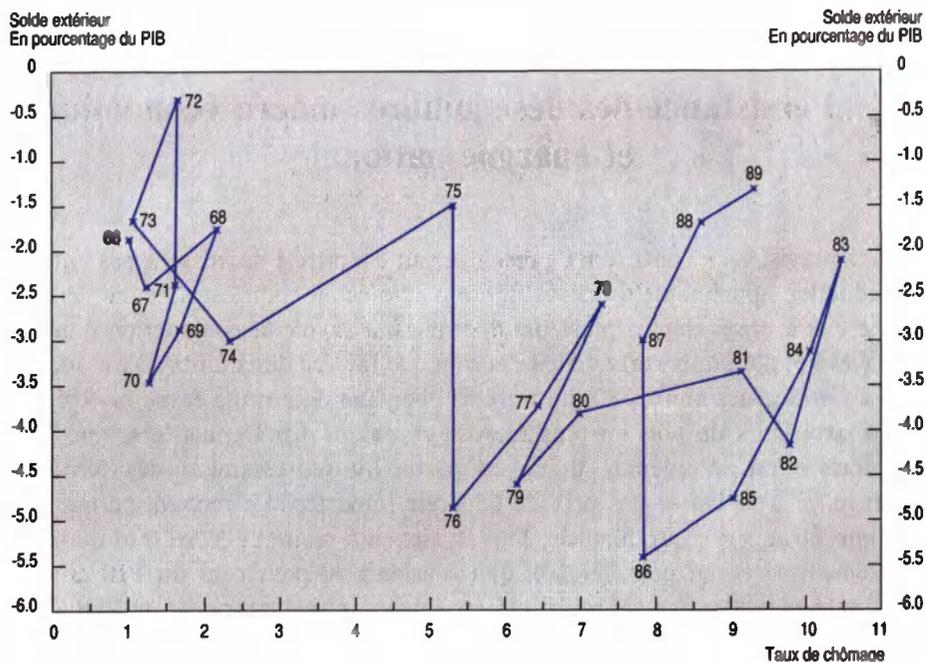
décélération de la croissance des exportations globales tient compte d'un certain ralentissement de l'expansion du commerce international, en particulier sur des marchés importants pour les produits danois (notamment le Royaume-Uni et la Suède). En 1990, les effets retardés de l'amélioration de la compétitivité enregistrée en 1989 devraient compenser l'incidence de ce facteur malgré l'appréciation effective de la couronne si le sterling et le dollar continuent de s'affaiblir. Compte tenu de l'évolution des exportations en 1989, cette projection implique une sensible augmentation qui devrait s'amorcer dès à présent. On prévoit un léger ralentissement de la croissance des importations en 1990 du fait de la baisse des importations de navires, mais une nouvelle accélération en 1991 parallèlement au redressement de la demande intérieure. La baisse des importations de navires contribuera aussi fortement à l'amélioration de la balance des opérations courantes en 1990. En 1991, la contribution des exportations nettes à la croissance du PIB devrait s'affaiblir et elle ne sera donc pas suffisante pour compenser l'alourdissement des paiements d'intérêt au titre de la dette extérieure, de sorte que le déficit de la balance courante pourrait à nouveau se creuser, d'autant que l'on ne prévoit aucune amélioration des termes de l'échange. Dans la mesure où le chômage paraît devoir rester élevé, l'inflation devrait se ralentir en 1990 du fait de l'augmentation modérée des coûts de main-d'œuvre et de l'allègement des impôts indirects.

## II. Persistance des déséquilibres macro-économiques et épargne nationale

Les prévisions à court terme présentées au chapitre I ne laissent pas entrevoir une réduction appréciable du déséquilibre macro-économique avec lequel le Danemark est aux prises depuis plusieurs décennies, à savoir la conjonction d'un chômage élevé et d'un important déficit courant. De fait, ce déséquilibre s'est accentué jusqu'au milieu des années 80, un taux de chômage déterminé étant associé à des déficits extérieurs de plus en plus lourds (graphique 6). Depuis lors, une légère amélioration est intervenue, grâce en partie au redressement des termes de l'échange lié à la baisse des prix de l'énergie importée. Le recours permanent à l'épargne étrangère pour financer l'investissement intérieur s'est traduit par un endettement extérieur considérable, qui avoisinait 40 pour cent du PIB en 1989. Cette dette engendre une charge d'intérêts équivalant à 4 pour cent du PIB et rend la balance courante moins sensible aux améliorations de la conjoncture internationale<sup>2</sup>.

La persistance du déséquilibre conduit à se demander si l'orientation passée de la politique économique n'a pas longtemps empêché le marché de s'adapter aux chocs extérieurs. Il est de fait que l'action des pouvoirs publics a eu, dans l'ensemble, un effet expansionniste sur la demande intérieure durant la plus grande partie des trois dernières décennies (tableau 10). Dans les années 60, la forte croissance du secteur public a stimulé la demande intérieure, malgré l'alourdissement de la pression fiscale, tandis que la politique monétaire, axée sur la stabilisation des taux d'intérêt nominaux, exerçait aussi un puissant effet de relance. Au cours des années 70, la politique budgétaire a conservé un tour expansionniste dans le cadre de la «restructuration des dépenses». Cette stratégie visait à améliorer les équilibres macro-économiques en exploitant les potentialités différentes en matière d'importations et d'emploi de la demande privée et de la demande du secteur public. Ainsi, la demande privée a été comprimée par le poids de la fiscalité, tandis que celle du secteur public se trouvait stimulée. S'agissant des conditions monétaires, les taux d'intérêt nets d'impôt sont restés négatifs. Deux décennies d'expansion quasi ininterrompue s'étant soldées par une position de balance des paiements

## Graphique 6. CHÔMAGE ET DÉFICIT EXTÉRIEUR



Source : Secrétariat de l'OCDE.

**Tableau 10. Indicateurs de la politique macro-économique**

Pourcentages

Période	Incidence moyenne de la politique budgétaire sur le PIB, en première année <sup>1</sup>	Taux d'intérêt moyen à long terme		Variation annuelle moyenne du taux de change effectif
		Nominal	Réel	
1960-68	1.4	7.5	2.0	-0.7
1969-78	1.1	13.3	4.1	0.6
1979-82	-1.3	19.1	10.3	-5.6
1983-86	-1.1	12.6	5.7	1.2
1987-89	0.6	10.9	6.1	-1.6

1. Données établies à partir de calculs du ministère des Finances.

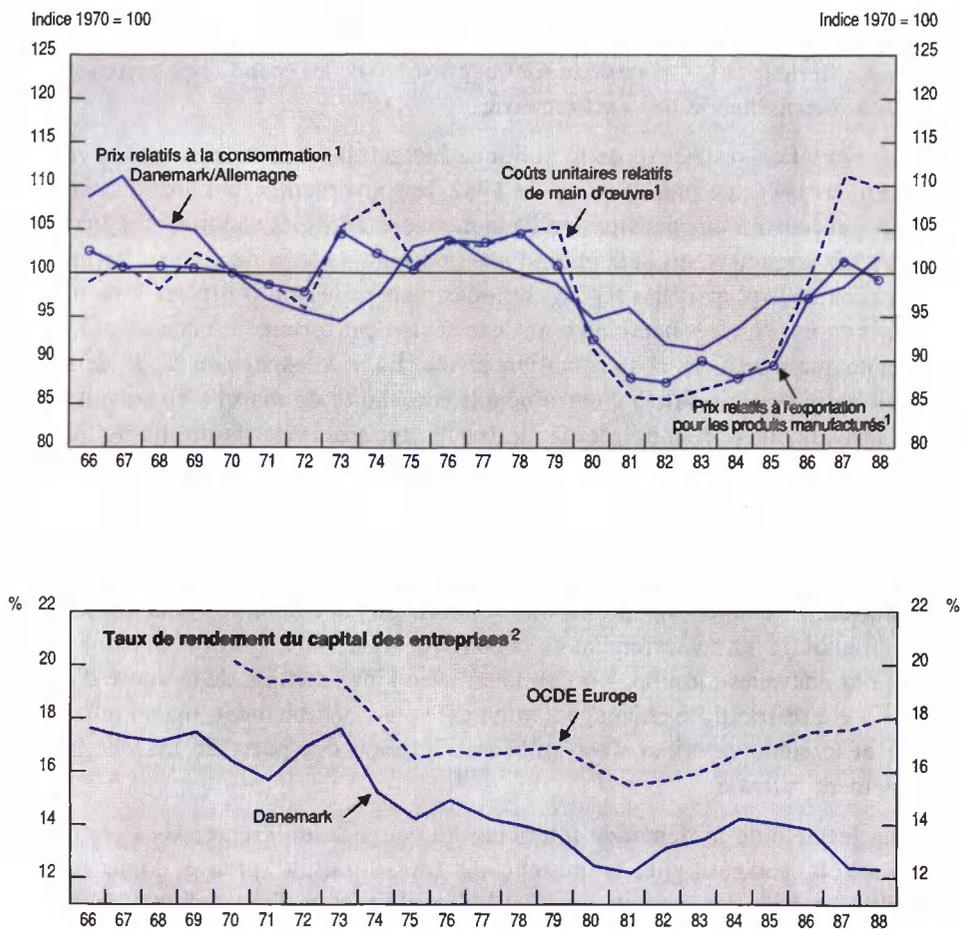
Source : Ministère des Finances, *Planen, FFL 90 og finanspolitikken*, Copenhague, 1989 ; Secrétariat de l'OCDE.

insoutenable, la politique économique a été réorientée dans un sens restrictif vers la fin des années 70, encore que la fin de la décennie ait vu une nouvelle tentative de protéger le marché du travail contre les effets de l'austérité au moyen de la stratégie de la « restructuration des dépenses » décrite ci-dessus. Simultanément, les autorités ont dévalué la couronne pour améliorer la compétitivité. Toutefois, en dépit de résultats positifs, notamment une forte augmentation des parts de marché, le déficit extérieur et le chômage se sont aggravés avec le second choc pétrolier et la récession internationale qui s'est ensuivie.

L'orientation restrictive de la politique budgétaire a été maintenue et renforcée jusqu'en 1986 ; de plus, à partir de 1982, le gouvernement a affirmé sa volonté de ne pas recourir à une dévaluation de la monnaie. Mais les conditions régnant sur les marchés financiers, où l'adoption d'une politique de taux de change ferme et la suppression de la plupart des réglementations monétaires ont contribué à réduire de moitié les taux d'intérêt nominaux, ont non seulement fortement encouragé l'investissement, mais aussi la consommation privée. La vive expansion de la demande intérieure qui en est résultée a entraîné une surchauffe du marché du travail et, en 1987, la compétitivité (mesurée par les coûts unitaires relatifs de main-d'œuvre) était retombée au-dessous de son niveau de 1979. De plus, comme on l'a vu au chapitre I, après 1986 la politique budgétaire est redevenue expansionniste pendant un certain temps. Toutefois, la réduction des impôts sur les intérêts et la diminution de la déductibilité des intérêts versés résultant de la réforme fiscale, ainsi que l'imposition, récemment supprimée, des intérêts au titre du crédit à la consommation, ont abouti à un resserrement de la politique monétaire. Etant donné que l'effet global des nouvelles mesures – notamment avec l'introduction de la « cure d'austérité » – a été restrictif, le chômage a augmenté considérablement, mais l'inflation a reculé et le solde extérieur s'est amélioré, l'érosion des parts de marché s'étant notablement ralentie.

La fermeté de la demande intérieure au cours de différentes sous-périodes a influé sur la compétitivité, le marché du travail faisant preuve d'une relative flexibilité vis-à-vis des oscillations du chômage de part et d'autre d'une tendance à la hausse du chômage structurel (voir chapitre IV). Toutefois, après des fluctuations de grande amplitude en cours de période (graphique 7), la compétitivité extérieure semble s'être peu améliorée des années 60 à maintenant. La croissance relativement rapide de la population active et la faiblesse des termes de l'échange, ainsi que d'autres obstacles structurels (voir chapitre III), ont donc entraîné une aggravation des déséquilibres. Cependant, on peut penser que la montée du chômage structurel n'avait pas été saisie dans toute son ampleur et que l'effet inflationniste des politiques a donc été sous-estimé.

## Graphique 7. INDICATEURS DE COMPÉTITIVITÉ



1. Exprimés dans une monnaie commune.

2. Taux de rendement =  $((\text{GDPBV} + \text{PGDPB} - \text{WSSE} + \text{EEP}) / (\text{KBV} \times \text{PIB})) \times 100$   
où

GDPBV, PGDPB = volume et prix du PIB du secteur des entreprises, WSSE = salaires et cotisations de sécurité sociale par salarié, EEP = nombre de salariés, KBV = stock de capital du secteur des entreprises, à prix constants, PIB = indice implicite des prix des biens d'équipement.

Source : Estimations du Secrétariat de l'OCDE.

Fort de cette expérience, le gouvernement a décidé de s'appuyer sur deux grandes stratégies, qui ont été décrites de façon détaillée dans la précédente étude économique du Danemark. La stratégie de l'épargne vise à améliorer une épargne nationale faible en tablant à la fois sur les excédents du solde des administrations publiques et sur la hausse de l'épargne privée, afin de redresser le solde extérieur et, en définitive, de réduire l'endettement vis-à-vis de l'étranger. La stratégie de la production vise à améliorer l'allocation des facteurs de manière à renforcer la croissance de la production et du revenu et à assurer le réemploi des ressources libérées grâce à la stratégie de l'épargne (voir chapitre III).

## **La stratégie de l'épargne dans l'avenir**

On l'a vu dans le chapitre I, l'évolution du solde budgétaire des administrations publiques n'a pas été entièrement conforme à la stratégie de l'épargne, de sorte que le taux d'épargne national est resté inchangé depuis 1986. De surcroît, le processus d'intégration européenne pourrait entraîner de nouvelles ponctions sur l'épargne du secteur public.

### *Marché unique et recettes publiques*

Les obligations officielles en matière d'harmonisation fiscale dans la perspective du marché unique de 1993 touchent principalement la fiscalité indirecte. Aucune décision ferme n'a encore été prise, mais il ne fait guère de doute que si on levait les restrictions à la libre circulation des marchandises, il en résulterait soit une harmonisation induite de bon nombre d'impôts indirects, soit des pertes de recettes du fait d'une intensification du commerce frontalier. En conséquence, les autorités danoises ont déjà réduit les droits d'accise sur certains produits particulièrement sensibles aux échanges frontaliers<sup>3</sup>. Néanmoins, la fiscalité indirecte globale reste beaucoup plus lourde que dans les autres pays de la CEE (tableau 11).

En outre, la TVA du Danemark est de loin la plus élevée de la zone du Marché commun (tableau 12). L'abaissement de la TVA générale et l'introduction d'un taux réduit pour les produits alimentaires, l'énergie, etc. (mesures qui au demeurant n'affecteront guère la distribution du revenu réel et qui réduiront l'efficience économique), conformément à la proposition initiale de la Commission des Communautés européennes, entraîneraient une perte de recettes de l'ordre de 2 1/2 pour cent du PIB<sup>4</sup>. De plus, la suppression des cotisations de sécurité sociale sur la base des importations et de la valeur ajoutée à la production destinée à la consommation

**Tableau 11. Impôts indirects dans les pays de la CEE**

Recettes en pourcentage du PIB, 1987

	TVA <sup>1</sup>	Autres impôts indirects	Total des impôts indirects
Danemark	9.8	7.8	17.6
Belgique	7.2	4.2	11.4
France	8.7	4.4	13.1
Allemagne	5.9	3.7	9.6
Grèce	10.0	7.6	17.6
Irlande	8.0	8.9	16.9
Italie	5.3	4.3	9.6
Luxembourg	5.9	4.8	10.7
Pays-Bas	7.9	4.6	12.5
Portugal	6.6	8.9	15.5
Espagne	5.6	4.4	10.0
Royaume-Uni	6.0	5.8	11.8

1. Impôt sur la consommation générale ; pour la Belgique, la France, la Grèce, le Portugal et l'Espagne, la TVA inclut aussi d'autres impôts sur la consommation générale qui ont une importance mineure.  
Source : OCDE, *Statistiques des recettes publiques 1965-88*.

**Tableau 12. Taux de la TVA et de certains droits d'accise dans les pays de la CEE<sup>1</sup>**

	Taux pondéré moyen de la TVA	Droit sur les alcools à 40° ECU/litre (hors TVA)	Droits sur les cigarettes ECU/paquet de 20	Droits sur le super ECU/litre (hors TVA)	Niveau normal des taxes indirectes applicables à une automobile <sup>2</sup> en pourcentage du prix de base
Danemark	22.0	13.28	2.81	0.46	190
Belgique	14.8	5.20	0.95	0.25	25
France	16.0	3.87	0.54	0.42	33
Allemagne	12.5	4.91	1.40	0.25	14
Grèce	—	0.39	0.26	0.33	—
Irlande	14.9	10.05	1.80	0.37	45
Italie	12.6	1.15	0.83	0.55	18
Luxembourg	9.3	0.83	0.69	0.20	12
Pays-Bas	15.0	5.45	1.05	0.34	46
Portugal	—	1.92	0.12-0.55	0.27	—
Espagne	—	1.92	0.17-0.40	0.33	—
Royaume-Uni	9.9	9.55	1.64	0.31	25

1. Taux en vigueur en 1988, sauf pour la TVA (taux de 1985 ou 1986) et les droits sur les automobiles (données pour 1981-85).

2. Ford Escort 1.3 litre.

Source : Ministère des Affaires économiques *et al.*, *Redegørelse vedrørende dansk afgiftspolitik og det indre marked*, Copenhague, 1989 ; A. Murfin, « Price Discrimination and Tax Differences in the European Motor Industry », in S. Cnossen, *Tax coordination in the European Community*, Deventer, 1987.

intérieure augmenterait ces pertes à raison de 1½ pour cent du PIB environ<sup>5</sup>. Les effets de rapatriement liés aux échanges frontaliers actuels sont susceptibles d'être relativement réduits, étant donné que l'écart de TVA vis-à-vis de l'Allemagne est à l'heure actuelle de 8 points «seulement» pour les produits autres que les denrées alimentaires. S'agissant de l'effet net de l'harmonisation de la TVA, il convient toutefois de noter qu'on ne sait pas encore si la directive européenne instaurera en définitive un plafonnement des taux de TVA.

Pour les droits d'accise, les mesures d'harmonisation proposées initialement par la Commission des Communautés européennes se traduiraient par une perte de recettes de 2 pour cent du PIB environ (compte non tenu des mesures qui ont déjà été prises pour réduire ces droits), mais si l'harmonisation n'est appliquée que dans les zones où les échanges frontaliers constituent un problème, la baisse des recettes pourrait être ramenée aux environs de 1 pour cent du PIB<sup>6</sup>.

D'autres sources de recettes publiques pourraient être affectées par le programme de réalisation du marché unique. Néanmoins, le gouvernement a récemment annoncé un certain nombre de modifications en ce qui concerne la taxation des intérêts réels provenant de placements dans des caisses de retraite et des compagnies d'assurance-vie, qui a rapporté 12 milliards de couronnes en 1989, soit 1½ pour cent du PIB. Aux termes de la seconde directive sur l'assurance-vie, soumise au Parlement européen en décembre 1989, les ressortissants danois pourront effectuer des placements d'épargne retraite auprès de compagnies d'assurances étrangères, et pour éviter que cette mesure n'ait une incidence négative sur le produit de l'impôt sur les intérêts réels, des allègements de l'impôt sur le revenu au titre des cotisations de retraite seront associés au paiement de l'impôt sur les intérêts réels. Le Code fiscal sera également simplifié, ce qui, de l'avis du gouvernement, résoudra le problème des sociétés étrangères qui se trouvent confrontées à des difficultés administratives apparemment incompatibles avec la liberté des échanges de services<sup>7</sup>.

Le taux de l'impôt sur les sociétés a été réduit dans le cadre du budget pour 1990, et ramené à l'intérieur de la fourchette proposée par la Commission de la CEE en 1988. De surcroît, il est à peine supérieur à la moyenne de la CEE (mais plus faible qu'en Allemagne, par exemple), et le taux effectif apparaît relativement réduit (tableau 13). Il convient de noter qu'un abaissement du taux de l'impôt sur les autres revenus du capital, qui rétablirait la symétrie dans ce domaine après la réduction de l'impôt sur les sociétés, n'aurait pas de répercussion négative sur les recettes. En fait, étant donné que le revenu d'intérêts net imposable des ménages a représenté un montant négatif de l'ordre de 50 milliards de couronnes en 1987<sup>8</sup>,

Tableau 13. **Fiscalité des sociétés dans certains pays de la CEE**

	Pourcentages	
	Taux légal de l'impôt sur les sociétés	Taux effectif de l'impôt sur les sociétés <sup>1</sup>
Danemark	50 <sup>2</sup>	39
France	39-42	43
Allemagne	36-56	46
Pays-Bas	35-40	35
Espagne	35	35
Royaume-Uni	35	43

1. Calculé pour 1988, avec comme entreprise de référence une société créée en 1984. Les calculs font apparaître l'impôt dû le plus faible possible au regard de l'excédent avant impôt, étant supposé que l'entreprise cherche à différer autant que possible le règlement de ses impôts.

2. Ramené à 40 pour cent à partir de 1990.

Source: Arbejderbevægelsens Erhvervsråd, *90'ernes skattereformer og det indre marked*, Copenhague, 1989.

cette mesure aurait des incidences bénéfiques sur les recettes publiques et sur la propension à épargner des ménages.

Le taux élevé de l'impôt sur le revenu des personnes physiques pourrait être un facteur de distorsion des migrations de main-d'œuvre d'un pays à l'autre. Toutefois, les flux migratoires à destination et en provenance du Danemark ont été jusqu'ici relativement faibles. L'incidence de l'intégration européenne dans ce domaine est encore incertaine.

Au total, la réalisation du marché unique aura de nombreux effets bénéfiques, mais elle risque de réduire l'importance des sources de recettes traditionnelles, en particulier indirectes. Il faudra donc déployer de nouveaux efforts pour éviter qu'une baisse des rentrées budgétaires ne se traduise par des compressions correspondantes dans les dépenses. Néanmoins, la contribution du secteur public à l'accroissement de l'épargne nationale sera sans doute limitée à moyen terme. Cela rendra d'autant plus urgente la nécessité de supprimer les distorsions qui entravent actuellement la croissance de l'épargne privée. Les problèmes relatifs aux autres sources de recettes, à la maîtrise des dépenses publiques et à l'épargne privée sont examinés ci-après.

#### *Autres sources de recettes*

On l'a vu, des taux d'imposition des revenus du capital pourrait se traduire par un gain de recettes, étant donné l'ampleur des déductions d'intérêts, et s'avérer

utile sur d'autres plans. Du point de vue de l'harmonisation, l'augmentation des recettes au titre des cotisations de sécurité sociale ne semble pas poser de problèmes, ces cotisations étant actuellement très faibles au Danemark. Toutefois, tandis que dans le long terme les coûts de main-d'œuvre sont en principe indépendants de ces coûts indirects, à court terme un relèvement des cotisations sociales pourrait entamer gravement la compétitivité-coûts. Il en serait probablement ainsi même dans l'hypothèse d'une baisse des prix et des salaires sous l'effet de la réduction des impôts indirects. Les biens fonciers ne pouvant être transférés à l'étranger, il serait toujours possible d'augmenter les impôts sur ces actifs pour compenser quelque peu la baisse des recettes fiscales engendrée par l'intégration européenne. Des taxes sur l'environnement pourraient également contribuer à accroître les recettes

### *Maîtrise des dépenses publiques*

Compte tenu des défis que pose l'intégration européenne, la maîtrise permanente des dépenses publiques paraît être une composante indispensable de la stratégie de l'épargne. Quoique cette action relève essentiellement d'un choix politique, il est probable qu'elle exigera un examen exhaustif et détaillé des postes de dépenses afin de réduire les activités non prioritaires et les transferts de revenu.

L'amélioration de l'efficacité du secteur public peut aussi s'avérer importante à cet égard. Certains progrès ont été réalisés dans la mise en place de nouveaux mécanismes de contrôle des dépenses publiques (cette question a été traitée dans la précédente étude). Ainsi, des redevances d'utilisation ont été instaurées pour les achats de médicaments, l'évacuation des eaux usées, et pour certaines catégories d'études supérieures. En revanche, d'autres majorations des redevances au titre des services publics se sont apparentées davantage à un impôt et n'ont guère contribué à améliorer les performances. De même, l'objectif principal des privatisations actuelles a été de dégager des recettes (ventes de bâtiments, de ferry-boats et d'autres actifs immobiliers) même si des considérations d'efficacité sont aussi entrées en ligne de compte. Tandis que les monopoles publics de la poste et des télécommunications ont été ouverts à la concurrence privée, le processus n'a guère avancé dans les transports publics (à l'exception d'un contrat de franchisage concernant une large partie des services de bus dans l'agglomération de Copenhague). En ce qui concerne l'administration générale, un rapport rédigé par une commission en 1988 a présenté des propositions détaillées en vue d'une réduction des effectifs de près de 11 000 personnes à l'horizon 1992<sup>9</sup>. Ce programme a connu un certain succès, comme en témoigne le budget pour 1990, mais il reste beaucoup à faire.

## *Renforcement de l'épargne privée*

Comme indiqué dans la précédente étude, l'extension des systèmes de retraite privés pourrait stimuler l'épargne des ménages. Cette mesure serait d'autant plus efficace si elle s'inscrivait dans une stratégie visant à réduire le rôle du secteur public dans la redistribution du revenu des individus au cours de leur vie. Les négociations salariales de 1989 ont marqué un progrès dans ce sens, puisque des régimes de retraite privés ont été introduits pour les salariés du secteur public qui n'étaient jusqu'alors couverts par aucun système de ce type.

Il est probable que l'épargne privée serait sensible à un allègement de la fiscalité des revenus du capital. Une diminution des impôts sur les revenus d'intérêts et, à l'inverse, une réduction de l'avantage fiscal au titre des intérêts versés, pourraient rétablir la symétrie du système d'imposition des revenus du capital, qui a été récemment affectée par l'abaissement du taux de l'impôt sur les sociétés. De surcroît, les règles fiscales restant inchangées, une telle mesure n'appellerait pas de dispositions transitoires complexes, mais pourrait être introduite progressivement, la réduction du taux de l'impôt étant annoncée à l'avance, puis mise en œuvre de façon graduelle. Ainsi qu'on l'a noté plus haut, cet ajustement pourrait avoir d'autres effets positifs.

Une commission a récemment examiné un certain nombre de mesures destinées à renforcer l'épargne<sup>10</sup>. Certaines d'entre elles, notamment un nouveau mécanisme d'épargne apparenté à un système de loterie, seront soumises au Parlement cette année. Toutefois, d'autres dispositions peuvent avoir un impact plus significatif. Elles devraient être conçues de manière à ne pas peser sur l'épargne du secteur public en entraînant la création de nouveaux allègements fiscaux, etc. Ainsi, il est prévu de confier à la Poste la gestion des comptes d'épargne : les fonds seraient placés en effets publics à court terme et les coûts de traitement seraient faibles en raison du volume des transactions. Ce système permettrait non seulement d'accroître l'épargne, puisqu'il offrirait un rendement élevé sur les petits dépôts, mais aussi d'intensifier la concurrence dans le secteur financier.

Etant donné que la réduction des déséquilibres économiques et le renforcement de la croissance du revenu passent par une augmentation durable de l'épargne nationale, et que l'intégration européenne est susceptible de produire des effets en sens inverse, au cours des prochaines années les autorités devront trouver de nouveaux moyens de stimuler l'épargne publique tout en atténuant les distorsions qui affectent l'effort d'épargne privé. L'analyse qui précède donne simplement une idée du très large dialogue qu'il convient d'instaurer pour préparer l'économie danoise à la coopération et à la concurrence internationales dans les années 90.

### III. Allocation de ressources et croissance

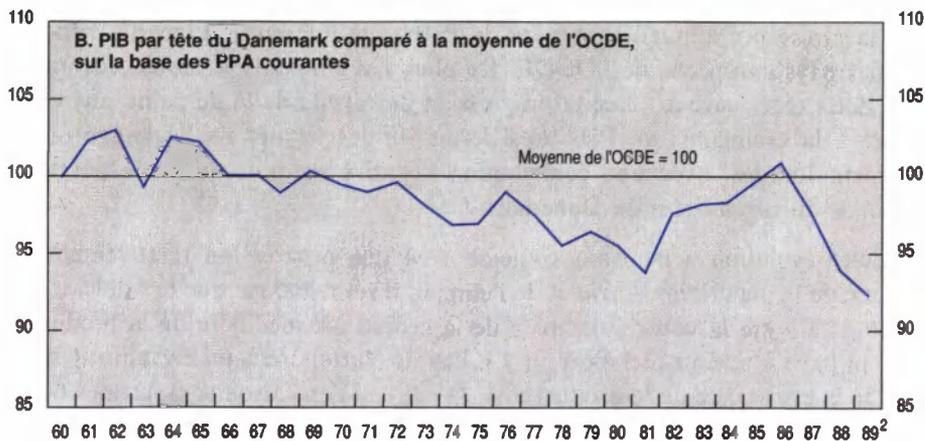
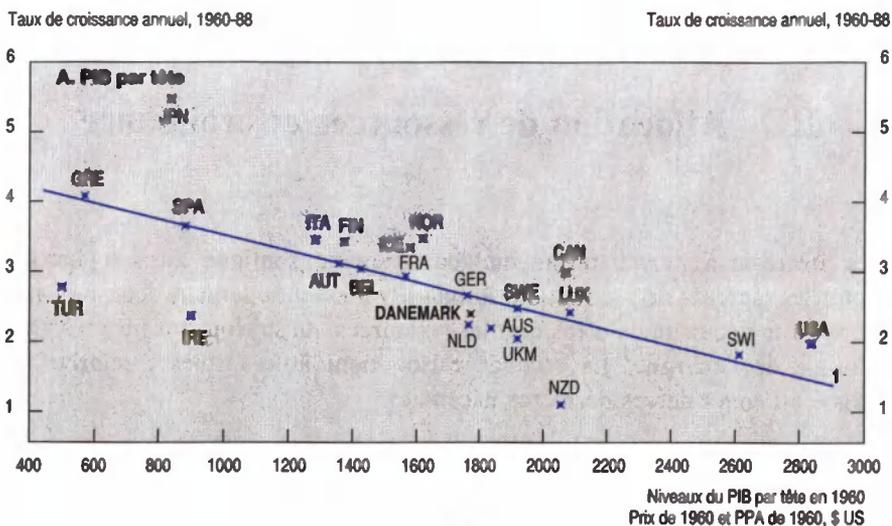
La stratégie à moyen terme du gouvernement souligne aussi le besoin de réaffecter les facteurs de production. A cela il y a essentiellement deux raisons. La première est la nécessité de transférer les ressources qui se trouvent libérées grâce à la stratégie de l'épargne. La seconde raison tient à la faiblesse relative de la croissance au cours de ces dernières décennies.

#### Pourquoi la croissance a-t-elle été relativement lente ?

Au cours de la période 1973-89 – c'est-à-dire depuis le premier choc pétrolier – la croissance annuelle moyenne du PIB a été inférieure d'environ  $\frac{1}{2}$  point à celle des pays européens de l'OCDE. De plus, l'augmentation rapide des intérêts sur la dette extérieure a freiné la progression du revenu de  $\frac{1}{4}$  de point environ par rapport à la croissance du PIB. Les pertes sur les termes de l'échange ont été également lourdes, avec une contribution négative de près de  $\frac{1}{4}$  de point à la croissance du revenu réel du Danemark<sup>11</sup>.

Cette évolution a pourtant coïncidé avec une progression relativement plus soutenue de la population active et de l'emploi. Il semble donc que la faiblesse de la productivité a été la cause principale de la croissance médiocre de la production. Dans un pays à revenu réel élevé, il y a lieu de s'attendre à un certain ralentissement de la croissance de la productivité. De fait, si l'on raisonne en termes de PIB par tête, le Danemark apparaît relativement bien placé sur l'échelle internationale de « rattrapage » (graphique 8). Toutefois, cette position est la résultante d'une croissance du PIB par personne occupée plus faible que prévu et d'une hausse assez soutenue du taux d'activité; au reste, à en juger par les données disponibles, la croissance médiocre de la productivité par personne n'a pas été due à une réduction disproportionnée de la durée du travail (tableau 14). *Grosso modo*, le niveau actuel du PIB aurait été plus élevé de 25 pour cent (ou la croissance annuelle plus forte de

## Graphique 8. L'EFFET DE RATTRAPAGE



1. La droite correspond à l'équation estimée :

$$\text{CAP} = 4,48 - 0,000946 \text{ GDPCAP}$$

(11,7)    (-4,3)

où :

CAP est la croissance du PIB par tête pour la période 1960-88 et GDPCAP est le niveau du PIB par tête en 1960.

2. Estimation.

Source : OCDE, *Comptes Nationaux*.

**Tableau 14. Durée du travail**  
 Nombre moyen d'heures de travail effectives par personne et par an

	1970	1987	Variation annuelle moyenne Pourcentages
Industries manufacturières, travailleurs manuels Danemark	1 832	1 613	-0.7
Emploi total			
Canada	1 890	1 753	-0.4
Finlande	1 982	1 772	-0.7
Italie	1 969	1 736 <sup>1</sup>	-0.8
Norvège	1 839	1 551	-1.0
Suède	1 641	1 466	-0.7
Emploi salarié			
France	1 821	1 540	-1.0
Allemagne	1 885	1 620	-0.9
Etats-Unis	1 822	1 749	-0.2

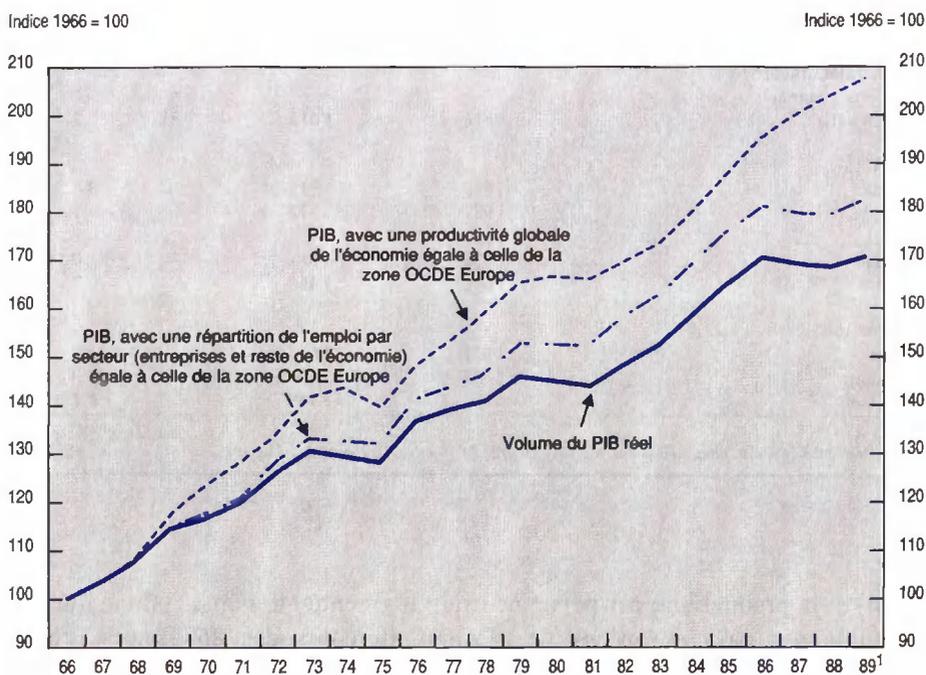
1. 1985.

Source: Danmarks Statistik, base de données ADAM; OCDE, *Perspectives de l'emploi*, juillet 1989.

1 point) si la productivité par personne avait augmenté au même rythme que dans l'ensemble des pays européens de l'OCDE au cours des 25 années écoulées (graphique 9).

Le retard de la productivité du Danemark sur l'ensemble des autres pays européens de l'OCDE semble lié dans une certaine mesure à l'expansion rapide du secteur public. Si la part de ce secteur dans l'emploi avait suivi l'évolution enregistrée dans le groupe des pays européens de l'OCDE ces 25 dernières années, le PIB mesuré serait de 6 à 7 pour cent plus élevé à l'heure actuelle. Bien entendu, les comparaisons concernant l'évolution de la productivité dans le secteur privé et dans le secteur public dépendent des conventions adoptées pour l'établissement des comptes nationaux. Néanmoins, s'il n'existe guère de données directes pour le Danemark, les travaux menés en vue d'élaborer des indicateurs de productivité pour le secteur public de la Suède (qui s'apparente à maints égards à celui du Danemark) donnent à penser que l'hypothèse habituelle d'une croissance nulle de la productivité du secteur public n'est pas exagérément pessimiste<sup>12</sup>. Les indications recueillies sur différents domaines de dépense montrent que le Danemark pourrait avoir été confronté à des problèmes de productivité similaires pendant les années 70<sup>13</sup>. L'évolution des indicateurs de productivité pendant les années 80 aboutit cependant à un tableau plus diversifié. Par ailleurs, s'il est vrai que,

Graphique 9. PIB - CALCULS EN CONTRE-ÉPREUVE



1. Estimation.

Source : Calculs du Secrétariat de l'OCDE.

jusqu'au début des années 80, l'écart de croissance du PIB par rapport aux pays européens de l'OCDE a résulté pour près de moitié d'une expansion plus forte du secteur public au Danemark, le fait saillant de ces dernières années est le déclin relatif de la productivité du secteur privé malgré l'amélioration observée en 1989.

Ces trente dernières années, la productivité totale des facteurs a aussi augmenté plus lentement au Danemark que dans le groupe des pays européens de l'OCDE (tableau 15). Ainsi, la faiblesse des gains de productivité de la main-d'œuvre ne vient pas d'une substitution capital-travail plus réduite que dans les autres pays. D'ailleurs, la baisse de productivité du capital a été plus accusée au

Tableau 15. **Apports de facteurs et productivité dans le secteur des entreprises**

Taux de croissance annuel

	Danemark			OCDE Europe <sup>1</sup>		
	1963-73	1973-79	1979-89	1963-73 <sup>2</sup>	1973-79	1979-89
Apport de main-d'œuvre	-0.30	-0.98	0.12	-0.12	-0.28	0.12
Apport de capital	5.22	3.86	2.77	5.28	3.94	2.88
Apports totaux	1.25	0.38	0.86	1.50	0.98	0.94
Production	3.99	1.56	1.79	4.85	2.40	2.28
Productivité totale des facteurs	2.74	1.19	0.92	3.33	1.43	1.34

1. Moyenne des pays suivants : Allemagne, France, Royaume-Uni, Italie, Autriche, Danemark, Finlande, Grèce, Irlande, Norvège, Suède, Suisse, Pays-Bas et Espagne.

2. Pour les Pays-Bas : période 1970-73 ; pour l'Espagne : période 1964-73.

Source : Secrétariat de l'OCDE.

Danemark tout au long de cette période, même si l'écart est allé en diminuant. La composition de la population active ne peut guère rendre compte des mauvais résultats en matière de productivité, étant donné que la part des travailleurs non qualifiés et peu performants a nettement diminué (voir chapitre IV). Enfin, la lenteur de la productivité n'est pas davantage imputable au poids relativement réduit du secteur manufacturier dans l'économie danoise, puisque celui-ci a été également touché<sup>14</sup>.

Une croissance faible de la productivité et des revenus est souvent associée à des problèmes d'allocation des ressources. Dans le cas du Danemark, cette thèse est confirmée par le fait que les emprunts à l'étranger n'ont pas, semble-t-il, été consacrés à des investissements assez rentables pour permettre le remboursement de la dette extérieure. La progression médiocre du revenu pourrait aussi résulter de la faiblesse des activités de R&D et de la lenteur du processus de participation à la division internationale du travail. Ces aspects sont examinés ci-après.

### *Allocation des ressources*

Il semblerait peu justifié d'imputer la faible progression du revenu à des carences dans l'affectation des ressources, étant donné que le Danemark est considéré comme un pays relativement libéral en ce qui concerne l'allocation des ressources par le secteur privé. Ainsi, le niveau des aides à l'industrie est l'un des plus faibles de la zone de l'OCDE, et le Danemark joue le rôle de chef de file pour

l'application des décisions relatives au grand marché européen. Dans les industries manufacturières, le seul secteur de quelque importance qui a bénéficié d'une intervention de l'Etat est la construction navale. Cependant, on relève quelques exceptions notables ailleurs, notamment dans le logement, l'agriculture, les transports, l'énergie et les services de santé privés, dont certaines résultent cependant des réglementations de la CEE. Enfin, et surtout, le système fiscal peut engendrer d'importantes distorsions.

#### *a) Restrictions et subventions*

Les aides dont bénéficient les propriétaires-occupants de leur logement sont essentiellement d'ordre fiscal. Leur ampleur s'est cependant réduite avec le ralentissement de l'inflation, étant donné les importantes déductions au titre des intérêts, le niveau de la valeur locative imputée et l'absence presque totale d'imposition des plus-values. Qui plus est, les déductions autorisées au titre des paiements d'intérêts ont été ramenées à 50 pour cent dans le cadre de la réforme fiscale de 1987. Néanmoins, l'avantage fiscal lié aux intérêts hypothécaires peut être estimé à  $3\frac{1}{2}$  pour cent du PIB<sup>15</sup>. La valeur locative imputée est relativement élevée par rapport aux autres pays, et son niveau doit, là encore, être apprécié en fonction de la faiblesse des déductions pour amortissement ; en revanche, on l'a vu, les gains en capital échappent dans une large mesure à l'impôt<sup>16</sup>. Dans le secteur locatif, les restrictions en matière de loyer sont si sévères, et l'aide accordée aux associations immobilières si importante, que la construction privée, non subventionnée, de logements locatifs a pratiquement cessé. De surcroît, la réglementation a faussé la structure des loyers, des logements de qualité comparable étant offerts à des prix différents, ce qui a nui à la mobilité de la main-d'œuvre. Le contrôle des loyers n'alourdit pas nécessairement les dépenses publiques, mais il accroît la demande de logements. Si l'activité de construction est développée en conséquence, il en résulte une augmentation des subventions publiques au logement et à la construction. Les associations immobilières perçoivent des aides directes de l'Etat (équivalent à  $1\frac{1}{2}$  pour cent du PIB environ) pour couvrir une partie de leurs frais financiers. Par ailleurs, elles émettent des obligations indexées non assujetties à l'impôt sur les intérêts réels, ce qui représente une bonification d'intérêts indirecte. Enfin, l'ensemble des aides au logement accordées aux ménages représente environ  $\frac{2}{3}$  pour cent du PIB. Au total, les subventions au logement au sens étroit (hors déductions d'intérêts) représentent  $2-2\frac{1}{2}$  pour cent du PIB. Non seulement ce soutien élevé gonfle artificiellement la demande de logements, et attire vers la construction des ressources qui dégageraient un rendement plus élevé dans d'autres branches, mais en outre la complexité du système est une cause supplémentaire de gaspillage des ressources<sup>17</sup>.

Pratiquement tous les modes de transport collectif bénéficient, sous une forme ou sous une autre, d'une intervention et/ou d'une aide de l'Etat. Les subventions directes représentent quelque 9 pour cent de la valeur ajoutée dans le secteur. Les transports sont subventionnés de façon indirecte par l'exonération de la TVA, et les entreprises de ce secteur sont également protégées par leur statut de monopoles publics (chemins de fer, autocars) ou par des accords officiels qui limitent la concurrence et prévoient une tarification commune (trafic aérien intérieur et international, taxis). Certes, ces aides, de même que la fiscalité élevée qui frappe les moyens de transport privés, sont en partie justifiées, notamment pour des raisons de protection de l'environnement, mais il ne fait pas de doute que la concurrence et la rentabilité peuvent être améliorées dans ce secteur<sup>18</sup>. En revanche, la concurrence qui s'exerce à peu près sans entraves dans le transport routier de marchandises a introduit un élément de discipline dans d'autres segments du marché. A l'inverse, le registre maritime international danois créé récemment est un exemple de dispositif qui touche l'affectation des ressources en instaurant des allègements fiscaux sélectifs. Il faut cependant tenir compte de ce que d'autres pays ont, avant le Danemark, adopté des systèmes analogues.

Il y a très peu de subventions directes dans le secteur de l'énergie. Toutefois, la production intérieure de gaz naturel bénéficie d'une aide indirecte massive du fait que cette source d'énergie est exonérée des lourdes taxes générales frappant les produits énergétiques. En dépit de ce soutien (près de 1/3 de point du PIB en 1989) les sociétés gérées par des municipalités qui assurent la distribution régionale du gaz ont dû faire face à de graves difficultés<sup>19</sup>.

Bien que le secteur bancaire soit en principe ouvert à la concurrence intérieure et internationale, il apparaît peu performant par rapport aux autres pays de la zone de l'OCDE, du moins pour ce qui est des services à la petite clientèle<sup>20</sup>. Toutefois, les opérations de fusion réalisées ces derniers temps, même si elles renforcent la concentration et si elles tendent à affaiblir la concurrence, semblent indiquer que les banques se préparent à affronter une concurrence internationale plus vive dans le cadre du marché unique européen.

Dans le secteur des services de santé privés, la concurrence entre pharmacies est bridée par un système de prix indicatifs et de péréquation des revenus. En outre, l'exercice de la médecine est soumis à un *numerus clausus*. Pour d'autres professions libérales, notamment les dentistes et les avocats, il n'existe pas de restrictions officielles mais des organisations professionnelles limitent la concurrence.

Dans le secteur manufacturier, on l'a vu, il n'y a guère de réglementations ou de subventions. Hormis une aciérie nationale, qui a été renflouée à plusieurs reprises, les chantiers navals constituent la principale exception. Dans les années 70 et

au début des années 80, le soutien à la construction navale a consisté principalement à financer l'écart entre le taux d'intérêt à long terme du marché et le taux réglementé des obligations émises par les chantiers navals. Lorsque les taux du marché ont baissé, au cours des années 80, les entreprises ont bénéficié de déductions d'amortissement plus élevées. En dépit d'une amélioration du carnet de commandes, il a été décidé d'éliminer progressivement le dispositif d'ici à 1992, bien que les déductions d'amortissement extraordinaires aient été interrompues en 1988.

Dernier aspect, et non le moindre, les restrictions légales concernant les heures d'ouverture des magasins favorisent probablement les établissements de faible taille et peu performants. Les réglementations qui limitent la quantité de marchandises susceptibles d'être importées directement par des ressortissants danois entraînent également la concurrence et semblent avoir favorisé le gonflement des marges bénéficiaires (du moins pour le matériel audiovisuel), ce qui dénote des carences dans le système de distribution.

S'agissant de l'agriculture, un programme visant à alléger les charges d'intérêt a été adopté en 1988. Il semble cependant n'avoir reçu qu'un accueil mitigé des agriculteurs, son incidence sur le revenu agricole étant estimée pour la première année à 0.3 milliard de couronnes seulement, soit quelque 1 pour cent de la valeur ajoutée dans l'agriculture. Ceci doit être replacé dans le contexte que l'ESP moyen représente près de 50 pour cent pour la Communauté européenne dans son ensemble<sup>21</sup>.

#### *b) L'allocation des ressources et le système fiscal*

Au cours des années 80, la fiscalité des sociétés a été modifiée à plusieurs reprises. Selon la théorie néo-classique de l'investissement, les effets de ces changements sur les incitations marginales à investir peuvent être définis comme suit : les incitations à investir ont été accrues, la discrimination au profit de la construction de locaux et au détriment de l'acquisition de machines a été pratiquement supprimée, mais il subsiste un biais en faveur du financement par l'emprunt de préférence au financement sur fonds propres ou sur bénéfices non distribués (tableau 16)<sup>22</sup>. La distorsion à l'encontre des bénéfices distribués persiste, ce qui entraîne une immobilisation du capital<sup>23</sup>.

Les taux marginaux élevés de l'impôt sur le revenu des personnes physiques nuisent également à l'allocation des ressources, par exemple sur le marché du travail. Bien que l'offre globale de main-d'œuvre ait augmenté à un rythme relativement rapide, les contre-incitations ont sans doute été importantes pour certaines catégories de travailleurs. A la partie inférieure de l'échelle des revenus, il y a eu

**Tableau 16. Taux marginaux effectifs d'imposition de l'investissement dans le secteur des entreprises**

Pourcentages

Source de financement	1980			Après les réformes fiscales <sup>1</sup>		
	Machines	Locaux	Moyenne <sup>2</sup>	Machines	Locaux	Moyenne <sup>2</sup>
Prêts	- 35	- 54	- 44	- 87	- 89	- 88
Augmentation de capital	114	67	92	37	31	34
Bénéfices non distribués	78	47	64	16	10	13
Moyenne <sup>2</sup>	- 1	- 26	- 13	- 60	- 63	- 61

*Note:* Les taux marginaux effectifs d'imposition ont été estimés par le rapport entre la taxation totale d'un investissement marginal (compte tenu des impôts versés par la société et par l'investisseur privé) et le rendement net d'impôt pour un investisseur privé. Ainsi, un taux d'imposition de 100 pour cent selon cette définition correspondrait à un taux de 50 pour cent du rendement avant impôt.

1. Mais avant la réduction du taux de l'impôt sur les sociétés prévue en 1990.

2. Moyenne pondérée selon l'importance des composantes.

*Source:* P.B. Sørensen, « Skatteincitamenter til opsparing og investering: En vurdering af firsernes skattereformer », *Nationaløkonomisk Tidsskrift*, Vol. 126/3, Copenhague, 1988.

**Tableau 17. Taux marginaux composites de l'impôt pour un ménage à faible revenu<sup>1</sup>**

Revenu brut, en couronnes	Contribution de			Taux marginal composite de l'impôt
	Impôt sur le revenu	Allocation logement	Allocation pour enfant à charge	
	Points de pourcentage			Pourcentages
80 000-116 700	50.1	10.9	27.1	88.1
116 700-140 700	51.6	11.2	27.9	90.7
140 700-150 800	57.6	11.2	27.9	96.7
150 800-152 000	57.6	18.8	27.9	104.3
152 000-205 900	57.6	18.8	0.0	76.4
205 900-216 400	57.6	0.0	0.0	57.6
216 400 et plus	68.7	0.0	0.0	68.7

1. Un adulte et deux enfants (fréquentant respectivement le jardin d'enfants et la garderie) vivant dans un appartement en location. Les familles soumises à un taux marginal composite de plus de 80 pour cent sont relativement peu nombreuses (7 500 environ en 1989). En revanche, plus de 350 000 familles, soit 16 pour cent du total, se situent dans la fourchette 65-70 pour cent.

*Source:* Ministère des Affaires économiques, *Lovmodelberetning maj 1989*, Copenhague, 1989.

interférence des transferts sociaux liés aux revenus et du système d'imposition du revenu (tableau 17). Abstraction faite des transferts liés au niveau des ressources, le taux marginal composite des impôts directs et indirects est compris entre 63 et 76 pour cent pour le contribuable ordinaire<sup>24</sup>. De plus, le taux de 76 pour cent s'applique à partir d'un seuil qui ne dépasse que de 15 pour cent le revenu imposable d'un ouvrier moyen<sup>25</sup>. Le niveau élevé des taux marginaux et l'importance des

déductions diverses engendrent un écart notable entre les taux de hausse des salaires respectivement avant impôt et nets d'impôt, ce qui renforce les pressions salariales à un niveau de chômage donné. De la sorte, le taux de chômage associé à une compétitivité-coûts inchangée se trouve augmenté. L'importance des taux marginaux d'imposition, l'étroitesse de l'éventail des salaires et la forte «solidarité» qui caractérise le régime d'indemnisation du chômage (voir chapitre IV) font que le rendement financier de l'investissement dans la formation est limité, voire négatif sur la vie entière. Par ailleurs, ces divers effets marginaux tendent à atténuer les incitations au redéploiement de la main-d'œuvre vers les secteurs à productivité plus élevée.

Non seulement les taux marginaux élevés ont une incidence négative sur la détermination des salaires et sur l'offre de main-d'œuvre, mais en outre – et cet aspect est peut-être moins connu – ils s'avèrent inefficients du point de vue des rentrées fiscales et de la redistribution du revenu. Dans une optique comparative internationale, la distribution du revenu net d'impôt au Danemark n'apparaît pas très différente de la distribution avant impôt (indice de Musgrave dans le tableau 18). En ce qui concerne la distribution de l'impôt au regard de la distribution du revenu avant impôt, le système fiscal danois se classe parmi les moins progressifs, comme en témoigne le niveau élevé de la charge fiscale globale (indices de Kakwani et de Suits). Cette faible progressivité effective est due notamment à l'effet des déductions fiscales, bien plus importantes au Danemark que dans les autres pays. A cet égard, on citera plus particulièrement la forte déductibilité des intérêts versés. En ce qui concerne le rendement, on a des raisons de penser qu'un relèvement du taux marginal de la fiscalité directe et indirecte pour les contribuables de la tranche supérieure du barème ne produirait que des gains de recettes minimales, en raison d'effets négatifs concernant l'offre de main-d'œuvre ainsi que l'évasion et la fraude fiscales<sup>26</sup>. En revanche, une réduction des taux marginaux pourrait avoir des retombées appréciables dans ces domaines, et compenser en partie la perte de recettes liée à l'abaissement des taux d'imposition.

Les impôts marginaux frappant les revenus de l'épargne sont élevés, tandis que les charges d'intérêt sont déductibles du revenu imposable. La précédente étude avait souligné la nécessité de réduire ce biais fiscal à l'encontre de l'épargne. Néanmoins, le budget pour 1990 prévoit un accroissement sensible de l'avantage fiscal au titre des intérêts. Pourtant, une hausse du taux d'épargne pourrait à moyen terme renforcer la croissance mais aussi, à un moment où les taux d'intérêt réels internationaux sont bien supérieurs au taux de croissance économique, augmenter le produit national par rapport au produit intérieur en améliorant la position extérieure et en réduisant les versements d'intérêts à l'étranger.

Tableau 18. Mesures de la progressivité

	Musgrave		Kakwani		Suits		SPLIT	
	Revenu soumis à l'impôt	Revenu brut						
	Pourcentages							
Danemark	1.05	1.08	0.06	0.17	0.19	0.32	-20	54
Australie	1.08	1.08	0.27	0.30	0.45	0.48	35	41
Autriche	1.04	1.04	0.23	0.23	0.39	0.39	17	19
Belgique	1.08	n.d.	0.23	n.d.	0.38	n.d.	66	n.d.
Canada <sup>1</sup>	1.11 (1.03)	1.11 (1.03)	— (0.34)	— (0.34)	0.82 (0.78)	0.82 (0.78)	69 (76)	69 (76)
Finlande	1.08	1.08	0.16	0.21	0.32	0.37	42	56
France	1.03	n.d.	0.31	n.d.	0.55	n.d.	13	n.d.
Allemagne	1.05	n.d.	0.24	n.d.	0.56	n.d.	23	n.d.
Grèce	1.04	n.d.	0.25	n.d.	0.44	n.d.	14	n.d.
Irlande	1.08	n.d.	0.30	n.d.	0.53	n.d.	98	n.d.
Italie	1.03	n.d.	0.00	n.d.	0.21	n.d.	40	n.d.
Pays-Bas	(1.05)	n.d.	(0.27)	n.d.	(0.51)	n.d.	(5)	n.d.
Norvège	1.07	n.d.	0.15	n.d.	0.27	n.d.	21	21
Espagne	1.05	n.d.	0.27	n.d.	0.45	n.d.	-1	n.d.
Suède	1.08	n.d.	0.13	n.d.	0.24	n.d.	96	n.d.
Royaume-Uni	1.06	n.d.	0.39	n.d.	0.72	n.d.	84	n.d.
Etats-Unis	1.03	1.04	0.09	0.37	0.66	0.78	16	79

Note: Les mesures ci-dessus indiquent le degré de progressivité du système fiscal selon les deux définitions du revenu :

	Progressif	Proportionnel	Régressif
Musgrave	Supérieur à 1	1	Inférieur à 1
Kakwani	Positif	0	Négatif
Suits	Positif	0	Négatif

Les trois mesures de la progressivité peuvent être caractérisées comme suit. L'indicateur de Musgrave compare la distribution du revenu net d'impôt avec celle du revenu avant impôt. Les indicateurs de Kakwani et de Suits comparent la distribution des impôts avec celle du revenu avant impôt. Pour le Danemark, la première mesure tend à faire apparaître le système fiscal comme plus progressif, par rapport aux autres pays, que ce n'est le cas des deux autres indicateurs. La raison en est que la pression fiscale globale au Danemark est si forte que la distribution du revenu net d'impôt est sensiblement altérée par rapport à la distribution avant impôt, alors même que l'impôt n'est pas très progressif par rapport au revenu avant impôt. Les colonnes SPLIT indiquent la part de l'effet de progressivité, c'est-à-dire la différence de distribution entre une définition large du revenu avant impôt et le revenu imposable. Cet indicateur traduit donc l'effet des déductions et allègements. Dans le cas du Danemark, un chiffre négatif pour le revenu soumis à l'impôt signifie que les déductions, notamment au titre des intérêts, ont eu un effet dégressif.

1. Les chiffres entre parenthèses indiquent les effets qui résultent de l'addition des crédits négatifs d'impôts remboursables du revenu soumis à l'impôt et du revenu brut.

Source: OCDE, *Base d'imposition du revenu des personnes physiques*, à paraître.

La fiscalité élevée des revenus de l'épargne réduit en outre la sensibilité des rendements nets d'impôt par rapport aux rendements avant impôt et s'oppose de ce fait à une allocation optimale des ressources. De surcroît, l'avantage fiscal important accordé au titre des déductions d'intérêts implique que les coûts marginaux des facteurs sont en général trop bas dans le secteur financier, car les contribuables peuvent déduire la totalité des charges financières (non seulement la fraction qui représente le rendement pour le prêteur/le déposant, mais aussi celle qui constitue la rémunération des facteurs de production dans le secteur financier)<sup>27</sup>. En outre, le secteur financier n'est pas assujéti à la TVA, ce qui tend à engendrer une offre et une demande excessives de services bancaires, encore que ce biais soit partiellement compensé par le niveau plus élevé des cotisations sociales dans ce secteur.

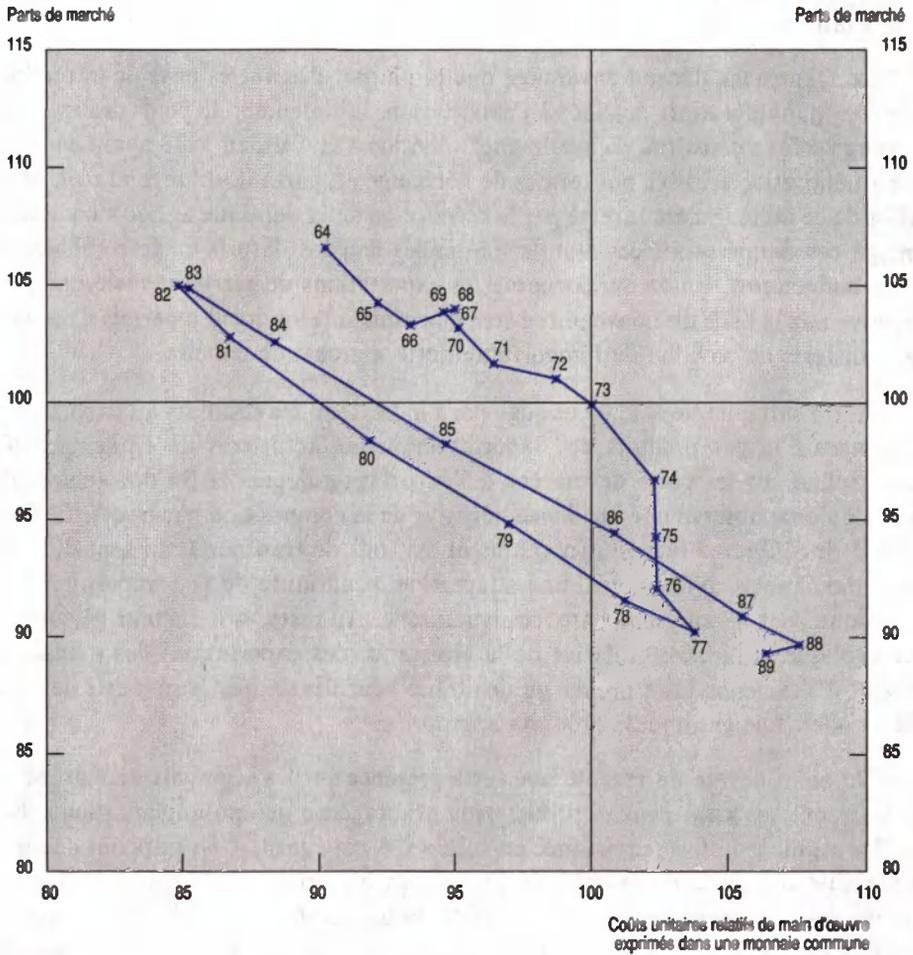
La fiscalité indirecte engendre aussi des distorsions dans l'allocation des ressources. Ainsi qu'on l'a noté dans la précédente étude du Danemark, la structure des impôts indirects fait peser une charge fiscale relativement lourde sur les produits à contenu en importations élevé. Un exemple extrême en est donné par la taxation des automobiles, la plus lourde de la zone de l'OCDE. Si elle a sans aucun doute freiné les achats de véhicules, elle a aussi entraîné une consommation accrue de ressources dans d'autres secteurs, notamment le marché des voitures d'occasion et la réparation automobile ainsi que les transports publics, et contribué probablement à réduire la mobilité géographique de la main-d'œuvre. Par conséquent, le gain net sur le plan de la croissance économique et de l'équilibre macro-économique est difficile à déterminer, et peut être bien moindre qu'on ne le suppose.

La TVA est appliquée à un taux uniforme sur une très large assiette, de sorte que les allègements fiscaux sont limités. Hormis les services financiers, la principale exception concerne le taux zéro applicable aux journaux – les salaires étant très élevés dans la presse<sup>28</sup>. Pour les droits indirects, les principales dépenses fiscales concernent le secteur de l'énergie, avec en particulier la subvention implicite au gaz naturel analysée plus haut<sup>29</sup>. Dans certaines branches, les délais de paiement accordés par les autorités douanières représentent une importante subvention indirecte<sup>30</sup>.

### *Spécialisation et R&D*

Pendant très longtemps, les résultats à l'exportation des industries manufacturières danoises ont reflété l'évolution de la compétitivité – autrement dit, à compétitivité inchangée, les exportations de ce secteur ont augmenté parallèlement aux importations de biens manufacturés par les partenaires commerciaux du Danemark (graphique 10). Cette règle a été démentie dans les années 70, les exportations

**Graphique 10. COMPÉTITIVITÉ ET RÉSULTATS À L'EXPORTATION<sup>1</sup>**  
 Industries manufacturières, indice 1973 = 100



1. Moyenne mobile sur 4 ans.

Source : Secrétariat de l'OCDE.

manufacturières ayant progressé moins vite que les importations des partenaires commerciaux, alors même que la compétitivité (mesurée d'après les coûts unitaires relatifs de main-d'œuvre) est restée largement inchangée. Ainsi, la compétitivité ne paraît pas avoir exercé d'effets structurels négatifs ou positifs durables sur le volume des exportations de produits manufacturés au cours des années 80. Cela ne signifie pas pour autant qu'il n'y a pas d'incidences structurelles négatives à l'exportation.

Le Danemark dépend davantage que la plupart des autres pays de la production non manufacturière destinée à l'exportation. Initialement, le poids des exportations agricoles a constitué un avantage, l'adhésion à la CEE en 1973 ayant entraîné une amélioration sensible des termes de l'échange et, partant, du revenu réel. Mais l'effet de ce facteur a été inversé par le recentrage de la politique agricole commune engagé ces dernières années afin de limiter les hausses de prix et de stabiliser les coûts budgétaires. En ce qui concerne les exportations de services, seule une aide effective par le biais du nouveau registre maritime international a permis d'enrayer les transferts de pavillon de l'importante flotte marchande danoise.

Autre fait notable : si l'on en juge par l'indicateur des résultats à l'exportation, la composition par produits des exportations manufacturières du Danemark n'a guère influé sur les parts de marché à l'exportation depuis la fin des années 70, tandis qu'on a observé une incidence négative de la composition par pays<sup>31</sup>. Celle-ci dépend de différents facteurs (notamment les frais de transport) qui sont difficilement modifiables. Néanmoins, une adaptation insuffisante de la composition géographique peut dénoter une carence structurelle. Au reste, si le facteur géographique explique la faiblesse relative de la croissance des exportations, les industriels doivent à l'évidence faire preuve de flexibilité pour développer leurs parts de marché et offrir une gamme de produits appropriée.

Du point de vue du revenu, une forte présence sur les segments de marché où les prix sont soutenus peut se révéler plus avantageuse qu'une implantation solide sur des segments à forte croissance en volume. A cet égard, il est frappant de noter la stabilité des parts de marché du Danemark mesurées à prix courants dans le secteur manufacturier. Entre 1977 et 1986, la part de marché globale pondérée en fonction des destinations et des produits a évolué à l'intérieur d'une fourchette de - 2 à + 2 pour cent<sup>32</sup>. En revanche, les parts de marché exprimées en volume ont augmenté fortement jusqu'en 1984 (+15 pour cent par rapport à 1977) avant de régresser brutalement (- 8 pour cent de 1984 à 1986). Il apparaît donc que les évolutions des prix relatifs et les variations connexes des parts de marché en volume se soient dans une large mesure compensées. Cela ne signifie pas pour autant que la

compétitivité ne joue aucun rôle. Elle influe sur la rentabilité et donc sur la volonté des entreprises de réaliser des investissements à long terme en vue de s'implanter sur des segments de marché à croissance rapide. En outre, la compétitivité influence le degré de pénétration des importations. Enfin, les résultats des exportations sont également améliorés à court terme par les gains de productivité<sup>33</sup>.

En ce qui concerne la composition par produits des exportations, il est particulièrement préoccupant de constater que les exportateurs danois sont relativement peu présents dans les créneaux à très forte expansion, et que leur part dans les importations de l'OCDE tend à se réduire (tableau 19). Ils sont par ailleurs sur-représentés dans les segments à croissance médiocre. Bien que les segments à croissance rapide ne correspondent pas nécessairement à des produits à contenu en R&D élevé, il existe néanmoins une certaine corrélation entre croissance et intensité de R&D<sup>34</sup>. On s'est donc inquiété du degré d'intensité de R&D de la production danoise et de l'effort global en faveur de la R&D. Toutefois, une comparaison internationale de l'évolution des parts de marché pour les produits à forte intensité de R&D montre que le Danemark a fait jeu égal avec les autres pays d'Europe occidentale durant les années 80, même si ce n'était pas le cas auparavant. En outre, tandis que les dépenses de R&D, à 1.4 pour cent du PIB en 1987, étaient encore faibles au regard de la moyenne des pays de l'OCDE, elles ont augmenté à un rythme relativement rapide. Si le bas niveau des dépenses de R&D est, dans une certaine mesure, le reflet de la structure industrielle spécifique du Danemark, il convient de noter que les activités de recherche dans les différentes branches d'activité semblent plus réduites au Danemark qu'à l'étranger<sup>35</sup>. En revanche, les

Tableau 19. Croissance des exportations et des marchés du Danemark pour les produits autres que l'énergie

Pourcentages

	Parts des importations des pays de l'OCDE		Part des exportations danoises		Variation des parts de marché du Danemark 1980-87 <sup>1</sup>
	1980	1987	1980	1987	
<b>Produits à croissance</b>					
Très élevée	21.1	30.7	12.1	16.9	- 9.6
Elevée	22.4	26.7	28.5	31.4	- 12.3
Moyenne	25.4	23.8	31.1	32.4	5.4
Faible	31.2	18.8	28.3	19.4	7.4

1. Croissance des exportations danoises moins croissance des importations des pays de l'OCDE pour la même catégorie de produits. Source: Ministère des Finances, *Finansredogørelse 90*, Copenhague, 1988.

données, certes insuffisantes, sur la balance des paiements technologiques du Danemark (revenu des brevets, des licences, du savoir-faire, etc.) font apparaître un taux de couverture plus élevé que dans beaucoup d'autres pays de l'OCDE<sup>36</sup>. Il est donc difficile de tirer des conclusions définitives au sujet du niveau technologique relatif du Danemark.

La faiblesse de l'effort de R&D s'explique par un tissu industriel où prédominent les petites entreprises. La proportion de sociétés ayant une activité de R&D soutenue tend à croître avec la taille de l'entreprise. Le facteur taille peut aussi expliquer le degré d'internationalisation relativement réduit de l'économie danoise (voir ci-après) : en effet, dans la plupart des secteurs, les petites entreprises ont une propension à exporter nettement plus faible que les grosses sociétés<sup>37</sup>. La relative rareté des grandes entreprises s'explique à la fois par des carences structurelles et par les politiques macro-économiques appliquées dans le passé (voir chapitre II). La rentabilité généralement médiocre due à une compétitivité insuffisante a fait obstacle à l'accumulation de capital dans les entreprises. Par ailleurs, l'inefficacité des marchés financiers, faute de concurrence et d'un marché des actions dynamique<sup>38</sup>, a entravé l'expansion des entreprises.

### *Division internationale du travail*

#### *a) Echanges*

Par rapport à d'autres petits pays hautement développés de l'OCDE, au Danemark la croissance du commerce international a été plutôt lente. De la première moitié des années 60 à la première moitié des années 80, la part des échanges de biens et services dans le PIB n'a augmenté que de 4 points, passant de 31 à 35 pour cent (tableau 20)<sup>39</sup>. Les données empiriques montrent que le Danemark est un pays «sous-importateur», compte tenu des facteurs tels que la taille de l'économie, l'éloignement des marchés, le niveau de revenu, etc. (tableau 21).

La lenteur de l'internationalisation de l'économie danoise trouve sa principale origine dans l'orientation spécifique de la politique économique intérieure au cours des années 60 et 70 (voir chapitre II). Du fait de l'expansion rapide du secteur public, le secteur produisant des biens ne faisant pas l'objet d'échanges internationaux s'est développée beaucoup plus vite que dans les autres pays de l'OCDE<sup>40</sup>. En outre, la stratégie économique impliquait un niveau d'activité qui, du fait des carences du marché du travail, a nui à la compétitivité et provoqué un effet d'éviction du secteur exposé. On l'a déjà vu, la stratégie de «réorientation des dépenses», la politique énergétique et la structure de la fiscalité indirecte ont également contribué à cet état de choses.

**Tableau 20. Importance des échanges internationaux  
de biens et de services**

Moyenne des importations et des exportations, en pourcentage du PIB

	1960-67	1980-87
Danemark	31.2	34.6
Suède	22.0	32.7
Finlande	21.3	29.3
Norvège	43.1	41.9
Belgique	42.2	69.4
Pays-Bas	44.2	55.5
Petits pays européens de l'OCDE	27.1	36.8
Pays de la CEE	18.8	28.5
OCDE	9.7	18.2

*Source: OCDE, Statistiques rétrospectives.*

**Tableau 21. Niveaux des importations de produits manufacturés  
au regard de la structure « normale »**

Pays/source	Lawrence (1987)	Hazart et Khong (1987)	Noland (1987)	Barbone (1988)
Danemark	n.d.	-	-	-
Suède	+	n.d.	0	(-)
Finlande	(-)	-	(-)	-
Norvège	0	(+)	(-)	(+)

+ Nette « sur-importation »  
 - Nette « sous-importation »  
 0 Structure voisine de la « normale »  
 ( ) Résultat non significatif du point de vue statistique.  
*Source: OCDE, Revue économique, n° 11, 1988, et Etude économique de la France, 1989.*

### *b) Mobilité des facteurs*

La croissance a été également affectée par le niveau relativement bas de l'investissement direct, aussi bien de l'étranger que vers l'étranger. Ainsi, la part des investissements directs réalisés par les autres pays nordiques au Danemark est demeurée faible, alors que ces investissements peuvent servir de « tête de pont » pour accéder au marché unique européen. Par ailleurs, les investissements directs du Danemark à l'étranger ont été moins importants que ceux des autres pays nordiques (tableau 22). Toutefois, s'agissant des flux de placements financiers, l'internationalisation a été plus marquée, du fait de la nécessité permanente d'emprunter à l'étranger et du régime relativement libéral des mouvements de capitaux.

**Tableau 22. Indicateurs de l'intégration internationale des flux de capitaux**

	Pourcentages			
	Danemark	Suède	Finlande	Norvège
Investissement direct net à l'étranger en pourcentage de l'investissement fixe des entreprises, 1988	5.8	23.1	14.1	1.5 <sup>1</sup>
Croissance moyenne des investissements directs nets de l'étranger, 1981-88	22.4	28.4	41.1	-52.5 <sup>2</sup>
Croissance moyenne des investissements directs nets à l'étranger, 1981-88	25.2	34.4	44.0	47.5 <sup>2</sup>
Croissance moyenne de l'investissement fixe des entreprises, 1981-88	14.0	12.2	10.8	16.5 <sup>2</sup>
Actifs extérieurs en pourcentage du total du bilan des banques, 1986	39.4	19.0 <sup>3</sup>	19.5	10.9

1. Les investissements bruts à l'étranger représentaient 20.3 pour cent de l'investissement fixe des entreprises.  
 2. 1981-87.  
 3. Actifs libellés en monnaies étrangères, en pourcentage de l'actif total.  
 Source: Danmarks Nationalbank, *Monetary Review*; Statistikcentralen, *Finland's Balance of Payments*; Sveriges Riksbank, *Statistical Yearbook*; OCDE, *Economies en transition*, 1989.

En ce qui concerne la mobilité de la main-d'œuvre, l'impression d'une certaine distension des liens internationaux se trouve confirmée, comme dans la plupart des pays européens. Bien que le Danemark fasse partie du marché du travail nordique depuis 1954 et de la CEE depuis 1973, la part des étrangers dans la population active danoise est faible, de même que le nombre des ressortissants danois travaillant à l'étranger (tableau 23). Toutefois, les flux migratoires ont contribué – certes,

**Tableau 23. Migration de la main-d'œuvre dans les pays nordiques**

	Pourcentages			
	Part des ressortissants étrangers dans la population totale		Immigrants	Emigrants
	Autres pays nordiques	Total	Par an, en pourcentage de la population totale	
Danemark (1987)	0.5	2.7	0.6	0.5
Suède (1987)	2.2	4.8	0.5	0.2
Finlande (1986)	0.1	0.4	0.2	0.2
Norvège (1987)	0.8	2.9	0.7	0.4

Source: Nordic Statistical Secretariat, *Yearbook of Nordic Statistics*, 1988, Copenhague, 1989.

dans une faible mesure – à équilibrer le marché du travail, et l'on constate d'ailleurs une corrélation étroite entre la croissance de l'emploi et l'immigration nette<sup>41</sup>. En dépit de l'étroitesse de l'éventail des salaires et de la forte progressivité apparente du système fiscal, l'émigration n'a jusqu'ici touché qu'un nombre relativement limité de jeunes pourvus d'un niveau d'instruction élevé.

Pour résumer les arguments développés ci-dessus, il apparaît que l'orientation des autorités danoises en faveur du marché n'a pas empêché la persistance d'importantes distorsions et entraves à la croissance. L'économie du Danemark n'a pas développé son rôle dans la division internationale du travail au même rythme que les autres pays, et semble de ce fait avoir moins bénéficié des gains d'efficience correspondants. Cet état de choses résulte en partie de facteurs qu'il est difficile de corriger, notamment la lenteur relative de la croissance des importations chez les principaux partenaires commerciaux du pays et la superficie des terres arables. Toutefois, il semble que les politiques mises en œuvre dans le passé ont aggravé les problèmes du fait qu'elles n'ont pas permis à la compétitivité et à la rentabilité d'atteindre des niveaux suffisants, ce qui a conduit notamment à l'accumulation d'une lourde dette extérieure, avec pour corollaire des versements d'intérêts élevés.

## **IV. Le marché du travail : rigidités et déséquilibres**

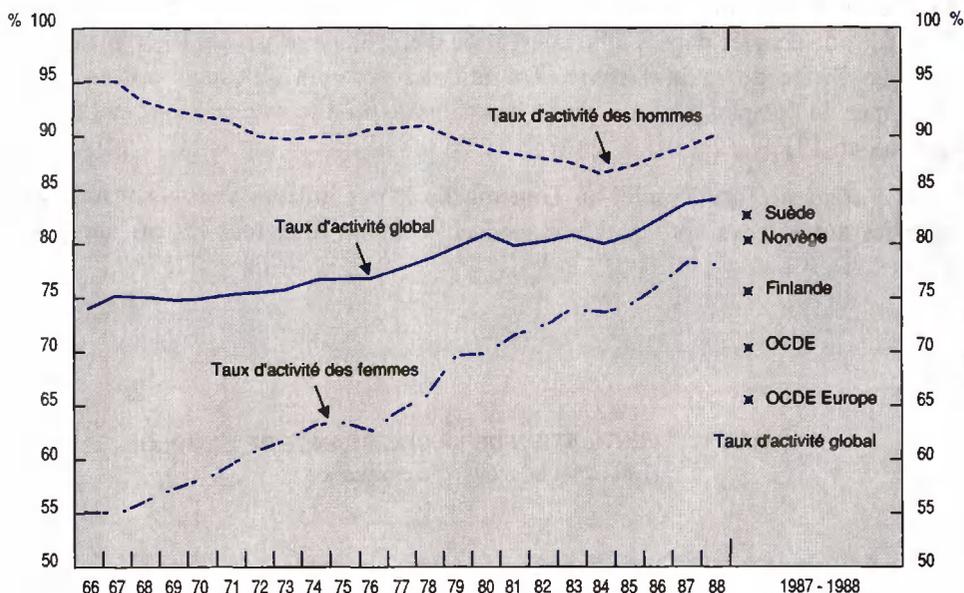
Le mauvais fonctionnement du marché du travail est à la base des déséquilibres macro-économiques du Danemark. Comme on l'a vu au chapitre II, malgré le niveau élevé du chômage, les producteurs danois n'ont pas réussi à s'implanter plus largement dans le secteur exposé en tirant parti de l'amélioration de leur compétitivité. Indépendamment des problèmes sociaux qu'il pose, le chômage représente aussi une perte de production et des coûts budgétaires considérables ; il est donc très important de tenter d'identifier les facteurs qui pourraient en être responsables. Dans les paragraphes qui suivent, on analysera les principales tendances de l'offre et de la demande sur le marché du travail avant d'examiner la nature du chômage et ses causes possibles. On s'arrêtera dans ce contexte sur le processus de détermination des salaires. En conclusion de ce chapitre, on étudiera les politiques relatives au marché du travail et certains aspects de la politique d'enseignement.

### **Offre et demande**

Si le marché du travail du Danemark ressemble dans une certaine mesure à ceux des autres pays nordiques, il présente cependant certains aspects qui lui sont bien spécifiques. De même que dans les autres pays nordiques, le taux d'activité est élevé ; l'emploi total représente près de 80 pour cent de la population en âge de travailler, ce résultat étant l'aboutissement de nombreuses années d'accroissement ininterrompu de la population active au rythme de 30 000 personnes par an, soit 1.1 pour cent<sup>42</sup>. C'est seulement au cours des deux dernières années que la croissance de la population active s'est ralentie (15 000 personnes par an environ), pour des raisons principalement conjoncturelles. L'accroissement de l'offre de main-d'œuvre a essentiellement résulté de l'augmentation du taux d'activité des femmes. Au début des années 70, le taux d'activité des hommes était à peu près le même que dans l'ensemble de la zone de l'OCDE tandis que celui des femmes dépassait

### Graphique 11. TAUX D'ACTIVITÉ

Population active totale en pourcentage de la population âgée de 15 à 64 ans



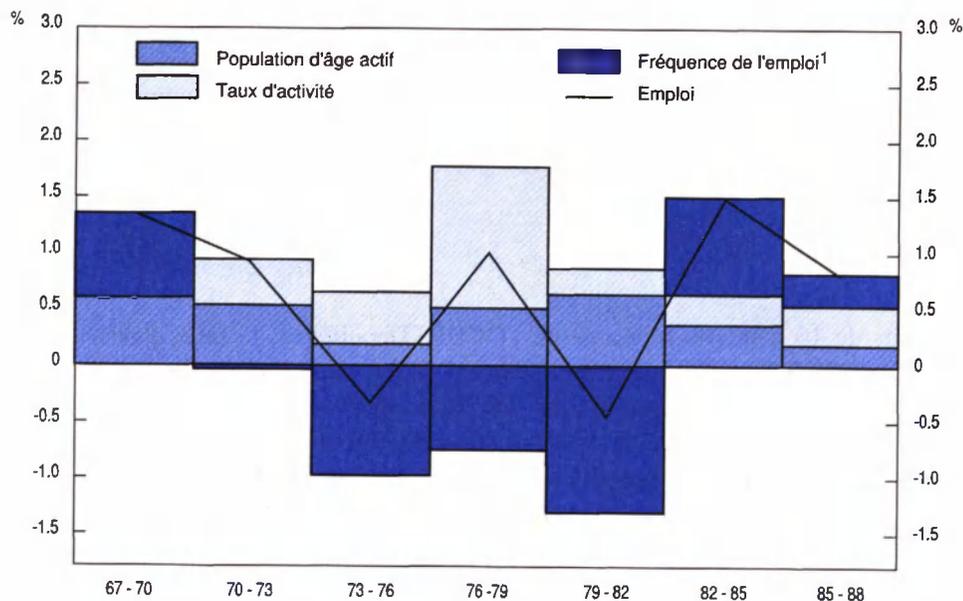
Source : Secrétariat de l'OCDE.

de plus de 10 points la moyenne de l'OCDE. Depuis lors, le taux d'activité des hommes a légèrement reculé, essentiellement du fait de l'introduction d'un système de pré-retraite et d'une libéralisation des règles régissant le départ en retraite des personnes handicapées; le taux d'activité des femmes a en revanche continué d'augmenter, et cette progression, principalement imputable à l'évolution des valeurs sociales, va de pair avec le développement de l'Etat providence<sup>43</sup>. La rapide expansion des services publics a créé des emplois supplémentaires, en particulier pour les femmes, et l'augmentation de l'emploi de ces dernières s'est traduite à son tour par un accroissement de la demande de services publics. Il se peut aussi que la générosité du système d'indemnisation du chômage ait incité les femmes à entrer sur le marché du travail (graphique 11).

Néanmoins, aussi forte qu'elle ait été et bien qu'elle ait été supérieure à la moyenne des pays européens de l'OCDE, la croissance de l'emploi (+0.7 pour cent par an) n'a pas été aussi rapide que celle de la population active, et le chômage a donc suivi une tendance ascendante jusqu'en 1983 (graphique 12). Sur l'ensemble de la période écoulée depuis lors, la création d'emplois a progressé légèrement plus vite que l'offre de main-d'œuvre. Du fait des secteurs qu'elle a concernés, la croissance de l'emploi a été associée à des gains de productivité relativement faibles (graphique 13).

La structure de l'emploi au Danemark est par ailleurs assez comparable à celle des autres pays nordiques, les services occupant dans tous les cas une place

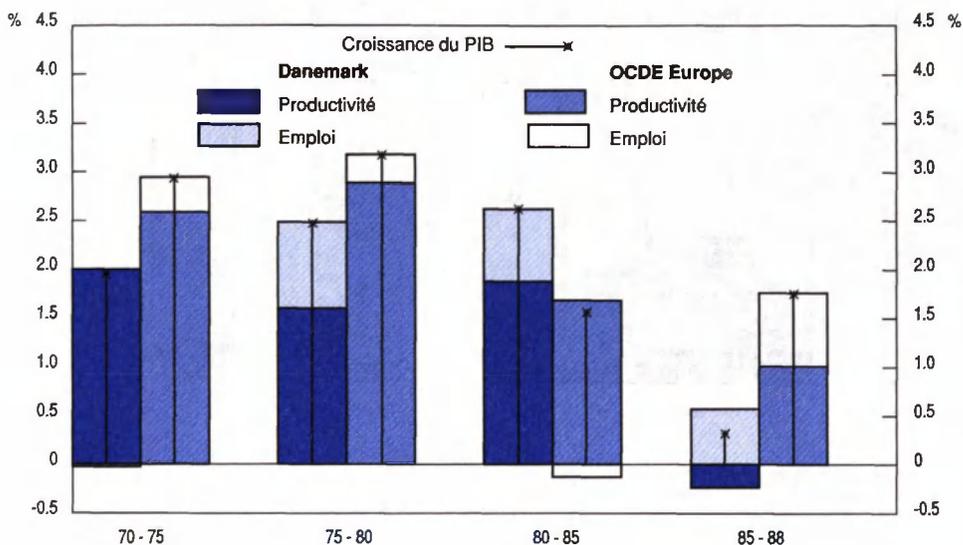
Graphique 12. **VENTILATION DE LA CROISSANCE DE L'EMPLOI**  
Taux annuel moyen de croissance



1. Emploi en pourcentage de la population active.

Source : Secrétariat de l'OCDE.

Graphique 13. **VENTILATION DE LA CROISSANCE DU PIB**  
Taux annuel moyen de croissance

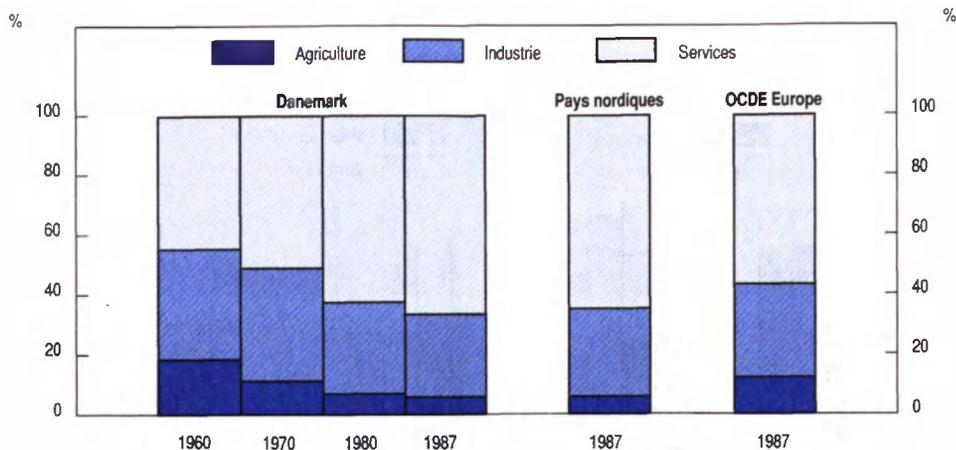


Source : Secrétariat de l'OCDE.

relativement importante (graphique 14). On a vu que l'emploi dans le secteur public avait augmenté à un rythme particulièrement soutenu jusqu'en 1982. Au cours de la période 1983-85, il est resté stationnaire du fait de la politique de rigueur budgétaire, mais s'est ensuite redressé, quoique plus lentement; l'adjonction nette d'emplois pendant les années 80 a donc été principalement le fait du secteur privé (tableau 24).

Une autre caractéristique du marché du travail danois qui fait que celui-ci est plus proche de ceux des pays nordiques que de ceux des pays d'Europe continentale est la forte proportion des emplois à temps partiel. Bien qu'en recul, la part de l'emploi féminin à temps partiel dépasse fortement la moyenne de la CEE (tableau 25). Il en va de même, quoique de manière moins accusée, pour l'emploi temporaire. On peut partiellement expliquer ce phénomène par les particularités de

Graphique 14. VENTILATION SECTORIELLE DE L'EMPLOI



Source : OCDE, *Statistiques de la population active*.

Tableau 24. Variation de l'emploi par secteur  
Milliers de personnes

	1970-73	1973-76	1976-79	1979-82	1982-85	1985-88	1988 Niveau
Agriculture <sup>1</sup>	- 35	- 7	- 17	- 17	- 10	- 15	164
Industries manufacturières	- 3	- 62	- 5	- 30	+ 54	- 15	509
Electricité, gaz, eau, etc.	0	1	0	0	+ 1	+ 1	17
Construction	- 8	- 9	- 2	- 47	+ 15	+ 10	179
Services privés	+ 23	+ 10	+ 8	- 27	+ 47	+ 65	960
Total du secteur privé, hors agriculture	+ 12	- 60	+ 1	- 104	+ 115	+ 61	1 664
Services publics	+ 115	+ 72	+ 90	+ 85	+ 6	+ 28	780
Total	+ 104	- 55	+ 75	- 140	+ 228	+ 135	2 609

1. Y compris l'extraction de matières premières.

Source : Danmarks Statistik, *Nationalregnskabsstatistik*.

Tableau 25. **Formes d'emploi non classiques dans la Communauté européenne**

En pourcentage de l'emploi masculin/féminin total

	Tous secteurs	Industrie	Services	Administration publique
<b>Emploi indépendant</b>				
Danemark	10.6/9.6	7.9/12.3	11.6/7.7	0.0/0.0
Moyenne CEE	12.2/8.7	7.3/7.8	15.9/9.4	02/0.1
<b>Emploi temporaire</b>				
Danemark	10.2/10.7	8.8/8.8	10.6/11.5	13.1/11.9
Moyenne CEE	6.3/8.6	5.0/6.9	6.8/9.3	8.4/10.1
<b>Emploi à temps partiel</b>				
Danemark	8.1/33.7	3.4/24.5	11.4/39.0	1.9/31.1
Moyenne CEE	4.1/26.8	1.8/20.4	5.7/31.0	1.9/24.4

Source: OCDE, *Perspectives de l'emploi*, 1989.

la structure de la production. Dans la mesure cependant où on le retrouve dans tous les secteurs (y compris le secteur public), on est conduit à penser que d'autres facteurs pourraient expliquer l'importance de ces types d'emplois non classiques, tels que le niveau élevé des taux marginaux d'imposition ou l'existence d'une législation privilégiant le travail à temps partiel.

### Le chômage – un phénomène structurel ?

La montée du chômage pendant les années 70 avait été comparable à l'évolution généralement observée dans les pays européens de l'OCDE, mais en net contraste avec ce qui s'était produit dans les autres pays nordiques. Pendant les années 80, du fait des fluctuations conjoncturelles asynchrones, le chômage n'a pas évolué de la même façon au Danemark que dans les pays européens de l'OCDE, mais son niveau actuel est relativement proche de la moyenne européenne. La persistance d'un taux de chômage assez élevé (9 1/2 pour cent en 1989) donne à penser que le marché du travail pourrait être soumis à d'importantes rigidités. Les résultats observés sur les fronts du chômage et de l'inflation étant proches de la moyenne communautaire, le marché du travail du Danemark pourrait, de ce point de vue, sembler plus continental que nordique. La situation est cependant plus complexe si l'on en juge d'après différents indicateurs de flexibilité (tableau 26).

Tableau 26. Indicateurs de la flexibilité du marché du travail

	Début années 70	Milieu années 70	Début années 80	87/88	Niveau comparé à celui des autres pays	Flexibilité (+) Rigidité (-)
<b>Equilibre offre/demande, en pourcentage</b>						
Taux de chômage (TC) <sup>1</sup>	1.5	5.3	8.7	8.6	Elevé	-
ΔTC (entre deux pics) <sup>2</sup>		0.9	1.6		En hausse	-
NAWRU				8-9	Elevé	-
<b>Segmentation, en pourcentage</b>						
Chômeurs de longue durée <sup>3</sup>			32.2	29.6	Moyen	
Taux de chômage des jeunes			11.6	9.0	Bas	+
Retraite anticipée <sup>4</sup>			1.9	3.7		
Salariés à temps partiel <sup>5</sup>			22.6	23.7	Elevé	+
<b>Mobilité, en pourcentage</b>						
Inadéquation régionale <sup>6</sup>			1.4	1.4	Bas	+
Manque de main-d'œuvre <sup>7</sup>			2.0	2.0		
Taux d'entrée/de sortie (moyenne) hommes/femmes <sup>8</sup>				8.3/4.7	Elevé	+
<b>Mesures directes de la rigidité</b>						
Dispersion salariale <sup>9</sup>		10.0		10.0	Bas	-
Rigidité des salaires réels <sup>10</sup>				1.2	Moyen	
Rigidité de l'emploi <sup>11</sup>				0.25	Bas	+

1. Définition nationale.

2. Variation du taux de chômage entre deux pics conjoncturels mesurée par les déviations du PIB par rapport à la tendance (pics de 1976, 1979 et 1986).

3. En pourcentage du chômage total, période de chômage de douze mois et plus.

4. Bénéficiaires du programme de retraite anticipée (cfterlon), en pourcentage de la population active.

5. En pourcentage de l'emploi total.

6. Ecart-type des taux de chômage de douze régions.

7. Entreprises ayant signalé une pénurie de main-d'œuvre lors d'une enquête de conjoncture, en pourcentage du total des entreprises.

8. Pourcentage moyen de personnes qui obtiennent ou perdent un emploi au cours d'une année (part de l'emploi total).

9. Ecart-type du logarithme des salaires industriels normalisés. Source: R. Freeman, « Labour Markets », *Economic Policy*, 6/1988.

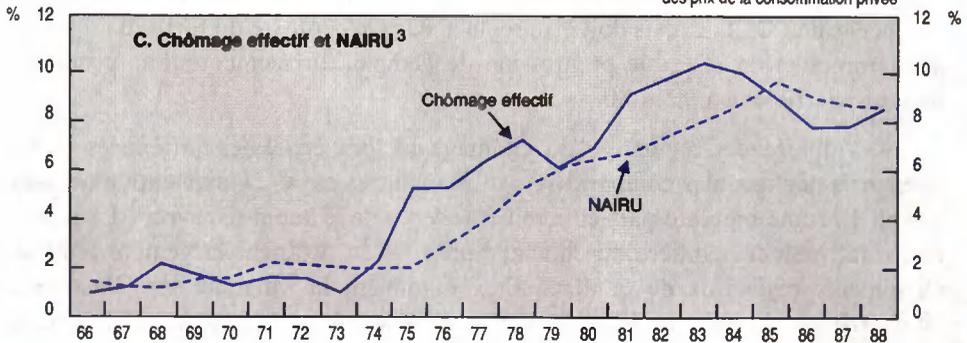
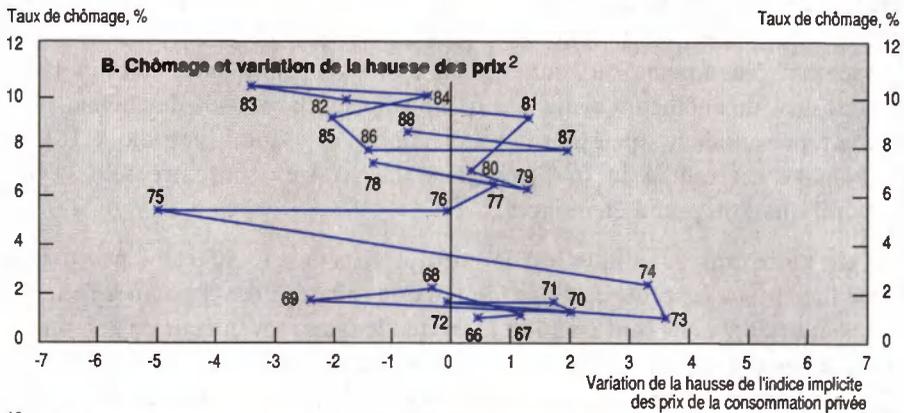
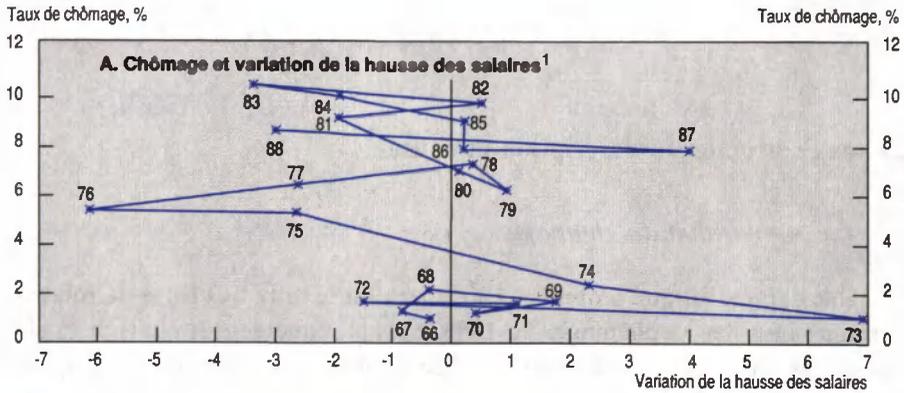
10. Elasticité à long terme des salaires par rapport aux prix, divisée par la semi-élasticité par rapport au taux de chômage. Données obtenues à partir d'une équation décrite à l'annexe I.

11. Coefficient b dans l'équation  $q = a + bg + cg_{t-1}$ , où q est la croissance de la productivité et g la croissance du PIB.

Source: Secrétariat de l'OCDE.

La stabilisation de l'inflation paraît exiger un taux de chômage relativement élevé (graphique 15), comme on a pu le constater pendant la période 1985-87 au cours de laquelle la forte expansion de la demande intérieure a entraîné une surchauffe sur le marché du travail alors même que le chômage se situait à 8 pour cent. Il est cependant possible que la réaccélération des salaires pendant cette période ait été partiellement imputable aux caractéristiques spécifiques de la phase d'expansion, notamment la vigueur de la demande dans le secteur de la construction. Il a cependant fallu que le chômage monte aux alentours de 9½ pour cent de la population active pour que l'on observe un ralentissement sensible du rythme de

Graphique 15. CHÔMAGE, INFLATION DES SALAIRES ET DES PRIX ET NAIRU



1. Mesurée d'après les salaires horaires dans le secteur manufacturier.
2. Mesurée d'après l'indice implicite des prix de la consommation privée.
3. Construit à partir des données de la partie B ; pour chaque année on a calculé le taux de chômage qui se serait traduit par une inflation inchangée compte tenu de la corrélation implicite entre deux observations consécutives. On a établi ensuite une moyenne mobile sur quatre ans.

Source : Secrétariat de l'OCDE.

progression des salaires. Il semblerait donc, dans l'état actuel des structures du marché du travail, que la stabilité de l'inflation – qu'il s'agisse des prix ou des salaires – soit associée à un taux de chômage de l'ordre de 8 à 9 pour cent.

## **Chômage structurel : description et causes**

### *La composition du chômage*

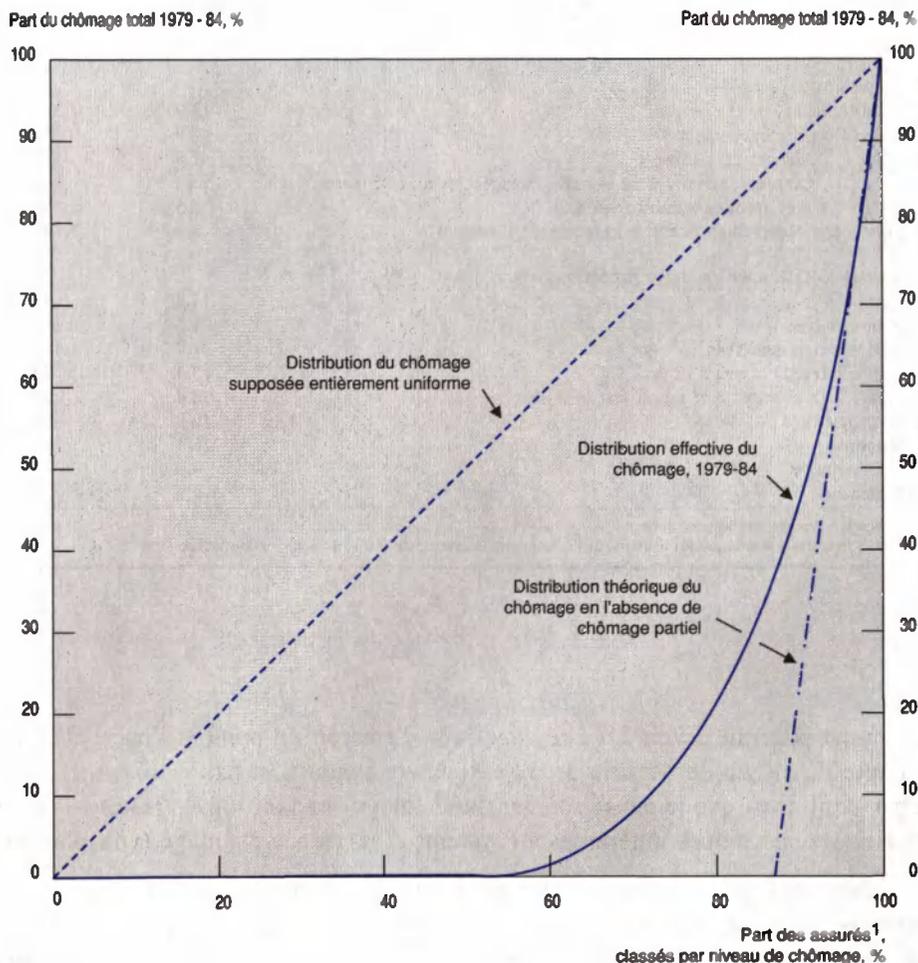
Une caractéristique propre au Danemark est le taux très élevé de rotation des personnes inscrites au chômage. En 1988, c'est pratiquement le quart de la population active qui a connu des périodes de chômage plus ou moins longues. En conséquence, l'incidence du chômage de longue durée (douze mois ou plus) au cours d'une année donnée semble plus faible que dans la plupart des pays européens<sup>44</sup>. Néanmoins, au cours des six années écoulées entre 1979 et 1984, les 10 pour cent de chômeurs ayant connu globalement la période de chômage la plus longue représentaient à peu près la moitié du chômage total (graphique 16). Ainsi, le chômage est tout à la fois très généralisé et très concentré selon l'horizon temporel que l'on prend en compte.

Un autre trait inhabituel est le fait que le chômage affecte à peu près de la même façon tous les groupes d'âge : le taux de chômage des personnes de moins de 25 ans était de 9 pour cent en 1988 alors que le taux moyen était de 8.7 pour cent. Le chômage des femmes est un peu plus élevé que celui des hommes (10.3 contre 7.2 pour cent en 1988), ce qui correspond à la tendance observée dans les pays européens de l'OCDE mais doit être replacé dans le contexte du fort taux d'activité des femmes et de la faible progression de l'emploi du secteur public pendant la majeure partie des années 80.

Les différences régionales du chômage se sont également atténuées et sont désormais négligeables comparativement aux autres pays<sup>45</sup>. L'explication ne paraît pas en être une mobilité particulièrement élevée de la main-d'œuvre<sup>46</sup>. La répartition relativement régulière du chômage pourrait en revanche largement tenir aux glissements régionaux de la demande, notamment la « marche vers l'ouest » de l'industrie qui s'implante de plus en plus dans les régions où le taux de chômage était dans le passé relativement élevé.

Les variations saisonnières du chômage sont restées régulières au cours des dix dernières années : le sommet de l'hiver dépasse de 2 à 3 points le taux désaisonnalisé. Comparé au taux hypothétique de chômage non saisonnier, le taux moyen de

## Graphique 16. LA CONCENTRATION DU CHÔMAGE 1979 - 84



1. Les assurés repré sentent environ 80 pour cent de la population active.

**Note :** La courbe en trait plein indique la part de l'emploi total au cours de la période 1979 - 84 (en ordonnée) qui correspond à la proportion de la population active (en abscisse) la moins exposée au chômage. Ainsi, 50 pour cent de la population active n'a aucunement contribué au chômage durant cette période. Les 90 pour cent de la population active ayant connu le moins de chômage ont représenté 50 pour cent du chômage au cours de la période, ce qui implique que les 10 pour cent les plus durement touchés ont représenté 50 pour cent du chômage.

**Source :** Conseil économique, *Danish Economy*, Juin 1988, Copenhague, 1988.

Tableau 27. Taux de chômage par niveau de compétences et d'instruction

Pourcentages

	Taux de chômage	
	1983	1987
Total	10.5	7.8
Par niveau d'instruction :		
Non qualifiés	13.9	10.0
Formation professionnelle	7.9	6.0
<i>dont</i> : Métiers du bâtiment	7.9	5.0
Commerce, emploi de bureau, emplois liés au commerce et emplois administratifs	6.5	6.3
Formation complémentaire et enseignement supérieur	3.4	4.3
Par caisse d'assurance-chômage professionnelle <sup>1</sup> :		
Total	13.0	9.5
Non qualifiés	21.5	16.3
Femmes non qualifiées	21.7	18.7
Travailleurs de la métallurgie	12.4	7.0
Salariés du commerce et employés de bureau	12.4	9.7
Electriciens	12.3	2.1
Maçons	28.1	16.8
Universitaires	8.9	7.4
Ingénieurs	4.2	3.2

1. Chômeurs en pourcentage des assurés.

Source: Données fournies par le ministère de l'Education; Danmarks Statistik, *Statistik Tidsoversigt*, 1989.

chômage pourrait devoir lui être supérieur d'environ un point si l'on voulait tenir compte du risque de pénurie de main-d'œuvre pendant la haute saison. Il semble cependant aussi que le pic saisonnier du chômage pendant l'hiver résulte de caractéristiques spécifiques inhérentes au système d'assurance-chômage (voir plus loin).

Néanmoins, à la différence de divers autres critères, le chômage diffère sensiblement selon les catégories de qualifications et de diplômes (tableau 27). En général, il existe une corrélation négative entre le taux de chômage et le niveau de compétences et d'instruction<sup>47</sup>. Il existe également une corrélation négative entre le chômage de longue durée et le revenu antérieur du ménage.

### *Pourquoi un chômage structurel si élevé ?*

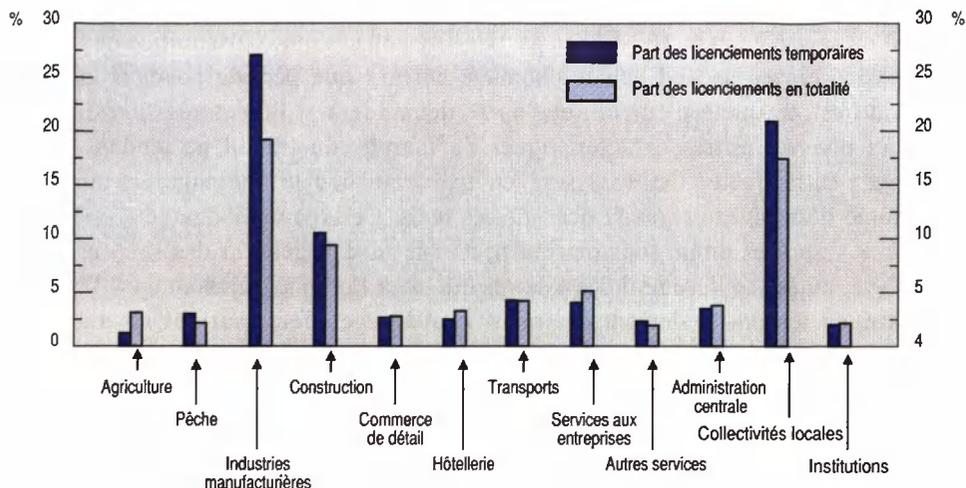
Le niveau relativement élevé du chômage structurel peut naturellement avoir plusieurs causes. Dans les paragraphes qui suivent, on passera en revue plusieurs de

ces facteurs potentiels, en considérant le caractère particulier du chômage qu'ils suscitent et les données empiriques qui s'y rapportent. On verra d'abord dans quelle mesure les chiffres du chômage peuvent donner une idée inexacte du chômage effectif en raison de caractéristiques particulières du système d'assurance-chômage. On considérera en second lieu le chômage en tant que période pendant laquelle l'individu est en quête d'emploi, et l'on se demandera si l'indemnisation du chômage et diverses autres caractéristiques du marché du travail ne tendent pas à prolonger cette quête. On analysera en troisième lieu le chômage en tant que symptôme d'un niveau excessif des salaires réels. Ce type de chômage – chômage classique – sera examiné sous deux aspects : le niveau général des salaires est-il trop élevé, ou est-ce l'éventail des salaires qui est à l'origine du chômage ? Dans ce contexte, on tentera également de voir si le chômage affecte surtout les individus qui n'ont qu'une influence limitée sur le processus de négociation de salaires, ces derniers étant essentiellement discutés par des groupes de travailleurs qui ne sont guère menacés par le chômage.

#### *a) Mesure du chômage*

Dans une certaine mesure, les chiffres élevés du chômage au Danemark sont le reflet de caractéristiques législatives propres au marché du travail de ce pays. Les individus inscrits au chômage ne sont pas toujours disponibles pour un emploi précis. Ainsi, il n'existe pas de réglementation officielle concernant la sécurité de l'emploi sur le lieu de travail. La contrepartie en est la générosité exceptionnelle des dispositions relatives à l'indemnisation du chômage<sup>48</sup>. Les employeurs ont la possibilité – qu'ils utilisent – de licencier les travailleurs par consentement mutuel, notamment pendant les périodes de marasme, les employés ainsi débauchés retrouvant leur emploi lorsque l'activité reprend ; cette utilisation du système d'assurance-chômage est particulièrement courante dans le secteur du bâtiment et dans nombre de collectivités locales, qui bénéficient de ce fait d'une subvention (graphique 17). Il n'est pas impossible que ce type de chômage, dans lequel il existe un « contrat implicite » entre l'employeur et le chômeur, représente quelque 1½ point du taux de chômage global<sup>49</sup>. Une autre caractéristique qui fait monter le taux mesuré de chômage (d'environ ½ point en 1988) est le chômage dit partiel ; ce terme recouvre les cas dans lesquels un travailleur assuré contre le chômage total ne trouve qu'un emploi à temps partiel et reçoit à titre de dédommagement des prestations de chômage partielles (supplémentaires). Bien qu'il puisse s'agir là dans une certaine mesure d'un véritable problème de chômage, les difficultés de contrôle permettent de penser que le système est certainement aussi mal utilisé.

Graphique 17. RÉPARTITION DES LICENCIEMENTS PAR BRANCHE D'ACTIVITÉ  
1979 - 84



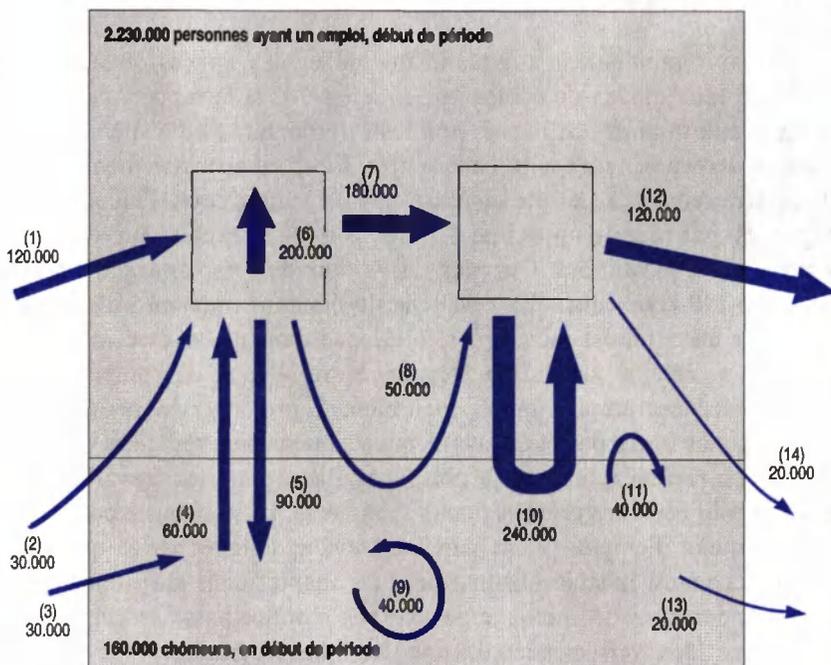
Source : P. Jensen et N. Westergaard-Nielsen, "Ledighed, midlertidig hjemsendelse og ferie", *Studies in Labour Market Dynamics*, 4, Aarhus, 1988.

### b) Chômage, recherche d'un emploi et indemnisation du chômage

Une forte proportion des changements d'emploi s'accompagnent d'une période de chômage. Il ressort de données empiriques que, sur une année, environ 20 pour cent des salariés quittent leur employeur<sup>50</sup>. Les trois cinquièmes d'entre eux rentrent immédiatement dans une autre entreprise ou quittent la population active, sans période intermédiaire de chômage, à la différence des deux autres cinquièmes qui restent plus ou moins longtemps sans travail avant de trouver un autre emploi. Parmi les nouveaux arrivants sur le marché du travail, qui représentent environ 8 pour cent de l'emploi total, les deux tiers trouvent un emploi directement, un sixième connaissent une période limitée de chômage et un sixième sont encore sans emploi à la fin de l'année (graphique 18).

Etant donné l'ampleur de ces flux, dans lesquels interviennent dans une certaine mesure des périodes limitées de chômage, il est évident que la longueur de la période de recherche d'emploi est un important déterminant du chômage total. Il

**Graphique 18. FLUX SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL**  
 Mouvements à l'intérieur du marché du travail et entrées/sorties,  
 novembre 1980 - novembre 1981  
 Nombre de personnes



Flux :

- (1) 120.000 personnes sont entrées sur le marché pour occuper un emploi.
- (2) 30.000 personnes sont entrées sur le marché du travail et ont connu une période de chômage avant d'obtenir un emploi.
- (3) 30.000 personnes sont entrées sur le marché du travail et sont restées sans emploi.
- (4) 60.000 personnes au chômage pour la première fois ont obtenu un emploi.
- (5) 90.000 travailleurs occupant un premier emploi sont devenus chômeurs.
- (6) 200.000 personnes sont restées dans la même entreprise mais ont changé de situation.
- (7) 180.000 personnes ont changé d'entreprise sans connaître de période de chômage temporaire.
- (8) 50.000 ont changé d'entreprise, avec une période intercalaire de chômage.
- (9) 40.000 chômeurs restent au chômage.
- (10) 240.000 personnes sont revenues dans une entreprise après une période de chômage temporaire.
- (11) 40.000 personnes ont perdu leur emploi après une période d'activité.
- (12) 120.000 travailleurs sont sortis du marché du travail en quittant un emploi.
- (13) 20.000 chômeurs sont sortis du marché du travail.
- (14) 20.000 personnes sont sorties du marché du travail après une période de chômage.

Source : P. Brüniche-Olsen, "Mobiliteten på det danske arbejdsmarked", Nationaløkonomisk Tidsskrift, 125/3, Copenhague, 1987.

existe naturellement une corrélation négative entre les périodes de recherche d'emploi et l'activité économique. Nous ne nous arrêterons cependant que sur deux facteurs déterminants de la durée du « chômage de quête d'emploi » dans la mesure où notre propos est ici la composante structurelle du chômage : le taux de compensation des indemnités de chômage et l'information concernant le marché du travail.

Après avoir rapidement augmenté du milieu des années 60 au milieu des années 70, le taux moyen de compensation, c'est-à-dire le rapport des indemnités de chômage aux salaires, est depuis lors resté stationnaire ou a même légèrement diminué; il demeure cependant encore très élevé comparativement aux autres pays<sup>51</sup>. Contrairement à ce qui se passe dans d'autres pays, l'indemnisation du chômage n'est pas réduite après une certaine période et le chômeur a pendant très longtemps droit à prestations. Qui plus est, le taux de compensation fixé par la loi est très élevé (90 pour cent). En revanche, le montant maximum des prestations n'est pas plus élevé ou est même plus faible que dans des pays comparables<sup>52</sup>. Il existe ainsi une étroite corrélation négative entre le taux de compensation et le salaire du précédent emploi, et les incitations à prolonger la période de quête d'emploi sont plus fortes pour les travailleurs les moins bien rémunérés, même si les emplois et les rémunérations sont plus normalisés pour les travailleurs de ces groupes que pour ceux des groupes mieux rémunérés. Il est en outre possible que les périodes de quête d'emploi soient particulièrement longues parce que le salaire minimum accepté est inhabituellement lent à s'adapter dans le système danois, du fait que les indemnités de chômage ne sont pas réduites passé un certain délai, et qu'elles peuvent être versées pendant une très longue période.

Les données empiriques mettent en lumière l'existence d'un lien direct très étroit entre l'indemnisation et le niveau du chômage. A partir de données macro-économiques, on a estimé à 1.4 l'élasticité du taux de compensation par rapport au taux de chômage<sup>53</sup>. Au niveau actuel du chômage et du taux de compensation, cela signifierait qu'une chute de 10 points du taux de compensation entraînerait une baisse du taux de chômage de l'ordre de 2 points. Cet effet du taux de compensation est également confirmé par un certain nombre de données d'observation concernant le comportement des individus. Néanmoins, à la différence des conclusions que l'on peut tirer de la théorie concernant la quête d'emploi, il est plus facile de déterminer l'impact du taux de compensation sur les risques que court un individu de se trouver au chômage et sur le nombre de périodes de chômage qu'il traverse pendant une période donnée, que sur la durée totale de son chômage<sup>54</sup>. On a de même pu constater l'existence d'une relation positive entre le salaire minimum accepté et l'indemnisation du chômage<sup>55</sup>.

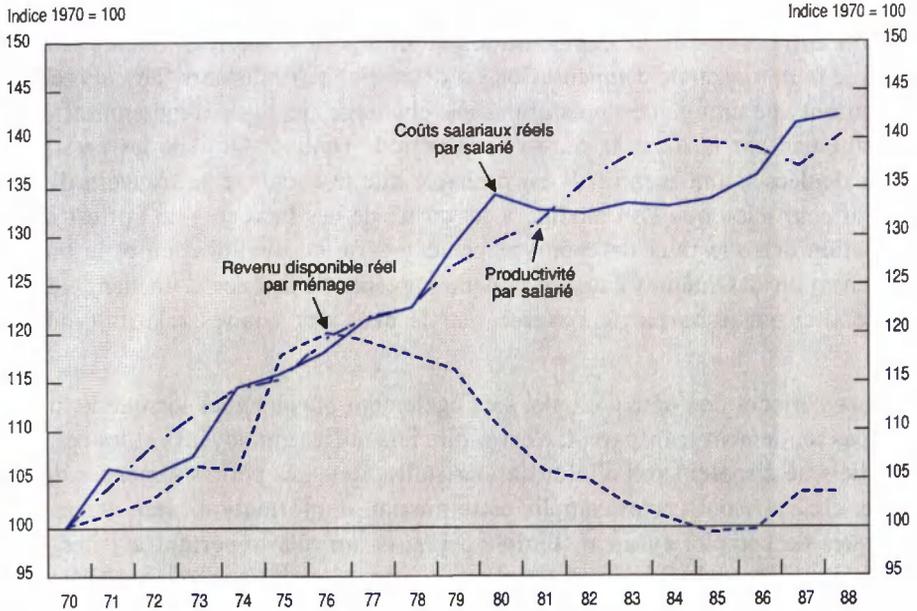
L'examen des relations de salaires observées permet de dégager un certain nombre de conclusions indirectes concernant l'effet de l'indemnisation du chômage sur le niveau de ce dernier. En règle générale, la recherche empirique et les estimations faites par le Secrétariat (voir annexe I) confirment l'existence d'un lien puissant entre le niveau de compensation et le taux de chômage<sup>56</sup>. Néanmoins, on l'a vu, le taux moyen de compensation est déterminé par plusieurs facteurs tels que le montant maximum des prestations de chômage, le taux d'indemnisation du chômage fixé par la loi et la durée de la période pendant laquelle les prestations ainsi calculées seront versées. Il est probable que le chômage se trouvera diversement affecté selon que l'on modifiera tel ou tel de ces facteurs. Le fait est que la corrélation entre le taux de chômage par catégorie de qualification et le taux de compensation des mêmes catégories peut suggérer l'existence d'un lien – encore que celui-ci puisse en partie s'exercer par le biais des salaires relatifs (voir plus loin).

Les périodes de quête d'emploi sont également plus longues lorsque le marché n'est pas totalement transparent, c'est-à-dire lorsque les employeurs et les employés potentiels ne disposent pas d'informations suffisantes. Les petites annonces dans la presse, etc., peuvent certes remplir cette mission d'information, mais les agences publiques de l'emploi auraient, semble-t-il, aussi un rôle important à jouer, étant donné la structure de l'industrie danoise qui se caractérise par une multiplicité de petites entreprises. Néanmoins, en 1985, c'est seulement quelque 10 pour cent des emplois proposés par des entreprises privées qui ont été pourvus par l'intermédiaire du système public, et la «part de marché» de ce dernier paraît avoir diminué ces dernières années<sup>57</sup>. Outre des problèmes possibles d'information, cet état de fait réduit manifestement les possibilités de contrôle en ce qui concerne la disponibilité réelle des individus inscrits au chômage.

*c) Aspects classiques du chômage : données d'observation macro-économiques*

Dans une économie ouverte comme celle du Danemark, le chômage présente généralement un certain nombre d'aspects classiques, en ce sens qu'il peut résulter du niveau excessif des salaires réels et de l'insuffisance de la rentabilité ; de ce fait, une réduction des coûts salariaux mesurés en devises améliorerait la rentabilité, les exportations nettes, et, sous réserve de certaines hypothèses raisonnables, également l'emploi. Il semble que depuis 1984, la progression des salaires unitaires réels ait plus ou moins neutralisé la baisse des salaires réels par rapport à la productivité intervenue antérieurement, au cours de la période 1980-84 (graphique 19). Comparativement à la fin des années 60 et au début des années 70, dernières années de

Graphique 19. **PRODUCTIVITÉ ET SALAIRES RÉELS**  
Secteur privé, hors logement



Source : Danmarks Statistik, *National Accounts* ; données communiquées par le ministère des Affaires économiques ; Secrétariat de l'OCDE.

l'ère de plein emploi, la distribution du revenu dans le secteur privé (logement exclu) est restée relativement constante. La production devenant de plus en plus capitalistique, le rendement actuel du capital est donc plus faible qu'il ne l'était pendant la phase de plein emploi. Qui plus est, un problème statistique de sélection se pose lorsqu'il s'agit d'évaluer l'augmentation parallèle des salaires réels et de la productivité : les entreprises ou les emplois dans lesquels la productivité augmente moins vite que les salaires réels tendent à disparaître. Il ressort également des données concernant le stock de capital que l'insuffisance des biens d'équipement pourrait, dans l'avenir proche, constituer un goulet d'étranglement pour l'emploi<sup>58</sup>. Selon une étude récente, le pourcentage des entreprises dont les décisions en

matière d'embauche étaient limitées par la demande de produits a rapidement diminué entre 1982 et 1984 à mesure que la reprise de l'activité s'accélérait<sup>59</sup>. Les entreprises soumises à des contraintes de main-d'œuvre ou de capacité représentaient plus de la moitié de l'emploi total en 1984, année qui n'a pourtant pas correspondu à un sommet au cours de la reprise du milieu des années 80<sup>60</sup>. Néanmoins, bien que le chômage présente certaines caractéristiques classiques et puisse en principe être réduit par des diminutions généralisées des salaires réels, une telle mesure ne peut être mise en œuvre dans la pratique, ne serait-ce qu'en raison de la très forte disparité des taux de chômage dans les différentes catégories de qualifications.

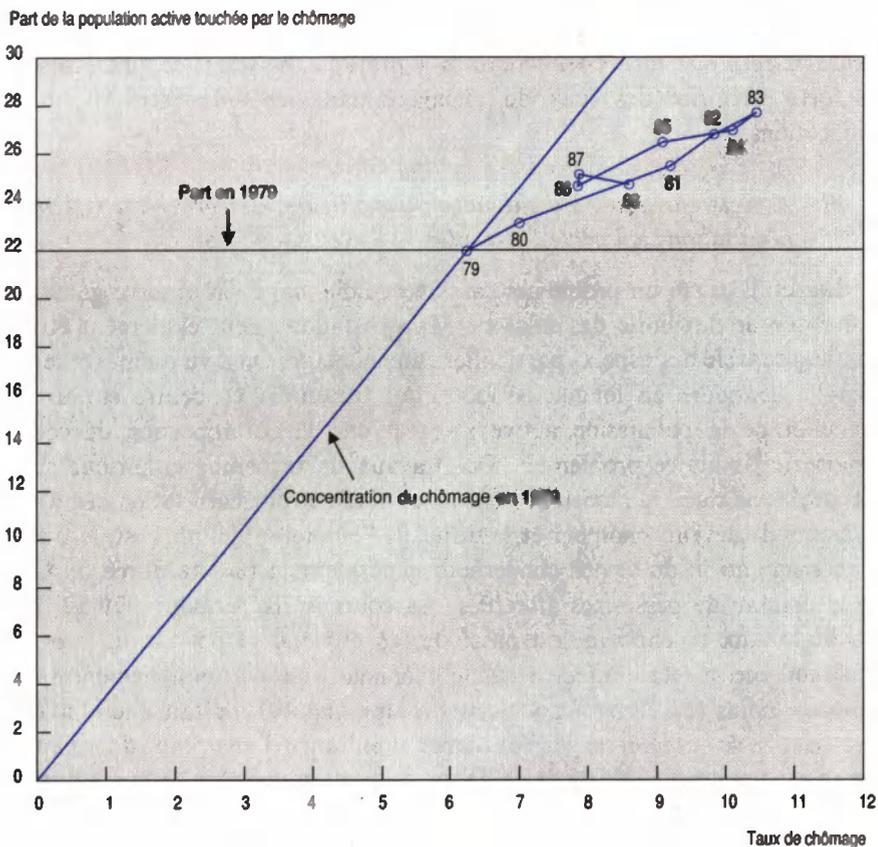
d) *Aspects classiques du chômage : travailleurs « intégrés » au système de négociations salariales, travailleurs « exclus »*

Lorsqu'il existe un problème classique de chômage, on observe généralement un manque de flexibilité des salaires. Mais ce facteur peut également être largement responsable des aspects particuliers du chômage. On a vu qu'au Danemark, le chômage considéré en longue période était fortement concentré sur un groupe particulier de la population active alors qu'une large proportion de celle-ci ne connaissait jamais ce problème<sup>61</sup>. Des travaux de recherche empirique sur différents profils de carrière montrent l'existence d'une étroite corrélation négative entre les risques de devenir chômeur et la durée de l'emploi<sup>62</sup>. Qui plus est, les variations du chômage au fil du temps concernent généralement plus la durée du chômage que le nombre de personnes affectées. Au cours de la période 1979-83, pendant laquelle le taux de chômage est passé de 6 à quelque 11 pour cent, la part de la population active totale affectée par le chômage a proportionnellement augmenté beaucoup moins (de 22 à 28 pour cent) (graphique 20). Le fait que le marché du travail danois se caractérise par l'existence simultanée d'un groupe dominant qui ne connaît pratiquement jamais de chômage et d'un groupe plus restreint dans lequel le risque de chômage est beaucoup plus élevé signifie qu'au cours des négociations salariales, le groupe dominant n'est guère incité à tenir compte des effets de ses exigences en matière de rémunérations sur le groupe plus restreint et plus faible. Qui plus est, le coût du chômage marginal n'est pas supporté par les participants au marché du travail, mais par l'administration centrale (voir plus loin).

e) *Aspects classiques du chômage : compression de l'éventail des salaires*

Les aspects classiques du chômage peuvent résulter non seulement du niveau général des salaires mais aussi de l'éventail des rémunérations. Pendant les années 60 et la première moitié des années 70, l'éventail des salaires a tendu de

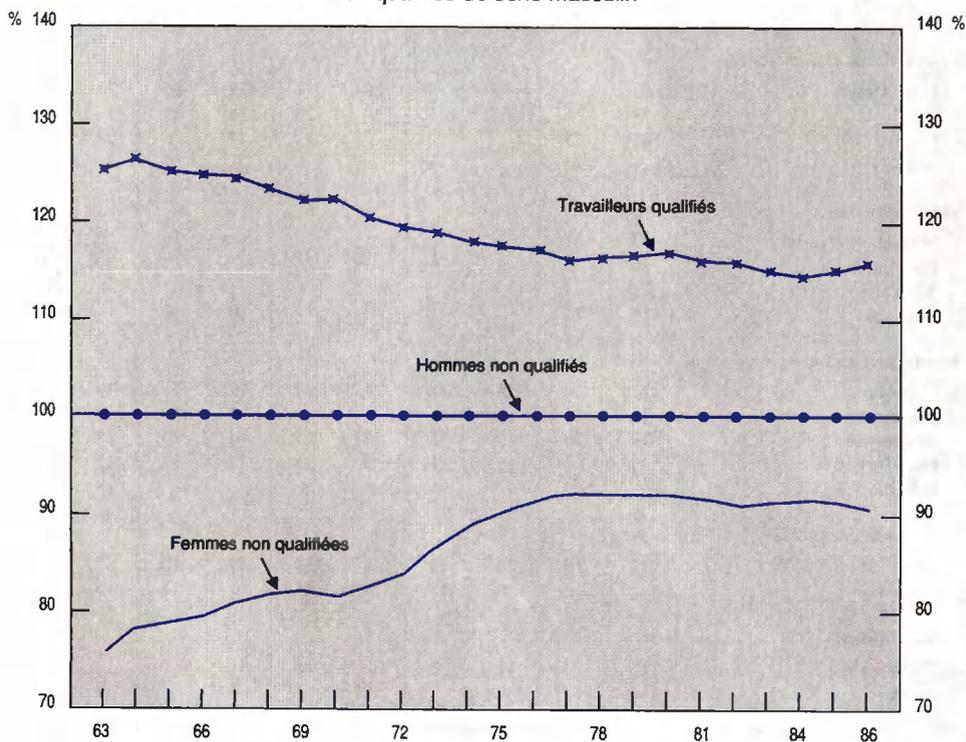
Graphique 20. **CONCENTRATION DU CHÔMAGE SELON LES PHASES DU CYCLE**



**Note :** Les observations indiquent pour chaque année, le taux de chômage et la part de la population active touchée par le chômage. Ainsi, de 1979 à 1983, le taux de chômage a augmenté en même temps que la part de la population active touchée, mais celle-ci a marqué une augmentation proportionnellement plus faible, ce qui dénote une plus grande concentration du chômage. La réversibilité de la concentration du chômage indique qu'un nombre relativement restreint de travailleurs a perdu contact avec le marché de l'emploi après une période d'aggravation du chômage.

**Source :** Conseil économique, *Danish Economy*, mai 1988, Copenhague, 1988 ; Secrétariat de l'OCDE.

Graphique 21. **ECARTS DE SALAIRES**  
Salaires horaires comparés à ceux des travailleurs  
non qualifiés de sexe masculin



Source : LO, *Lønstrukturen 1963-86*, Copenhague, 1987.

plus en plus à se refermer, et il s'est stabilisé depuis lors (graphique 21)<sup>63</sup>. Ce résultat a tenu à une action délibérée des syndicats et, dans certains cas, des gouvernements désireux de mettre en œuvre une politique salariale de «solidarité»<sup>64</sup>. De ce fait, les écarts de salaires sont maintenant parmi les plus faibles de la zone de l'OCDE et ne sont que très légèrement supérieurs à ceux que l'on relève en Suède (tableau 28). La politique de solidarité a toujours visé au Danemark à égaliser les rémunérations dans leur ensemble – et pas simplement à l'intérieur d'une catégorie de qualifications. Il est donc difficile de ne pas en

Tableau 28. Comparaison internationale des écarts de salaires<sup>1</sup>

Source <sup>2</sup> :	Nations Unies		EUROSTAT		CEE		BIT		BLS	
	73	83	72	81	70	83	75	84	75	86
<b>Ecarts élevés et croissants</b>										
Etats-Unis	23	28			28	33	25	26	25	28
Japon	25	26			25	28	24	25	26	29
Canada	21	25					24	26	22	26
Autriche	21	27					21	22	21	25
<b>Ecarts croissants</b>										
Nouvelle-Zélande	17	21					14	20		
Royaume-Uni	20	27	16	16				17	19	19
Australie	21	24								
Norvège	19	25					10	12		
<b>Ecarts modérés et stables</b>										
Belgique	25	24	18	17	24	30	19	16	19	20
Irlande	22	21	16	16			19	22	19	20
Allemagne	19	20	12	13	23	23	14	14	17	19
Pays-Bas			13	11	29	23	13	14	15	16
Suisse									19	17
<b>Ecarts décroissants</b>										
Italie	32	19	24	13	48	37	19	10	22	13
France			16	13	34	34	13	14	15	14
<b>Ecarts faibles</b>										
<b>Danemark</b>	15	14	11	9	26	16	12	12	10	10
Suède	12	13			9	8	9	9	9	10
Finlande	17	15					14	14		

1. Les chiffres indiqués représentent l'écart type du logarithme des salaires industriels normalisés.

2. Nations Unies : Annuaire des statistiques de l'industrie;

BIT : Annuaire des statistiques du travail, US Bureau of Labour Statistics;

BLS : Comparaison internationale des coûts salariaux horaires pour les ouvriers du secteur manufacturier.

Les données BLS pour la Belgique et les Pays-Bas portent sur les années 1985 et 1986 ; les chiffres du BIT pour l'Italie concernent les années 1982 et 1984.

Source : R. Freeman, « Labour Markets », *Economic Policy*, 6/1988.

conclure qu'il existe peut-être un rapport entre la répartition inégale du chômage (et donc la composante structurelle du chômage) et l'étroitesse de l'éventail des salaires.

Un élément particulier de la politique salariale de solidarité a été le « salaire garanti ». Ce concept a été introduit dans le cadre des mesures salariales prises en 1977 et imposées par la loi. Il s'agit en fait d'un salaire minimum applicable dans

toutes les branches couvertes par l'accord conclu entre la Fédération des employeurs et le Congrès syndical. Certaines études sont arrivées à la conclusion que l'introduction du salaire garanti en 1977, en lieu et place d'un salaire minimum négocié beaucoup plus faible, a fait monter le chômage dans les rangs des travailleurs les moins bien rémunérés<sup>65</sup>. On a estimé que, du fait de l'introduction du salaire garanti, le taux de chômage s'était accru de 1/2 à 1 point<sup>66</sup>. Qui plus est, un certain nombre de signes montrent que le salaire garanti, qui couvre les travailleurs de plus de 18 ans, tend à faire monter le chômage parmi les jeunes, et plus particulièrement parmi les femmes au bas de l'échelle des rémunérations.

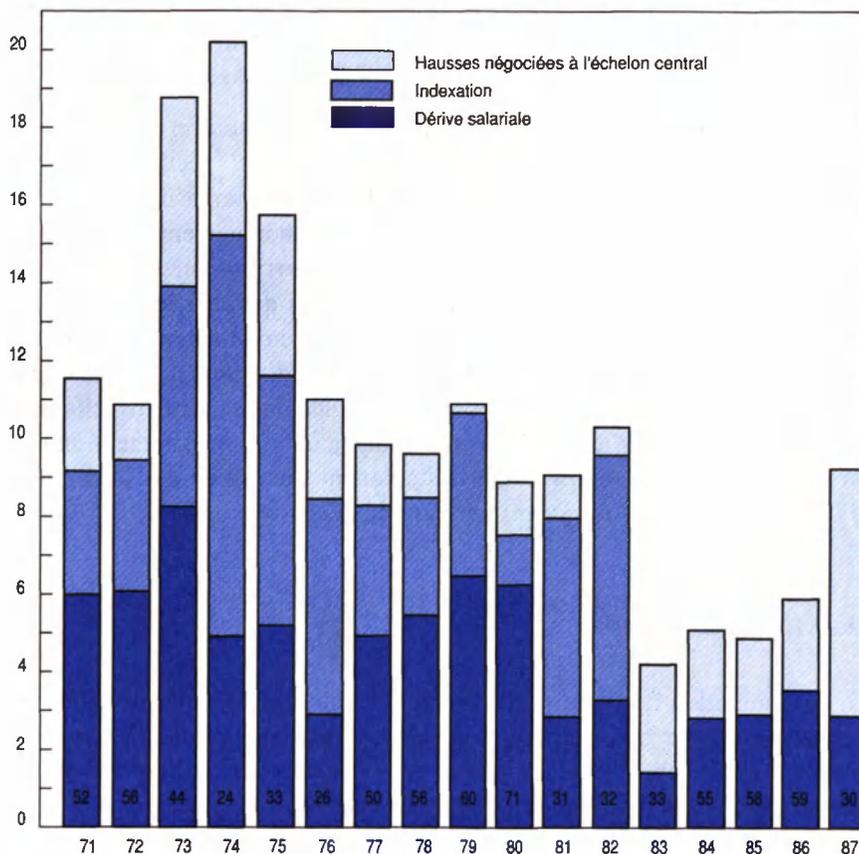
Tout bien considéré, le niveau élevé du chômage structurel est imputable à plusieurs facteurs. Il est cependant évident que la partie «réelle» du chômage structurel, c'est-à-dire celle que le nombre de chômeurs inscrits ne permet pas de mesurer, est fortement liée à la répartition inégale du chômage entre les catégories de qualifications et les niveaux d'instruction. Cette répartition inégale du chômage est elle-même largement liée à l'étroitesse de l'éventail des salaires et au système d'indemnisation du chômage, dont la progressivité affecte le niveau de chômage à la fois directement sur le plan de la quête d'emploi et indirectement par le biais des effets exercés sur l'éventail des salaires. L'importance des salaires relatifs ne doit cependant pas faire oublier le rôle déterminant que joue le comportement du niveau général des salaires face aux évolutions intervenant aussi bien sur le marché du travail lui-même que dans les autres secteurs de l'économie.

## Détermination des salaires

La détermination des salaires au Danemark est généralement décrite comme un processus centralisé<sup>67</sup>, eu égard au taux de syndicalisation élevé (82 pour cent de la population active en 1988). Le gouvernement est souvent intervenu dans les négociations salariales, soit en imposant un «accord» aux partenaires sociaux (comme ce fut le cas en 1985), soit en conférant une valeur législative à une proposition du médiateur officiel. Les conventions salariales dans la fonction publique sont normalement alignées sur les accords centralisés du secteur privé. Ces derniers, généralement conclus pour une période de deux ans, couvrent moins de 30 pour cent des ouvriers, mais ont une forte incidence sur la détermination des salaires dans le reste du secteur privé. Pour la moitié environ des travailleurs manuels des entreprises affiliées à la Confédération des employeurs, la convention nationale prévoit des taux de salaire spécifiques («salaire de référence»). L'autre moitié bénéficie de salaires minimum (à ne pas confondre avec le salaire garanti qui

## Graphique 22. VENTILATION DES HAUSSES DE SALAIRE

Hausses de salaire, ventilation par composante, points de pourcentage



*Note :* Les chiffres inscrits dans les colonnes indiquent la part des hausses de salaire imputable à la dérive salariale.

*Source :* Conseil économique, *Danish Economy, mai 1988*, Copenhague, 1988.

est également négocié à l'échelon central), mais les salaires effectifs sont déterminés par des accords d'entreprise. Le régime du salaire minimum couvre principalement les travailleurs qualifiés tandis que le salaire de référence s'applique principalement aux travailleurs non qualifiés.

Etant donné la complexité de ce processus, qui montre que les négociations salariales sont moins centralisées qu'on ne l'affirme souvent, la « dérive salariale » est une composante importante de la formation des salaires – elle a contribué pour près de moitié aux hausses de la période 1971-87 (graphique 22). Le glissement des salaires est plus marqué pour les travailleurs qualifiés que pour les travailleurs non qualifiés<sup>68</sup>. Les données sur la substituabilité entre dérive salariale et augmentations négociées font apparaître une situation contrastée, du fait sans doute que l'importance respective des deux systèmes de négociation varie selon les catégories de qualification. Le système du salaire de référence ne permet guère aux ouvriers non qualifiés de compenser par la dérive salariale le faible niveau des augmentations ; en revanche, pour les travailleurs qualifiés, qui relèvent du système du salaire minimum, une augmentation importante du salaire de référence accordée aux travailleurs non qualifiés peut se traduire par une dérive des salaires accrue<sup>69</sup>.

Il ressort de comparaisons internationales que les salaires réels sont relativement rigides au Danemark, comme dans d'autres pays d'Europe continentale (tableau 29). Le degré de centralisation des négociations salariales étant moins élevé qu'il n'y paraît, ce résultat est conforme au schéma généralement observé, à savoir que les systèmes très centralisés ou très décentralisés induisent une grande flexibilité des salaires, tandis que les systèmes intermédiaires sont en général plus rigides<sup>70</sup>. Toutefois, les estimations du Secrétariat indiquent une rigidité globale des salaires quelque peu inférieure aux résultats habituels (voir annexe I).

### *Déterminants du niveau général des salaires*

Les données empiriques laissent penser que la relation entre chômage et salaires est relativement simple, le taux du chômage influant sur le taux des hausses de salaire. Les faits observés permettent difficilement de confirmer le phénomène d'hystérèse<sup>71</sup>. Cependant, étant donné qu'une partie au moins des travailleurs sont « exclus » des négociations, et compte tenu de la réversibilité apparente de la concentration du chômage au cours du cycle (voir graphique 20), l'hystérèse ne peut être totalement exclue. Même si certaines données, au reste disparates, indiquent à court terme un phénomène d'illusion monétaire, celui-ci ne semble guère plausible à plus long terme<sup>72</sup>. Il convient de noter que la quasi-totalité

Tableau 29. Rigidité des salaires réels : comparaison internationale<sup>1</sup>

Auteurs :	Coe (1985)	Grubb <i>et al.</i> (1983)	Grubb (1986)	Knoester et van der Windt (1987)	Bean <i>et al.</i> (1986)	Newell et Symons		Gordon (1987) <sup>2</sup>		Andersen (1989)	Moyenne
						(1985)	(1986)	U	Q/Q*		
Danemark	n.d.	-0.52	-0.83	n.d.	-0.12	n.d.	n.d.	-0.59	0.27	-0.33	-0.45
Etats-Unis	-0.66	-0.24	-0.94	-0.05	-0.05	-0.11	-0.38	-1.43	0.55	-0.31	-0.34
Japon	-6.62	-8.09	-4.13	-1.82	-24.1	-3.22	-5.42	+0.12	0.28	-2.75	-7.02
Allemagne	0.56	-0.72	-1.06	+1.24	-1.15	-0.36	-0.66	-0.48	0.29	-2.20	-0.68
France	-0.62	-1.69	-1.82	+0.03	-0.55	n.d.	-0.16	-2.02	0.46	-0.44	-0.65
Royaume-Uni	-0.34	-0.42	-1.15	n.d.	-0.16	-0.03	-0.06	-1.06	0.50	-0.75	-0.42
Italie	-1.30	-0.88	-0.34	-1.00	+0.00	-1.28	+0.12	-2.52	0.77	-0.91	-0.70
Canada	-0.94	-0.64	-0.93	-0.02	-0.13	-0.33	-0.44	-1.57	0.50	-0.23	-0.46
Australie	-0.96	-0.89	-1.46	-0.14	-0.69	n.d.	-0.49	n.d.	n.d.	-0.85	-0.81
Autriche	-1.08	-3.19	-1.08	n.d.	-5.10	-0.80	-2.00	-1.90	0.51	-4.81	-2.61
Belgique	n.d.	-1.25	-0.99	n.d.	-0.57	-0.27	-1.11	-0.63	0.58	-0.25	-0.74
Pays-Bas	-0.82	-1.95	-2.65	-0.08	-0.25	-0.78	-0.33	-0.27	0.04	-0.50	-0.92
Suède	n.d.	-2.45	-3.63	-2.19	-3.88	-1.36	-0.27	-0.41	0.61	-2.73	-2.35
Suisse	n.d.	-7.14	-6.50	n.d.	-23.3	-3.15	-3.61	-6.33	0.67	-4.77	-7.83
Moyenne	-1.33	-2.15	-1.96	-0.45	-4.29	-1.06	-1.14	-1.47	0.46	-1.56	-1.85

1. Pour obtenir des chiffres comparables, on a divisé les coefficients estimés et déclarés par le taux de chômage moyen U pour la période 1960-86, lorsque U était mesuré par log U, et par (U<sup>2</sup>) lorsque U était mesuré par 1/U. Par ailleurs, les coefficients donnés par Coe (1985) ont été multipliés par 2. Les coefficients peuvent être considérés comme des semi-élasticités, c'est-à-dire qu'ils indiquent la variation en pourcentage de l'inflation des salaires nominaux pour chaque point de variation du taux de chômage.
2. La première colonne indique l'élasticité des salaires nominaux par rapport à U et la seconde (non prise en compte dans les moyennes) l'élasticité par rapport au ratio production effective/production tendancielle.

Source : P.S. Andersen, « Inflation and Output : A Review of the Wage-Price Mechanism », *BIS Economic Papers*, 24, Bâle, 1989.

des études empiriques de la détermination des salaires négligent le rôle de la politique des revenus, et que les équations estimées semblent rendre compte des données de façon relativement satisfaisante, indépendamment du fait que le gouvernement a mis en place une politique des revenus déclarée pendant une période déterminée ou qu'il a agi par d'autres voies sur la détermination des salaires.

Etant donné que la majorité des données empiriques montrent qu'une courbe de Phillips de type classique augmentée des anticipations reflète assez bien le processus de détermination des salaires, plusieurs conclusions paraissent s'imposer d'elles-mêmes. Puisque, à long terme, les salaires ne sauraient augmenter plus rapidement que dans les pays concurrents, correction faite des autres facteurs influant sur la compétitivité, il n'y a pas de corrélation à long terme entre inflation et chômage. Cette conclusion est valable quelle que soit l'ampleur éventuelle du phénomène d'illusion monétaire. Ainsi, d'autres facteurs favorisant les hausses de salaire tendent à faire monter le taux de chômage à long terme.

S'agissant des autres facteurs qui influent sur la détermination des salaires, le rôle du taux de compensation a déjà été examiné. Tandis que les modifications de la fiscalité indirecte paraissent affecter les salaires, du moins à court terme, il n'est guère apparu d'indices d'une influence des impôts directs. Toutefois, dans le long terme, les différentes sources de financement des administrations publiques semblent devoir agir sur les salaires de façon à peu près identique. On a estimé que l'élasticité des hausses de salaire par rapport à la réduction de la durée du travail est de l'ordre de l'unité. Ainsi, l'alourdissement de la fiscalité, la diminution de la durée du travail et, du moins jusqu'au début des années 80, l'augmentation des allocations de chômage, semblent avoir largement amplifié les hausses de salaire, de sorte que le taux de chômage à compétitivité constante s'est trouvé porté à un niveau plus élevé qu'il ne l'aurait été autrement<sup>73</sup>.

Un facteur spécifique tendant à favoriser la poussée des salaires – et donc du chômage – semble avoir été l'objectif de solidarité salariale. Chaque fois que la dispersion des salaires selon les catégories de qualifications s'est accentuée – c'est-à-dire que les salaires des travailleurs qualifiés ont eu tendance à croître à un rythme relativement rapide – les salaires négociés pour les travailleurs non qualifiés ont aussi progressé rapidement. De même, chaque fois que les négociations salariales ont abouti à réduire la dispersion des salaires, la dérive salariale a eu ensuite tendance à rétablir les écarts antérieurs<sup>74</sup>. En outre, l'incidence de l'indemnisation du chômage sur les salaires moyens a pu s'exercer en partie par le biais d'un effet de salaire relatif, entraînant une réduction des écarts de salaires<sup>75</sup>.

### *La politique des revenus a-t-elle un rôle à jouer?*

Les gouvernements qui se sont succédé ont tenté de ralentir les coûts salariaux à l'aide d'un large éventail de mesures, qu'il s'agisse d'accords pour une politique des revenus globale ou de dispositions visant à atténuer l'effet de l'indexation automatique des salaires lorsque ce système était en vigueur<sup>76</sup>. Toutefois, les efforts pour mettre en œuvre une politique des revenus ne se sont pas traduits par une stratégie durable, mais par des actions ponctuelles. En tout état de cause, si l'on en juge par les résultats, la politique des revenus appliquée dans le passé n'a pas été très efficace.

La politique des revenus a porté essentiellement sur les salaires négociés. Dans la mesure où la dérive salariale se substitue aux augmentations négociées, cette action se révèle inefficace. Toutefois, on l'a vu, le glissement des salaires est particulièrement accentué dans le cas des travailleurs qualifiés. Par conséquent, la politique des revenus pourrait accentuer les écarts de salaires réduisant ainsi les déséquilibres de la structure du chômage et peut-être même le niveau général du chômage, même si l'effet sur les salaires globaux était faible. On peut citer à titre d'exemple les évolutions intervenues entre 1982 et 1987. Lorsque les écarts de qualifications ont cessé de se creuser, la distribution du chômage est devenue moins déséquilibrée. Toutefois, la difficulté de peser en permanence sur la structure des salaires au moyen de la politique des revenus est illustrée par le fait qu'en 1987 les négociations salariales, au cours desquelles le gouvernement était resté passif, se sont soldées par des augmentations particulièrement fortes en faveur des catégories qui avaient pris du retard les années précédentes.

### **Politique du marché du travail**

Il est à noter que le Danemark consacre aux programmes du marché du travail une proportion de son PIB beaucoup plus élevée que dans tout autre pays de l'OCDE (tableau 30). La description suivante se fonde sur la distinction classique entre mesures actives et mesures passives – à savoir, d'une part les mesures qui visent à réduire le chômage structurel en augmentant la flexibilité du marché du travail et les qualifications de la main-d'œuvre, et d'autre part des mesures telles que la garantie de revenu pour les chômeurs et les personnes qui sortent du marché du travail. Le Danemark est le pays qui consacre le plus de ressources aux mesures passives – qu'elles soient évaluées en pourcentage du PIB ou en proportion des dépenses totales. Toutefois, on oublie souvent qu'il se classe aussi parmi les premiers pays pour les mesures actives.

Tableau 30. Les dépenses publiques en faveur des programmes du marché du travail  
En pourcentage du PIB

	Danemark		OCDE <sup>1</sup>	
	1986	1988	1986	1988
« Mesures actives »	1.08	1.19	0.71	0.72
<i>dont :</i>				
Administration et services de l'emploi	0.10	0.11	0.11	0.11
Formation professionnelle (adultes)	0.49	0.51	0.18	0.20
Mesures spéciales en faveur des jeunes	0.23	0.24	0.11	0.13
Subventions à la création directe d'emplois et aides à l'embauche	0.01	0.03	0.18	0.15
Mesures en faveur des handicapés	0.25	0.30	0.13	0.13
Garantie de revenu	3.92	4.34	1.47	1.40
<i>dont :</i>				
Indemnisation du chômage	2.66	3.04	1.15	1.08
Retraite anticipée pour des raisons tenant au marché du travail	1.26	1.30	0.32	0.31
Total	5.01	5.53	2.19	2.12

1. Moyenne arithmétique simple des pays de l'OCDE.

Source: OCDE, *Perspectives de l'emploi*, juillet 1989.

### *Mesures actives visant le marché du travail*

La principale mesure « active » est le programme dit d'offre d'emploi et de formation. Il consiste à offrir aux chômeurs de longue durée un emploi temporaire pour leur permettre de rester en contact avec le monde du travail<sup>77</sup> ; la rémunération et les clauses annexes dépendent des conditions en vigueur sur le marché. Etant donné la structure du chômage, il n'est pas étonnant que, malgré l'octroi d'une subvention à la formation, un nombre relativement restreint d'entreprises privées s'associent à ce programme. Les emplois temporaires sont offerts essentiellement par des collectivités locales. Au cours des années 80, le nombre des bénéficiaires a eu tendance à diminuer, parallèlement à la baisse du chômage de longue durée (tableau 31). On a souvent fait observer que les emplois offerts dans le cadre de ce programme ont un caractère « artificiel » et ne favorisent pas la réinsertion des chômeurs de longue durée. Néanmoins, si l'on en juge par les statistiques disponibles, plus d'un tiers des bénéficiaires obtiennent un emploi durable à l'issue de la période de travail temporaire. Cependant, on n'a guère jusqu'ici entrepris d'évaluer les effets, et notamment l'efficacité, de ce programme ou des autres dispositifs du même ordre.

Tableau 31. Bénéficiaires des mesures visant le marché du travail

Programmes	Nombre de bénéficiaires à temps plein				
	1986	1987	1988	1989	1990 <sup>1</sup>
Administration et services de l'emploi					
Salariés - Administration centrale	604.2	656.2	666.5	659.2	708.6
Salariés - Collectivités locales	2 093.0	2 106.0	2 114.0	2 188.0	2 046.0
Formation professionnelle					
Stages	5 924.3	5 897.2	6 255.6	5 910.9	5 852.4
Allocations de formation	3 981.0	4 053.0	4 100.0	13 200.0	17 000.0
Allocations de recyclage	27 061.7	24 707.4	24 865.5	34 059.3	30 317.0
Mesures en faveur des jeunes					
Allocations de formation	315.0	297.0	266.0	300.0	300.0
Possibilités d'emploi	11 546.2	13 496.2	11 576.2	n.d.	n.d.
Stages d'initiation à la vie professionnelle	1 235.7	1 241.2	1 074.1	1 107.7	1 123.5
Subventions à la création directe d'emplois et aides à l'embauche					
Création d'emplois <sup>2</sup>	100.0	—	—	—	—
Aides aux entreprises	1 404.0	1 008.0	800.0	4 600.0	3 200.0
Mesures en faveur des handicapés					
Réadaptation	15 368.8	15 929.9	19 337.4	20 008.3	20 090.0
Formation, emplois et ateliers protégés <sup>3</sup>	14 928.0	15 523.0	16 144.0	n.d.	n.d.
Indemnisation du chômage					
Nombre moyen de chômeurs ayant droit à des allocations de chômage	172 000	178 000	193 000	206 000	207 000
Retraite anticipée pour des raisons tenant au marché du travail					
Moyenne par an	99 357	101 437	100 089	97 935	95 663

1. Prévisions.

2. Programme supprimé en 1987.

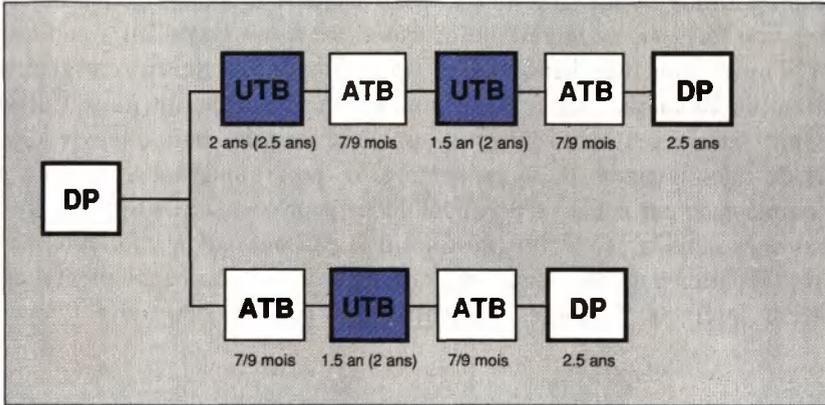
3. Nombre de personnes.

Source: Données communiquées par le ministère du Travail.

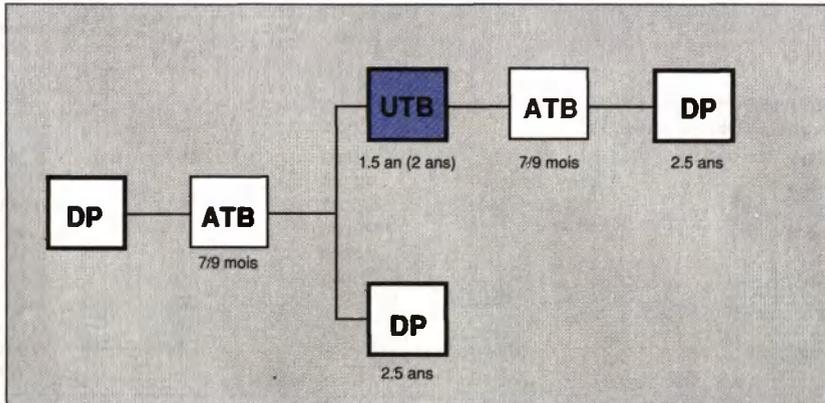
Depuis 1989, ces programmes mettent davantage l'accent sur la formation. Les chômeurs de longue durée ont droit à une formation – avant la première offre d'emploi pour les personnes dépourvues du niveau d'instruction requis, et après la première offre pour les personnes ayant suivi un enseignement scolaire. En cours de formation, les bénéficiaires perçoivent l'équivalent de l'allocation de chômage à laquelle ils ont droit. Les chômeurs sont d'autant plus incités à suivre cette formation que celle-ci est généralement obligatoire pour bénéficier d'une seconde offre

Graphique 23. "CARRIÈRES" OFFERTES DANS LE CADRE DU PROGRAMME D'EMPLOI TEMPORAIRE

A. Carrières possibles pour des chômeurs sans formation



B. Carrières possibles pour des chômeurs ayant une formation



Note :

- DP : Bénéficiaires d'allocations de chômage.
- UTB : Inscrits dans un établissement d'enseignement.
- ATB : Exerçant une activité dans le cadre du programme d'offre d'emplois temporaires.

Source : Ministère des Finances, *Redegørelse om den offentlige sektor*, Copenhague, 1989.

d'emploi et conserver ainsi les droits à prestation. Le nouveau dispositif permet aux chômeurs d'exercer des emplois temporaires pendant une période sensiblement plus longue (graphique 23). Sa mise en œuvre est trop récente pour que l'on puisse juger de son efficacité.

Le programme de formation de la main-d'œuvre a pour principal objectif de dispenser une formation concrète de courte durée à des travailleurs non qualifiés pourvus d'un emploi. Les bénéficiaires perçoivent une rémunération alignée sur l'allocation de chômage, ce qui a fait craindre que ce dispositif ne soit détourné, notamment pour «mettre en réserve» un excédent de main-d'œuvre dans les périodes de ralentissement de la production. Le programme est financé en partie par les employeurs par le biais d'un impôt de 2.5 pour cent sur les importations et la valeur ajoutée dans la production destinée à la consommation intérieure, de sorte que la participation à un stage normal n'entraîne pas de coûts supplémentaires pour l'employeur intéressé. Toutefois, les entreprises peuvent demander (moyennant

Tableau 32. Programmes publics d'enseignement pour adultes dans les pays de l'OCDE

	Personnes inscrites chaque année (1986 ou 1987)		Dépenses publiques
	Nombre	En pourcentage du total des chômeurs	En pourcentage du PIB
Programmes sélectifs visant à réduire le chômage, les pénuries de main-d'œuvre, etc.			
Danemark	42 000	19	0.26
Finlande	32 300	24	0.27
France	491 000	19	0.24
Allemagne	586 000	27	0.28
Irlande	24 000	10	0.38
Pays-Bas	72 000	10	0.17
Norvège	15 800	32	0.10
Suède	86 800	85	0.51
Royaume-Uni	94 700	3	0.05
En pourcentage de la population active			
Programmes généraux visant à améliorer les qualifications			
Danemark	154 000	5.5	0.23
France	250 000	1.0	0.14
Irlande	20 540	1.6	0.17
Portugal	151 500	3.4	0.19
Royaume-Uni	197 300	0.7	0.02

Source: Ministère du Travail *et al.*, *Hvidbog om Arbejdsmarkedets Strukturproblemer*, Copenhague, 1989.

paiement) des formations individualisées. Par rapport aux autres pays de l'OCDE, le Danemark semble consacrer des ressources relativement importantes à ces programmes (tableau 32). On a estimé que le système actuel de formation de la main-d'œuvre, du fait en partie de son mode de financement, n'est pas assez adapté aux besoins du marché du travail. Cependant, les programmes de formation davantage axés sur l'entreprise, qui semblent être la solution de rechange privilégiée, risquent d'engendrer des qualifications de plus en plus spécifiques et de réduire ainsi la mobilité.

Indépendamment de la formation de la main-d'œuvre, l'enseignement public pour adultes comprend des cours à temps partiel (généralement le soir) dans des écoles de commerce ainsi que des cours consacrés à une seule matière dispensés dans des établissements d'enseignement secondaire. Tandis que les premiers visent à accroître le capital humain négociable, les seconds ne s'insèrent pas toujours suffisamment dans le contexte du marché du travail. Au total, les dépenses publiques en faveur de l'enseignement pour adultes représentent près de  $\frac{1}{4}$  pour cent du PIB, soit à peu près autant que les dépenses du secteur privé. Les programmes privés de recyclage et d'enseignement pour adultes sont concentrés dans le secteur financier et dans celui des services fournis aux entreprises.

Le taux de participation aux programmes d'enseignement pour adultes est apparemment très élevé. Ces activités touchent chaque année près de 40 pour cent de la population active. Toutefois, les travailleurs manuels sont sous-représentés, du fait, dans une certaine mesure, de l'insuffisance des incitations. A cet égard, la structure syndicale par corps de métier a empêché les travailleurs de bénéficier des avantages financiers d'une meilleure formation. Toutefois, en 1989, les syndicats ont décidé de s'organiser par branches d'activité. Par ailleurs, on l'a vu, le niveau élevé des taux marginaux composites de l'impôt peut dissuader les travailleurs d'acquérir des qualifications plus élevées.

### *Garantie de revenu*

Ainsi qu'on l'a noté, le taux de compensation moyen au Danemark est l'un des plus élevés de la zone de l'OCDE. De surcroît, les conditions d'ouverture des droits à prestation sont peu contraignantes. L'allocation de chômage est versée après douze mois de cotisation à une caisse d'assurance-chômage (dont deux mois d'emploi effectif). On peut également être admis au bénéfice du système par le biais du programme de création d'emploi ou à la fin d'un cycle d'enseignement à moyen ou long terme. Les cotisants sont indemnisés à partir du deuxième jour de chômage. On estime souvent que le montant relativement élevé des prestations – en

particulier pour les travailleurs faiblement rémunérés – et la brièveté (un jour) de la période à la charge de l'employeur sont le prix à payer pour l'absence quasi totale d'obstacles réglementaires au licenciement, qui favorise la mobilité de la main-d'œuvre.

L'administration centrale prend en charge les deux tiers du budget des caisses d'assurance-chômage. Les cotisations patronales représentent une fraction déterminée des importations et de la valeur ajoutée de la production destinée à la consommation intérieure, tandis que les cotisations salariales sont liées au montant maximum de l'allocation de chômage. Une réforme du système actuel est à l'étude, l'objectif étant de renforcer les incitations à modérer les hausses de salaire. L'une des propositions qui ont été avancées consiste à répercuter les effets des variations du chômage sur les cotisations des salariés et des entreprises, le montant absolu de la subvention publique demeurant inchangé.

### *Efforts pour réduire l'offre de main d'œuvre*

Indépendamment de la garantie de revenu, les mesures « passives » prises dans le cadre de la politique du marché du travail visent par exemple à réduire la population active et, partant, le potentiel de production. Parmi ces dispositifs, on peut citer le programme de retraite anticipée introduit en 1979. Les personnes de 60 ans et plus peuvent sortir du marché du travail, auquel cas elles perçoivent une fraction de l'allocation de chômage, réduite progressivement jusqu'à l'âge normal de la retraite, qui est de 67 ans. Le quart environ des travailleurs qui ont choisi cette option étaient déjà en chômage. Par ailleurs, la moitié des emplois libérés par ceux qui exerçaient une activité ont été supprimés. Selon certaines enquêtes, l'effet de ce système sur l'emploi est égal à la moitié environ des individus concernés. Néanmoins, si les participants à ce programme avaient eu le même poids que les autres travailleurs dans le processus de détermination des salaires, le programme aurait exercé principalement un effet d'éviction sur les activités privées, correspondant au nombre des bénéficiaires. Son incidence réelle se situe probablement entre ces deux hypothèses extrêmes.

Bien que les autorités n'aient jamais pratiqué une politique de réduction de la durée du travail en vue de diminuer le chômage, les syndicats ont parfois fait campagne dans ce sens. Les données économétriques montrent que la réduction de la durée du travail n'a pratiquement pas d'incidence sur le niveau des salaires. Ainsi, à moins que la productivité horaire n'augmente parallèlement – mais dans ce cas, l'effet sur l'emploi serait nul – la réduction du temps de travail engendre une

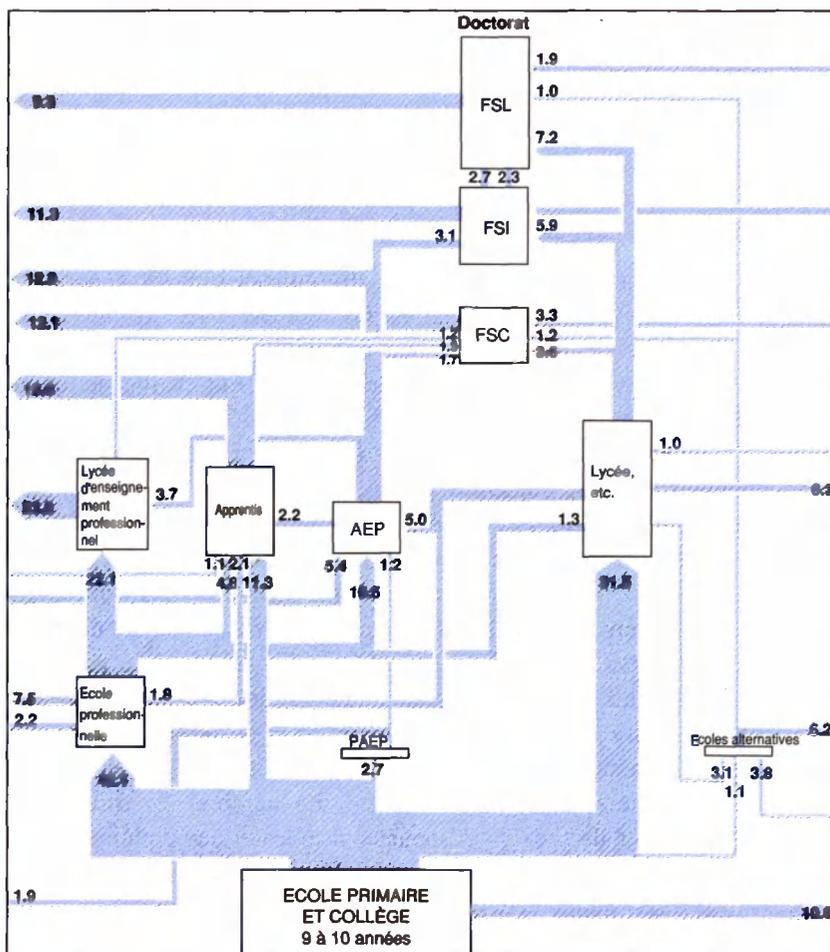
montée de l'inflation et une dégradation de la compétitivité. Par conséquent, cette mesure ne saurait avoir d'effets durables sur le chômage. Cette conclusion reste valable même lorsque la réduction de la durée du travail entraîne un accroissement de l'emploi dans le secteur public – comme ce fut le cas, par exemple, en 1987 – dès lors que les travailleurs recrutés dans la fonction publique jouent un rôle normal dans le processus de détermination des salaires.

## **L'enseignement de base et les besoins du marché du travail**

Bien que la croissance de la population diminue et que les générations qui entrent dans la vie active deviennent moins nombreuses, la politique en matière d'enseignement de base demeure un moyen important d'atténuer ou d'éviter les inadéquations de l'offre et de la demande de travail. On peut évaluer le fonctionnement actuel du système d'enseignement de base en étudiant les flux au sein du système éducatif et entre celui-ci et le monde du travail. Le graphique 24 présente les flux systémiques en 1985-86. Durant cette période 10.6 pour cent des jeunes ayant obtenu leur diplôme de fin de premier cycle de l'école secondaire (au bout de 9 ou 10 ans) ont quitté le système, tandis que 53.4 pour cent ont entrepris de suivre une formation professionnelle, soit dans le système scolaire (42.1 pour cent), soit dans le système d'apprentissage (11.3 pour cent). La fréquence des déplacements entre les différentes parties du système éducatif a varié au cours du temps, du fait en partie d'évolutions subjectives dans le choix des études, mais aussi par suite des efforts des autorités pour gérer le niveau d'instruction de la population. Pour ces raisons, la composition de la population active devrait évoluer sensiblement au cours des prochaines décennies (graphique 25). Le nombre des travailleurs non qualifiés pourrait baisser de près de 20 pour cent et celui des diplômés de l'enseignement supérieur augmenter de 30 pour cent. Une telle évolution est manifestement souhaitable, étant donné la structure actuelle du chômage.

Par ailleurs, depuis une dizaine d'années, le système éducatif accorde une place beaucoup plus grande à la formation professionnelle (tableau 33). Si le profil des orientations en matière de formation n'avait pas évolué depuis 1979, la population active (à l'état stationnaire) compterait environ 40 pour cent de personnes ayant reçu une formation professionnelle. Mais compte tenu du profil actuel des orientations, ce chiffre doit avoisiner 50 pour cent. De plus, il est encourageant de noter que la proportion des jeunes qui arrivent en fin de scolarité sans aucune qualification professionnelle a diminué; cependant, leur nombre demeure élevé.

Graphique 24. **FLUX AU SEIN DU SYSTÈME D'ÉDUCATION**  
 Flux des personnes ayant terminé ou abandonné une formation,  
 1985/1986, en pourcentage des élèves sortant des collèges<sup>1</sup>



1. Seuls sont pris en compte les flux de plus de 1 pour cent.

Note :

PAEP : Pré-AEP.

AEP : Autres établissements professionnels (écoles techniques de commerce, écoles d'aide-soignantes, etc.)

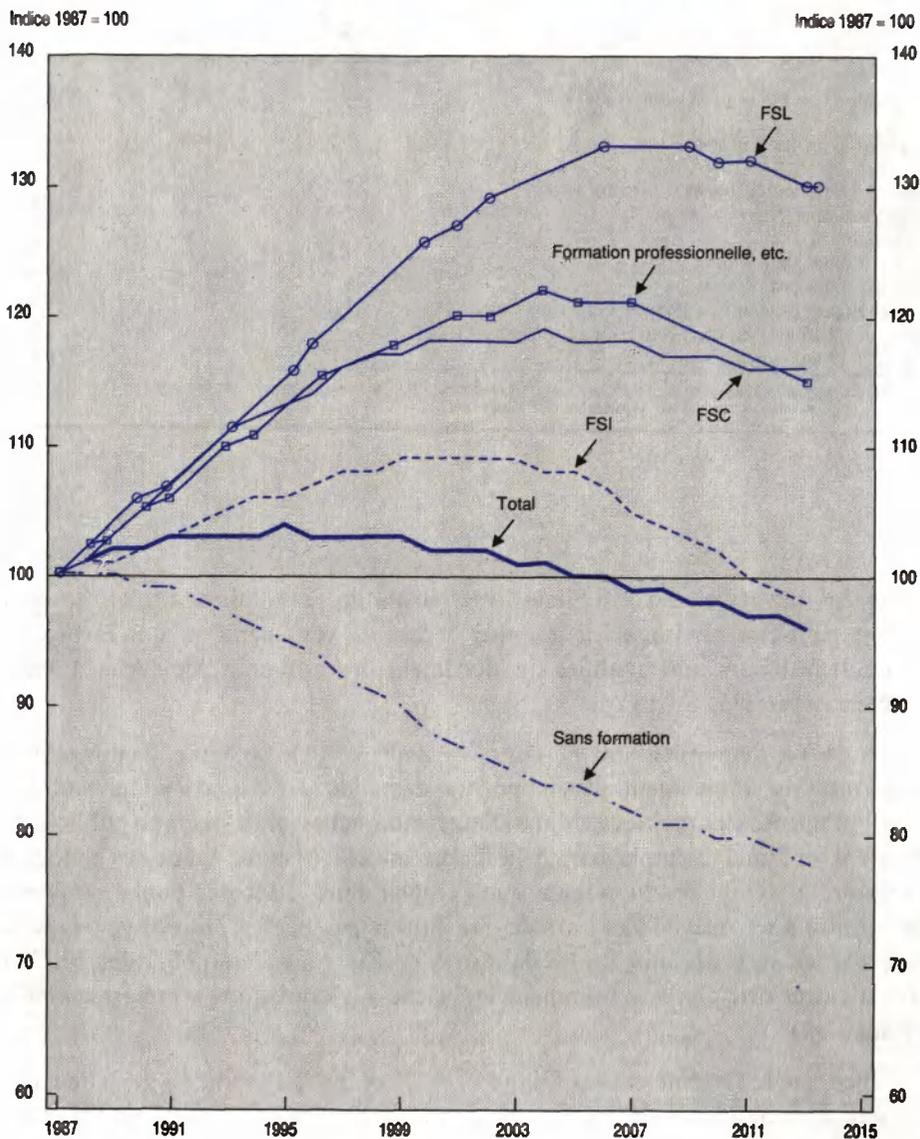
FSC : Formation supérieure courte (infirmières, puéricultrices, policiers, techniciens, etc.)

FSI : Formation supérieure intermédiaire (enseignants, journalistes, diplômés d'écoles de gestion, etc.)

FSL : Formation supérieure longue (maîtrise obtenue à l'université, etc.)

Source : Soumission du ministère de l'Éducation.

**Graphique 25. VENTILATION DE LA POPULATION ACTIVE  
PAR NIVEAU D'INSTRUCTION : PRÉVISIONS**



**Note :**

FSC : Formation supérieure courte (infirmières, puéricultrices, policiers, techniciens, etc.)

FSI : Formation supérieure intermédiaire (enseignants, journalistes, diplômés d'écoles de gestion, etc.)

FSL : Formation supérieure longue (maîtrise obtenue à l'université, etc.)

Source : Données communiquées par le ministère de l'Éducation.

Tableau 33. **Composition de la population active à l'état stationnaire**

	Composition de la population active à l'état stationnaire dans l'hypothèse de modifications des flux au sein du système éducatif <sup>1</sup> en		
	1979	1983	1987
Formation supérieure professionnelle	24.4	20.2	19.6
Formation professionnelle	40.0	46.9	49.2
Pas de formation débouchant sur une activité professionnelle (groupe résiduel)	35.6	32.9	31.2
<i>dont:</i>			
Etudes supérieures	5.1	6.5	6.9
Etudes professionnelles	9.5	11.7	11.2
Etudes primaires et premier cycle secondaire (9-10 ans) ou deuxième cycle secondaire (3 ans) uniquement	21.0	14.7	13.1

1. Taux de migration par âge et par sexe d'une catégorie de formation à une autre, et du système éducatif vers le monde du travail.  
Source: Données communiquées par le ministère de l'Éducation.

L'une des raisons en est sans doute l'étroitesse de l'éventail des salaires, et l'on devrait peut-être envisager de réduire l'écart de rémunération qui favorise les jeunes travailleurs non qualifiés au détriment des apprentis, de façon à rendre l'apprentissage plus attrayant.

A la fin des années 60 et dans les années 70 le système d'enseignement supérieur s'est rapidement développé. La demande a été particulièrement forte dans les sciences humaines et dans d'autres branches où le secteur public est le principal ou l'unique employeur. A la fin des années 70 et au début des années 80, les autorités s'étant rendu compte que l'emploi dans le secteur public ne pouvait plus croître à un rythme aussi rapide que dans le passé, elles ont essayé de réduire l'importance accordée aux études de lettres et d'accroître le nombre des étudiants dans d'autres disciplines, notamment les sciences. Cette action a été assez efficace (tableau 34).

Bien que le système éducatif danois se soit adapté à l'évolution de la demande, on peut se demander si de nouveaux changements ne seraient pas souhaitables. A n'en pas douter, les connaissances acquises deviennent obsolètes de plus en plus rapidement. C'est pourquoi l'enseignement pour adultes et le recyclage prendront encore plus d'importance à l'avenir. Cela entraînera de nouvelles exigences pour le système d'enseignement de base, qui devra dispenser aux élèves une formation

**Tableau 34. Orientation scolaire après l'école secondaire (lycée)**  
**Pourcentage pondéré du groupe d'âge**

	1979	1983	1987
Enseignement supérieur intermédiaire, technique	0.5 (0.1)	0.6 (0.2)	1.0 (0.6)
Enseignement supérieur intermédiaire, lettres et sciences humaines	0.3 (0.4)	0.2 (0.3)	1.1 (1.7)
Maîtrise, technique	0.8 (0.2)	0.9 (0.2)	1.0 (0.4)
Maîtrise, lettres et sciences humaines	1.5 (1.8)	0.8 (1.1)	0.7 (1.0)

*Note:* Entre parenthèses: pourcentage de filles dans le groupe d'âge.

*Méthode:* études transversales sur des données éducatives individuelles provenant de « Danmarks Statistik ».

*Source:* Données communiquées par le ministère de l'Éducation.

suffisamment large et ouverte, cette flexibilité pouvant être exploitée à un stade ultérieur. En ce qui concerne l'enseignement pour adultes, il pourrait être nécessaire d'adopter une démarche plus structurée que ce n'est le cas actuellement, de façon à élargir le champ de cette activité à l'ensemble du marché du travail. En outre, le fait que les efforts dans ce domaine sont à l'heure actuelle dispersés entre plusieurs ministères représente sans doute un inconvénient. Au total, le système éducatif a certainement contribué à réduire les inadéquations et les rigidités sur le marché du travail, encore que les coûts budgétaires aient été assez élevés (cet aspect a été examiné dans la précédente étude du Danemark). Ainsi qu'on l'a souligné, de nouvelles réformes pourraient se révéler nécessaires pour accroître la flexibilité du marché du travail à l'avenir et à appuyer les autres mesures visant à réduire le niveau élevé du chômage structurel.

## V. Conclusions

Après deux années de fléchissement du PIB, l'économie danoise a connu une timide croissance en 1989. La demande intérieure s'étant cependant contractée, le redressement de l'activité économique n'a tenu qu'au dynamisme des marchés d'exportation et à une bonne récolte. A partir du milieu de l'année et jusque dans les premiers mois de 1990, la demande intérieure a retrouvé une tendance ascendante tandis que la demande d'exportation s'affaiblissait. L'économie danoise a de ce fait continué d'évoluer en opposition de phase avec le reste de l'OCDE, comme elle l'avait déjà fait pendant la majeure partie des années 80. La balance extérieure a, par voie de conséquence, accusé d'amples fluctuations. Malgré des pertes de parts de marché et une certaine détérioration des termes de l'échange, le déficit de la balance courante est passé de plus de 5 pour cent du PIB en 1986 à 1¼ pour cent en 1989. Cette amélioration est cependant allée de pair avec une aggravation du chômage. Qui plus est, sous l'effet conjugué de la faiblesse de l'activité et d'une certaine détente momentanée de la politique budgétaire, les comptes des administrations publiques sont redevenus légèrement déficitaires.

L'orientation de la politique budgétaire, moins restrictive depuis 1987, devrait être pratiquement neutre en 1990. Le budget pour 1990 prévoit une contraction des dépenses en même temps qu'une certaine détente du côté des recettes du fait d'un allègement de l'impôt sur les sociétés et d'une baisse des droits d'accise en prévision de l'ouverture du marché intérieur européen. La taxe spéciale sur les intérêts versés par les consommateurs, dont le rôle avait été analysé dans la dernière étude économique du Danemark, a de même été supprimée.

La politique budgétaire étant pratiquement neutre et la politique monétaire ayant pour objectif essentiel de maintenir la position de la couronne au sein du mécanisme des taux de change, l'action des pouvoirs publics n'aura guère d'effet expansionniste sur l'activité au cours des dix-huit prochains mois. Etant donné la faiblesse de la progression des salaires et les capacités inutilisées, le Danemark devrait conserver ses parts de marché d'exportation; il se pourrait néanmoins que

les ventes à l'étranger accusent une décélération du fait du ralentissement de la croissance des marchés. La demande intérieure se redressant progressivement, dans la mesure où le taux d'épargne cessera d'augmenter et où les investissements s'inscriront à nouveau en hausse, la croissance des importations pourrait reprendre, ce qui ne permettrait guère d'amélioration de la balance extérieure. Comme l'expansion de la population active paraît devoir être relativement faible, la modération attendue de la croissance de l'activité devrait suffire à stabiliser le chômage. Les principaux indicateurs macro-économiques semblent donc devoir être stables : on ne prévoit ni aggravation ni amélioration notable de la balance extérieure courante, du chômage et du solde budgétaire.

Les résultats de l'économie danoise se sont améliorés à plusieurs égards tout au long des années 80. Néanmoins, un cycle complet a été accompli depuis 1982, et deux problèmes à long terme sont à nouveau devenus manifestes : la faiblesse relative de la croissance des revenus et la coexistence d'un chômage élevé et d'un déficit de la balance extérieure. Ces problèmes sont précisément ceux qui avaient été considérés comme les principales lacunes de l'économie danoise au moment du lancement de la stratégie à moyen terme du gouvernement. Comme l'expliquait la précédente étude, cette stratégie comportait deux volets : un volet axé sur l'épargne, qui visait à accroître l'épargne nationale pour supprimer le déficit extérieur et, ultérieurement, la dette extérieure, et un volet centré sur la production qui visait à modifier l'affectation des ressources pour accélérer la croissance de la production et des revenus.

La lenteur relative des gains de productivité n'a rien de très étonnant dans un pays où le revenu par habitant est élevé, mais si l'on considère la forte croissance de la population active, l'extension de l'activité est restée plus faible qu'on aurait pu s'y attendre. Plusieurs facteurs peuvent expliquer la faible croissance de la productivité au Danemark. On ne peut mesurer les gains de productivité concernant le vaste secteur public, mais on les suppose égaux à zéro. Bien qu'il s'agisse là d'une convention statistique, elle ne pêche pas nécessairement par un pessimisme excessif. En revanche, le secteur manufacturier, où la croissance de la productivité est habituellement la plus forte, est relativement étroit au Danemark – l'insuffisance de sa rentabilité relative ayant contribué à sa contraction au cours des trois dernières décennies. Il semble cependant que les gains de productivité aient été relativement faibles dans nombre de secteurs industriels, ce qui pourrait refléter l'existence de distorsions très importantes dans l'affectation des facteurs, du fait par exemple du système fiscal. Parmi les secteurs dans lesquels le gouvernement ou la CEE ont joué un rôle important au moyen de subventions et de réglementations figurent le logement, l'agriculture, les transports, l'énergie et la santé publique. Ces secteurs

sont favorisés de diverses façons par le biais du système fiscal et par le versement d'aides directes ou indirectes, ce qui fausse les décisions d'investissement. Mais le système fiscal du Danemark a des effets de plus vaste portée : il renforce probablement les tensions sur les salaires, réduit l'incitation au travail et à l'acquisition de nouvelles compétences et décourage l'épargne du secteur privé. Il se pourrait ainsi que les taux marginaux d'imposition aient atteint un niveau tel que les recettes supplémentaires collectées ne représentent qu'un avantage mineur comparative-ment aux pertes entraînées par les distorsions dont elles sont à l'origine. Qui plus est, même pour ce qui est de la redistribution du revenu, le système fiscal ne semble pas spécialement efficient.

Un autre facteur responsable de la faiblesse relative de la croissance est la lenteur relative du processus d'internationalisation de l'économie. Comparativement à d'autres pays de l'OCDE dont la dimension et la situation géographique sont comparables, les liens internationaux du Danemark sur le double plan des échanges et de la mobilité des facteurs sont assez peu développés. Outre la faiblesse relative de la croissance de la production, la progression des revenus a été également freinée par la médiocrité des termes de l'échange et l'alourdissement des paiements d'intérêts sur une dette extérieure importante. Les versements à ce titre atteignent en effet 4 pour cent du PIB en raison du déficit persistant de la balance courante depuis un quart de siècle. Quant à la dégradation des termes de l'échange, elle tient dans une certaine mesure à la dotation en facteurs et à l'évolution des prix relatifs des produits agricoles. Elle tient cependant aussi à l'absence de producteurs danois sur le marché des produits à forte valeur ajoutée et à prix élevés.

La persistance de déséquilibres macro-économiques a été favorisée au fil des ans par l'orientation généralement expansionniste des politiques de régulation de la demande. Pendant les années 60 et 70, ces mesures ont empêché les producteurs danois de devenir suffisamment compétitifs sur le plan des coûts pour développer leur présence dans le secteur exposé. A partir de 1979, les autorités ont adopté une politique plus restrictive dans le but de corriger les déséquilibres, ce qui s'est traduit par une sensible amélioration de la compétitivité jusqu'en 1982. Les résultats ont cependant été moins positifs qu'on aurait pu l'espérer, pour deux raisons essentiellement. Pendant la première sous-période (1979-82), les conditions extérieures ont été défavorables du fait du second choc pétrolier. Pendant la deuxième sous-période (1982-86), la demande intérieure a vigoureusement augmenté sous l'effet conjugué des conditions régnant sur les marchés financiers danois et des faiblesses du système fiscal (forte valeur fiscale des déductions au titre des intérêts, par exemple). Malgré le niveau élevé du chômage, il en est résulté des tensions sur le marché du travail, et les entreprises ont été incitées à détourner leurs efforts des

marchés extérieurs pour se consacrer davantage au marché intérieur. C'est seulement lorsque l'économie est entrée dans une phase de récession en 1987 que la faiblesse de la demande intérieure a modéré l'inflation des salaires, permis d'éviter une nouvelle perte de compétitivité et rendu par là même possible une réduction du déficit extérieur.

Les événements récents ont donc confirmé la justesse du diagnostic sur lequel reposait la stratégie à moyen terme du gouvernement. Si la faiblesse de la demande intérieure depuis 1986 tient davantage à une baisse de l'investissement qu'à une augmentation de l'épargne nationale, elle n'en montre pas moins qu'une atténuation des pressions de la demande intérieure peut conduire à une amélioration des comptes extérieurs et créer les conditions nécessaires à un déplacement de ressources vers le secteur exposé de l'économie. L'accroissement de l'épargne est donc une condition *sine qua non* si l'on veut améliorer la performance économique. Il ne faudrait cependant pas négliger pour autant le rôle que doit jouer la stratégie axée sur la production. Il convient de remarquer que, dans le contexte d'un régime de taux de change fixes, le principal moyen d'opérer ce déplacement, recommandé par la stratégie axée sur la production, est d'améliorer la rentabilité du secteur exposé en modérant la progression des salaires. Des mesures destinées à accroître la flexibilité du marché du travail permettraient de parvenir à ce résultat sans que le chômage dépasse son niveau structurel actuel, déjà élevé.

Le marché du travail se caractérise tout à la fois par un taux d'activité élevé et un taux de rotation élevé. Qui plus est, au cours de n'importe quelle année donnée, le chômage a une incidence relativement large puisqu'environ le quart de la population active connaît au moins une période de chômage. Mais les rangs des chômeurs sont essentiellement constitués par un noyau de travailleurs qui restent sans emploi pendant de longues périodes. Compte tenu des structures actuelles, le taux minimum de chômage associé à une non-accelération de l'inflation semble inhabituellement élevé (environ 8 pour cent de la population active).

Etant donné cette complexité relative de la nature du chômage, c'est une combinaison de facteurs et non pas un facteur unique qui est responsable du niveau élevé du chômage structurel. Les très courtes périodes de chômage semblent dues pour une très large part au comportement des entreprises qui licencient des travailleurs lorsque l'activité se ralentit pour les réembaucher lorsque les carnets de commandes recommencent à se remplir. Il est possible que les travailleurs en question ne soient en fait pas disponibles pour un autre emploi. En raison de la générosité de la réglementation relative aux prestations de chômage et de la brièveté des périodes d'attente, ce type de chômage par consentement mutuel – ou par contrat implicite – est devenu un phénomène assez courant, en particulier dans les

secteurs où l'activité connaît d'amples fluctuations comme la construction, les pêcheries, etc., mais aussi dans certaines branches du secteur public. S'il est nécessaire de remédier à ces problèmes, il convient naturellement de rechercher une formule de compromis dans la mesure où une réglementation moins généreuse en matière d'indemnisation du chômage pourrait conduire les travailleurs à réclamer des règles plus strictes en matière de licenciement, ce qui pourrait encore aggraver le chômage structurel. La générosité de l'indemnisation du chômage partiel semble également pousser le taux de chômage à la hausse en tant qu'indicateur du sous-emploi de la main-d'œuvre.

Mais le problème du chômage de longue durée est essentiellement le fait de travailleurs peu qualifiés, relativement nombreux. Ce phénomène est peut-être le reflet de l'extrême étroitesse de l'éventail des salaires. Peut-être résulte-t-il tout à la fois du niveau élevé du salaire minimum négocié, de la progressivité de l'indemnisation du chômage, de problèmes posés par les relations entre travailleurs «intégrés» au système de négociations salariales et travailleurs «exclus» de ce même système, et d'attitudes généralement égalitaires. Il ressort d'études empiriques que les variations passées du salaire minimum ont été généralement défavorables aux travailleurs se situant au bas de l'échelle des rémunérations. Il existe une étroite corrélation négative entre le taux de compensation de la perte de revenu induite par le chômage et les salaires, ce qui incite fortement les chômeurs à allonger les périodes pendant lesquelles ils recherchent un emploi et poussent les syndicats représentant les travailleurs les moins bien rémunérés à devenir plus exigeants dans leurs revendications de salaire. Avec le système actuel d'assurance-chômage, les syndicats ou les employeurs qui se mettent d'accord sur des salaires excessifs, entraînant par là même une aggravation du chômage, ne sont pas pénalisés par une augmentation des cotisations aux caisses d'assurance-chômage. Ni les travailleurs intégrés au système de négociations salariales ni les entreprises ne sont donc incités à tenir compte des conséquences des accords de salaire sur l'emploi. Qui plus est, même si les règles d'admission au bénéfice de l'assurance-chômage ont été récemment durcies, l'exploitation abusive de la générosité du système pourrait partiellement expliquer les chiffres élevés du chômage, dans la mesure notamment où les agences publiques de l'emploi ne semblent couvrir qu'une petite partie du marché du travail.

Si l'on veut réduire le chômage structurel, il faut donc se préoccuper des aspects du système d'assurance-chômage qui ne jouent pas correctement le rôle d'incitation au travail qui devrait être le leur. Il pourrait être bon à cet égard d'accroître la responsabilité financière des partenaires sociaux dans le fonctionnement du système. Les mesures «actives» du marché du travail – telles que le

programme des « offres d'emplois » – représentent un effort financier considérable, mais on pourrait peut-être faire davantage sur le plan du recyclage et de la formation de la population active. Le système d'enseignement général paraît répondre relativement bien, quoique de manière très onéreuse, aux problèmes posés par l'interruption de l'expansion du secteur public et par l'obligation qui en résulte d'orienter les diplômés vers le secteur privé, ainsi qu'à la nécessité de réduire la proportion de travailleurs sans qualification professionnelle. Néanmoins, bien que ces dernières tâches gardent leur importance, l'évolution démographique donne à penser que la formation et le recyclage des adultes devront occuper une place prioritaire, et il pourrait donc être nécessaire de mieux coordonner à l'avenir les actions menées dans ce domaine.

Les mesures qui visent à réduire le rythme de progression des salaires devraient grandement contribuer à faire baisser le chômage puisque, en longue période, celui-ci ne peut guère s'écarter du taux qui assure un degré satisfaisant de compétitivité. Le niveau élevé des taux marginaux de l'impôt sur le revenu semblant alimenter l'inflation des salaires en introduisant une distorsion entre les augmentations des gains individuels avant et après impôt, il serait, semble-t-il, nécessaire de les réduire. En ce qui concerne les chances de voir la politique des revenus influencer la détermination des salaires, l'expérience danoise n'est guère encourageante, l'une des raisons en étant peut-être l'importance relative des négociations décentralisées. Bien que ce système puisse être bénéfique dans la mesure où il assure une flexibilité adéquate des salaires relatifs, on peut se demander si cette flexibilité ne pourrait être obtenue dans le cadre d'une politique des revenus.

Si l'on améliorait les résultats relativement médiocres du Danemark sur le plan de la productivité, il serait plus facile de réduire le chômage structurel parce que l'on modérerait ainsi le rythme de hausse des prix associé à un taux donné d'augmentation de salaire. Il serait donc également souhaitable, du point de vue du marché du travail, d'atténuer, comme on l'a suggéré plus haut, les distorsions qui entravent l'affectation des ressources.

Aussi longtemps que l'on ne s'attaquera pas aux problèmes structurels analysés plus haut, le processus d'intégration au sein de la Communauté européenne risque de se révéler difficile. Il ne fait pas de doute que ce processus stimulera de lui-même la croissance, mais il fera également naître le risque d'un net affaiblissement de la politique budgétaire dans la mesure où l'harmonisation fiscale et la liberté des échanges avec l'extérieur entraîneront des moins-values de recettes. Un certain nombre de mesures ont déjà été prises pour adapter la fiscalité danoise aux nouvelles données de la situation, notamment sur le plan de la fiscalité des entreprises et de certains droits d'accise.

Si l'on veut cependant éviter une nouvelle contraction de l'épargne du secteur public, qui irait à l'encontre de la stratégie axée sur l'épargne, peut-être faudra-t-il trouver de nouvelles sources de recettes en même temps que l'on devra procéder à des réductions des dépenses publiques. Il se pourrait néanmoins que l'accroissement nécessaire de l'épargne nationale doive être principalement obtenu par le biais de l'épargne privée. Entre autres mesures qui pourraient contribuer à accroître cette dernière, on pourrait envisager de modifier le système fiscal, notamment en ce qui concerne les abattements d'impôts au titre des intérêts sur les crédits et en réduisant les taux d'imposition du revenu du capital. Peut-être conviendrait-il aussi de modifier le financement du système de sécurité sociale. L'élargissement des régimes privés de retraite, envisagé dans l'étude de l'an dernier, pourrait être particulièrement utile à cet égard, de même que l'adoption de mesures visant à accroître le rendement de l'épargne pour les petits épargnants.

En résumé, si, pendant les années 80, certains progrès ont été faits pour remédier aux problèmes économiques que le Danemark connaît de longue date, il reste encore fort à faire. L'orientation générale des politiques mises en œuvre devrait rester dans la ligne de la stratégie retenue pour l'épargne et la production, mais il serait peut-être bon de définir plus précisément les objectifs et les ambitions. Il est regrettable qu'il n'ait pas été possible jusqu'à présent de parvenir à un accord politique général sur l'axe central de l'action à mener à moyen terme, mais la recherche d'un tel consensus doit rester la priorité des autorités danoises.

## Notes et références

1. En 1989, les investissements des entreprises ont représenté 17.7 pour cent du PIB de ce secteur contre 16.9 pour cent en moyenne entre 1980 et 1988.
2. A supposer, par exemple, que la croissance mondiale s'accélère de 1 point, avec une hausse parallèle des taux d'intérêt, et que cette variation de croissance se traduise par une augmentation de 1.5 pour cent des exportations non agricoles du Danemark, la valeur des exportations s'accroîtrait de quelque 3 milliards de couronnes. Néanmoins, le contenu en importations des exportations étant estimé à 40 pour cent (tendance moyenne), l'amélioration du solde commercial ne serait que de 1.8 milliard de couronnes. En revanche, les paiements nets d'intérêts à l'étranger pourraient croître – même dans l'hypothèse d'une répercussion très graduelle des variations de taux d'intérêt – de 2 milliards de couronnes au cours de la première année.
3. La perte de recettes liée à la réduction des impôts indirects prévue par le Budget pour 1990 est de l'ordre de 1.7 milliard de couronnes aux niveaux de 1989, soit 1/4 pour cent du produit de la fiscalité indirecte.
4. Voir ministère des Affaires économiques et al., *Redegørelse vedrørende dansk afgiftspolitik og det indre marked*, Copenhague, 1989.
5. Si le règlement immédiat de la TVA sur les biens faisant l'objet d'échanges internationaux était transféré au pays d'origine, comme le prévoyait la proposition initiale de la Commission (la décision a été remise à plus tard par le Conseil des ministres d'octobre 1989), ces prévisions auraient toutes les chances de se réaliser.
6. Ce calcul ne tient pas compte des effets sur les droits d'accise frappant le charbon, le fuel domestique, l'électricité et le gaz naturel. Un tel résultat irait cependant à l'encontre de la politique suivie concernant les prix relatifs de l'énergie. Aucune proposition d'harmonisation n'a été soumise en ce qui concerne les droits d'enregistrement sur les automobiles – qui ont rapporté l'équivalent de 1/2 pour cent du PIB en 1987. Si les taxes sur l'énergie étaient harmonisées conformément à la proposition de la Commission et si la subvention implicite que représente l'actuelle exemption fiscale des projets d'exploitation du gaz naturel était remplacée par une subvention explicite, les dépenses publiques seraient majorées à raison de 1/3 de point de PIB. Voir Arbejderbevægelsens Erhvervsråd, *90'ernes skattereformer og det indre marked*, Copenhague, 1989. Récemment, la Commission a publié de nouvelles propositions d'harmonisation qui apparaissent moins contraignantes. Leurs effets économiques doivent cependant être appréciés à la lumière de la proposition de la Commission visant à

supprimer le système des allocations de devises pour les voyageurs à compter du 1er janvier 1993.

7. Les problèmes que pose l'épargne constituée en vue de la retraite se trouvent accentués par l'imposition des pensions privées; de fait, parmi les ressortissants danois âgés établis en permanence à l'étranger, on compte une forte proportion de personnes à hauts revenus. En 1988, les Danois de 60 ans et plus résidant dans un pays de la CEE avaient en moyenne un patrimoine net de 1.1 million de couronnes, contre 0.3 million de couronnes pour les personnes du même groupe d'âge vivant au Danemark. Jusqu'ici, l'effectif des personnes émigrées appartenant à cette classe d'âge est resté faible. Voir Det Økonomiske sekretariat, *Økonomisk oversigt, oktober 1989*, Copenhague, 1989.
8. Abstraction faite des loyers imputés, le chiffre est de 65 millions de couronnes. Voir OCDE, *Base d'imposition du revenu des personnes physiques*, Paris, 1990.
9. Voir Statsministeriet, *Handlingsplan for afbureaukratisering*, Copenhague, 1988.
10. Voir ministère des Affaires économiques, *Den Private Opsparing*, Copenhague, 1989.
11. En moyenne, les termes de l'échange du Danemark ont accusé une détérioration de 1.1 pour cent par an, contre 0.6 pour cent seulement pour l'ensemble des pays européens de l'OCDE (estimation portant sur les biens et services). Compte tenu du caractère légèrement plus ouvert de l'économie danoise, la croissance annuelle du revenu du Danemark a subi une réduction supérieure de 0.2 point environ à celle du groupe des pays européens de l'OCDE.
12. Voir OCDE, *Etude économique de la Suède*, avril 1989.
13. Voir OCDE, *Etude économique du Danemark*, août 1988.
14. Au cours de la période 1960-87, la valeur ajoutée par salarié dans les industries manufacturières a augmenté de 3.9 pour cent par an dans l'ensemble des pays européens de l'OCDE et de 3.2 pour cent au Danemark.
15. En 1987, le montant des déductions d'intérêts hypothécaires s'est élevé à 57.3 milliards de couronnes. A supposer que la réforme fiscale a ramené la déductibilité à 50 pour cent environ, l'allègement fiscal au titre des intérêts hypothécaires peut être estimé à quelque 24 milliards de couronnes pour 1987. Toutefois, la distinction entre charges hypothécaires et charges non hypothécaires ne reflète pas sans doute exactement l'utilisation qui est faite des fonds en question.
16. Selon le récent rapport de la Commission sur la politique du logement, le taux de rendement réel est deux à trois fois plus élevé que le pourcentage actuel de la valeur locative estimée, qui s'établit à 2.5 pour cent (1.2 pour cent pour les retraités). Voir *Boligmarkedet og boligpolitikken – et debatoplæg*, Copenhague, 1988.
17. En 1985, on comptait 50 occupants pour 100 pièces au Danemark, contre 72 en Finlande, 70 en Norvège (1980) et 52 en Suède. Il est à noter que les autres pays nordiques subventionnent également le logement sur une grande échelle. Voir Nordic Statistical Secretariat, *Yearbook of Nordic Statistics*, Copenhague, 1989.
18. Récemment, on a eu recours à des appels d'offres pour l'octroi de licences d'exploitation de lignes d'autocars dans l'agglomération de Copenhague.

19. Voir ministère de l'Énergie, *Naturgasprojektets økonomi*, Copenhague, 1989.
20. Dans la première moitié des années 80, les banques danoises se sont classées parmi les établissements les plus performants de la zone de l'OCDE, que l'on prenne les coûts ou les marges sur taux d'intérêt. En outre, les marges bénéficiaires apparaissaient très élevées. Voir OCDE, *Economies en transition – l'ajustement structurel dans les pays de l'OCDE*, Paris, 1989.
21. L'équivalent subvention à la production mesure la part du revenu agricole qui résulte des distorsions des prix et de l'octroi de subventions. Voir W. Legg et C. Cahill, «L'estimation du soutien à l'agriculture à l'aide des ESP/ESC : théorie et pratique», dans OCDE, *Revue économique*, N° 13, 1990.
22. Voir P.B. Sørensen, «Skatteincitamentet til opsparing og investering : En vurdering af firsernes skattereformer», *Nationaløkonomisk Tidsskrift*, Vol. 126/3, Copenhague, 1988. La réduction du taux de l'impôt sur les sociétés prévue dans le budget pour 1990 tend à accroître les coûts marginaux du capital, étant donné la déductibilité intégrale de la composante «inflation» des taux d'intérêt et le régime favorable des déductions d'amortissement; par conséquent, l'abaissement du taux réduit à la marge les incitations à investir. Parmi dix pays de l'OCDE examinés en 1987, c'est le Danemark qui offrait apparemment la structure de taux d'imposition, d'inflation et d'intérêt la plus propice aux investissements en machines. Voir Arbejderbevægelsens Erhvervsråd, *90'ernes skattereformer og det indre marked*, Copenhague, 1989.
23. Dans le cadre de la réforme fiscale de 1987, il a été décidé de supprimer la double imposition à partir de 1990. Cependant, le fait que les plus-values sur actions sont exonérées de l'impôt sur le revenu des personnes physiques – après trois ans de détention – représente encore une distorsion à l'encontre des bénéfices distribués. Avec l'indexation des déductions d'amortissement, l'avantage fiscal en faveur des réserves pour investissement avait déjà été réduit, avant d'être supprimé dans la loi de finances de 1990.
24. Compte tenu de l'impôt perçu par les municipalités, le taux marginal global moyen de l'impôt sur le revenu dans la tranche inférieure du barème atteint 50 pour cent. Si l'on estime à 25 pour cent le taux moyen des impôts indirects (par rapport au revenu disponible), le taux marginal composite global de l'impôt est de  $0.50 + 0.25 \cdot (1 - 0.50) = 0.63$ . Voir ministère des Finances, *Dansk økonomi i 90'erne*, Copenhague, 1989.
25. Voir OCDE, *La situation des ouvriers au regard de l'impôt et des transferts sociaux*, 1988.
26. Des calculs fondés sur un échantillon de paramètres empruntés à des études faites dans différents pays, il ressort que le sommet de la courbe de Laffer, définie ici par la relation entre le taux marginal composite des impôts directs et indirects et les recettes, est atteint pour un taux de l'ordre de 85 pour cent. Comme on l'a vu, le taux composite de la tranche la plus haute du barème s'établit actuellement à 76 pour cent. Voir ministère des Finances, *op.cit.*
27. D'un point de vue économique, il serait logique de réduire la déductibilité des intérêts à proportion de la marge d'intérêt, mais les autorités seraient malavisées de restreindre cette disposition aux établissements de crédit hypothécaire, comme le prévoit une

proposition récente, au motif que les règles comptables de ces institutions permettent d'identifier plus aisément les coûts hors intérêts. D'ailleurs, l'intermédiation par le biais des établissements hypothécaires apparaît moins coûteuse qu'avec le système bancaire.

28. Pour 1986, cette subvention implicite a représenté un cinquième environ de la valeur ajoutée dans ce secteur.
29. Les dépenses fiscales strictement liées aux droits indirects ont été estimées à  $\frac{2}{3}$  pour cent du PIB en 1986. Voir ministère des Finances, *Budgetredøgørelse 1986*, Copenhague 1986.
30. Pour 1986, la subvention implicite liée au report du paiement des droits indirects sur le tabac peut être chiffrée à 15 pour cent environ de la valeur ajoutée de ce secteur. Bénéficient également de cette aide la vente d'automobiles, la production de boissons alcoolisées et surtout l'agriculture, qui dispose d'un délai spécial de près d'un an. Voir ministère des Finances, *op.cit.*
31. La croissance des exportations manufacturières (mesurées à prix courants) entre 1980 et 1986 aurait été plus forte de 10 points si les importations sur les marchés d'exportation du Danemark avaient progressé au même rythme que dans la moyenne des pays de l'OCDE. Durant la même période, l'effet de la composition par produits et l'effet résiduel dans une optique à parts de marché constantes ont eu une incidence mineure en termes de prix courants. Voir ministère des Finances, *Finansredøgørelse 89*, Copenhague, 1988.
32. Voir ministère des Finances, *op.cit.*
33. A partir de la croissance des marchés pondérée en fonction de la structure par pays et par produits, l'élasticité du volume des exportations manufacturières par rapport aux prix relatifs à l'exportation a été estimée à - 2.4. Voir D. Knudsen, «Estimation af industrieksportens priselasticitet», *Nationaløkonomisk Tidsskrift*, Vol. 127/2, Copenhague, 1989.
34. Selon la classification utilisée par le ministère des Finances, la part des produits à forte intensité de R&D est en réalité plus importante dans la catégorie des «secteurs à croissance forte» (tableau 19) que dans les «secteurs à croissance très forte». Une matrice de la croissance et de l'intensité de R&D montre que dans les branches à croissance rapide la part des produits danois à forte intensité de R&D est nettement plus grande que pour l'ensemble des pays de l'OCDE. Toutefois, dans les deux segments à croissance moyenne, où le Danemark est fortement implanté, l'intensité de R&D des exportations danoises semble inférieure à la moyenne des pays de l'OCDE. D'après la classification utilisée, en 1986 les produits à forte intensité de R&D ont représenté presque 25 pour cent des importations des pays de l'OCDE et près de 21 pour cent des exportations du Danemark.
35. Voir ministère des Finances, *Finansredøgørelse 90*, Copenhague, 1990.
36. Voir OCDE, *Principaux indicateurs de la science et de la technologie*, Paris, 1989.
37. Voir Conseil économique, *Danish Economy, mai 1987*, Copenhague, 1987.
38. L'étroitesse du marché des actions est imputable pour partie aux distorsions fiscales. Voir OCDE, *Etude économique du Danemark*, juillet 1987.

39. Le Danemark est le seul pays de la CEE dont les échanges intra-européens ne se sont pas intensifiés au cours des années 80. Pendant la période 1982-88, les exportations intra-communautaires du Danemark ont progressé de 4.2 pour cent en moyenne, tandis que ses ventes hors CEE ont augmenté de 5.0 pour cent. Les chiffres correspondants pour la CEE dans son ensemble ont été de 5.5 et 0.7 pour cent. Voir Commission des Communautés européennes, *Economie européenne*, N 42, 1989. Ce résultat tient à la rapide expansion des exportations agricoles vers les pays non membres. Dans le cas des produits manufacturés, la situation est la même que pour les autres pays de la CEE.
40. En 1960, la part des secteurs de services dans le PIB atteignait 47 et 48 pour cent respectivement au Danemark et dans l'ensemble des pays européens de l'OCDE ; en 1982, ce chiffre était monté à 71 pour cent pour le Danemark, contre 60 pour cent pour le groupe des pays européens.
41. Voir ministère des Affaires économiques, *Økonomisk Oversigt, Oktober 1989*, Copenhague, 1989.
42. La durée du travail ayant fait l'objet de réductions d'une ampleur plus ou moins comparable, l'offre de main-d'œuvre mesurée en heures est restée à peu près stable.
43. L'augmentation du taux d'activité des femmes est principalement le fait des groupes d'âge les plus jeunes, bien plus qu'elle ne résulte d'une modification des taux d'activité à l'intérieur des différents groupes d'âge. Elle a donc tenu davantage à des facteurs sociaux de caractère général qu'à des incitations économiques au sens strict du terme. Néanmoins, exprimée en chiffres horaires, l'offre de main-d'œuvre semble réagir de manière relativement forte à l'évolution des taux de salaire. Voir N. Smith, «Wage and Hours Functions for Married Men and Women in Denmark», *Studies in Labour Market Dynamics*, Aarhus, 1986.
44. Il est possible que cette comparaison soit quelque peu faussée par la législation concernant les droits à congé. Si un travailleur au chômage prend des vacances, on enregistre deux périodes de chômage. De plus, un travailleur ayant un emploi mais qui a été au chômage au cours de l'année civile précédente aura droit à un versement de congé payé financé par le système d'assurance-chômage et sera comptabilisé avec les chômeurs pendant le congé ainsi financé. L'effet net de ces problèmes statistiques est de réduire à la fois l'incidence du chômage de longue durée et celle du chômage moyen. Voir P. Jensen et N. Westergård-Nielsen, «Ledighed, midlertidig hjemsendelse og ferie», *Studies in Labour Market Dynamics*, Working Paper 4, Aarhus, 1988. De même, les programmes d'offres d'emplois et de recyclage interrompent aussi les périodes de chômage.
45. En 1988, l'écart type du taux de chômage entre les différents comtés était de 2 points. Si l'on fait la comparaison sur des régions plus étendues, l'écart type est l'un des plus faibles de la zone de l'OCDE. Voir OCDE, *Perspectives de l'emploi*, 1989.
46. La mobilité de la main-d'œuvre a suivi une tendance décroissante à long terme, avec toutefois des variations pro-conjoncturelles, liées notamment à la fréquence grandissante des ménages comptant deux apporteurs de revenu. Il se pourrait cependant qu'elle reste supérieure à celle des autres pays nordiques. En 1987, 7.5 pour cent de la population du groupe d'âge 20-64 ans a changé de municipalité. Voir Danmarks

- Statistik, *Statistisk Årbog*, Copenhagen, 1989. En ce qui concerne les chiffres des mouvements entre municipalités dans les pays nordiques, voir Nordisk Ministerråd, *Arbejdsløshedens omkostninger i Norden, 2. delrapport*, Stockholm, 1984.
47. Les travailleurs non qualifiés sont indéniablement sur-représentés parmi les chômeurs de longue durée. Voir P. Brüniche-Olsen, «Om at leve med arbejdsløsheden», *Samfundsøkonomen*, 5, Copenhagen, 1988.
  48. Jusqu'à l'an dernier, les prestations étaient versées dès le premier jour de chômage, mais depuis 1989, c'est l'employeur qui doit assurer ce versement.
  49. Au cours de la période 1979-84, 40 pour cent des périodes de chômage, représentant 16 pour cent du chômage total, se sont achevées par une réembauche par l'employeur antérieur. Si l'on ne prend en compte que les licenciements temporaires d'une durée inférieure à 14 semaines, leur contribution au taux moyen de chômage a été de 0.8 point, pour un montant de dépenses proche de 2 milliards de couronnes. Voir P. Jensen et N. Westergård-Nielsen, «Temporary Layoffs», *Studies in Labour Market Dynamics*, Aarhus, 1989.
  50. Ces chiffres se réfèrent à 1981. Voir P. Brüniche-Olsen, «Mobiliteten på det danske arbejdsmarked», *Nationaløkonomisk Tidsskrift*, Vol. 125/3, Copenhagen, 1987.
  51. Voir, par exemple, OCDE, *Economies en transition - L'ajustement structurel dans les pays de l'OCDE*, 1989.
  52. Voir ministère du Travail *et al.*, *Hvidbog om arbejdsmarkedets strukturproblemer*, Copenhagen, 1989.
  53. Voir P.J. Pedersen, «Skaber arbejdsløshedforsikring arbejdsløshed», *Studies in Labour Market Dynamics*, Working Paper 6, Aarhus, 1982.
  54. Voir P.J. Pedersen et N. Westergård-Nielsen, «Varighed og frekvens af ledighedsperioder på det danske arbejdsmarked», *Nationaløkonomisk Tidsskrift*, Vol. 122/3, Copenhagen, 1984, et N. Smith, «Varighed af ledighedsperioder og indstrømning til arbejdsløshed», *Studies in Labour Market Dynamics*, Working Paper 5, Aarhus, 1982.
  55. Ceci donne par ailleurs à penser qu'au moins dans certains compartiments du marché du travail, l'absence de modification des prestations de chômage tout au long de la période où l'individu se trouve sans emploi pourrait avoir un impact non négligeable, étant donné que la sensibilité du salaire minimum accepté à l'égard des prestations de chômage semble augmenter à mesure que s'allonge la période de quête d'emploi. Voir N. Westergård-Nielsen, «Estimation of the reservation wage», *Studies in Labour Market Dynamics*, Working Paper 4, Aarhus, 1981. Néanmoins, il ressort de certaines données d'observation que le salaire minimum accepté tend généralement à se réduire à mesure que le chômage s'allonge. Voir N. Smith et N. Westergård-Nielsen, «Wage Differentials in Denmark in Recent Years - A Study on Longitudinal Data», *Studies in Labour Market Dynamics*, Working Paper 6, Aarhus, 1987.
  56. L'une des premières études qui ait inclus le taux de compensation dans une équation de salaire est arrivée à des élasticités à peu près comparables entre les salaires d'une part et le chômage et le taux de compensation d'autre part, ce qui implique une élasticité de 1 entre le taux de compensation et le chômage. Voir N. Blomgren-Hansen

- et J.E. Knøsgaard, «Løn, ledighed og arbejdsløshedsunderstøttelse», *Nationaløkonomisk Tidsskrift*, Vol. 118/1, Copenhague, 1980. Selon une étude plus récente, il existerait un rapport de 10 à 1 entre le taux de compensation et le taux de salaire, ce qui implique qu'une réduction du taux de compensation de 10 points entraînerait une réduction du taux de chômage de l'ordre de 1 point. C'est cependant là le résultat d'une estimation sous contrainte tandis qu'une estimation simple aboutirait à une incidence encore plus forte. Voir F. Lauritzen, «Lønrelationer til Nationalbankens kvartalsmodel», dans L.S. Mortensen (éd.), *Symposium ianvendt statistik 1989*, Aarhus, 1989.
57. Voir A. Rosdahl, *Arbejdsgiveres Arbejdskraftesterspørgsel*, The Danish National Institute of Social Research, Copenhague, 1986, et Fédération des employeurs, *Arbejdsgiveren*, 16, Copenhague, 1989.
  58. Selon une étude récente fondée sur une fonction de production estimée de forme putty-clay, l'utilisation des capacités dans les industries manufacturières en 1985 a été proche du niveau relevé en 1971 et la capacité d'emploi du stock de capital a été un peu plus utilisée qu'elle ne l'avait été cette année-là. Voir T. Egebo, *Produktionskapacitet, kapacitetsudnyttelse og betydningen for den økonomiske politik*, Økonomisk Institut, Copenhague, 1988. Si l'on en juge cependant d'après l'expérience de 1985-86, les goulets d'étranglement existant dans certains compartiments du marché du travail pourraient avoir constitué une contrainte encore plus importante.
  59. Plus précisément, c'est le pourcentage de l'emploi associé à des entreprises soumises à des contraintes de demande qui s'est réduit. Voir T.M. Andersen et P.B. Overgaard, «Demand and Capacity Constraints on Danish Employment», *Institute of Economics memo*, 1988-18, Aarhus, 1988.
  60. Il n'est malheureusement pas possible de dissocier les effets des contraintes de main-d'œuvre de ceux des contraintes de capacité. En 1984 néanmoins, le taux de chômage était de 10.1 pour cent, ce qui conduit à penser que l'offre de main-d'œuvre n'a sans doute pas joué un rôle déterminant.
  61. Voir P. Jensen et N. Westergård-Nielsen, *op. cit.*
  62. Voir P. Jensen, «Arbejdsløshed og beskæftigelse – En empirisk analyse af individuel arbejdsmarkedsadfærd», *Studies in Labor Market Dynamics*, Working Paper 2, Aarhus, 1987.
  63. Les écarts de salaires à l'intérieur des catégories de qualifications se sont considérablement réduits à la fin des années 70, tandis que les différences inter-catégorielles restaient pratiquement inchangées ; la variation totale des salaires dans les branches d'activité où les rémunérations sont négociées avec la participation de la Fédération des employeurs s'est donc très fortement réduite sur l'ensemble de la décennie. Voir K. Albæk et E.S. Madsen, «Lønspredningen på det danske arbejdsmarked», *Nationaløkonomisk Tidsskrift*, Vol. 121/2, Copenhague, 1983.
  64. Voir Landsorganisationen i Danmark, *Lønstrukturen 1963-1986*, Copenhague, 1987.
  65. Voir, par exemple, R. Larsen et N. Smith, «Løn, garantiløn og ledighed», *Studies in Labour Market Dynamics*, Working Paper 6, Aarhus, 1988.

66. Voir K. Albæk et E.S. Madsen, «Lønfordelinger og beskæftigelseskonsekvenser af den danske minimumsløn», *Studies in Labour Market Dynamics*, Working Paper 2, Aarhus, 1988, et K. Albæk et E.S. Madsen, «Den solidariske lønpolitik og beskæftigelsen af lavtlønnede», *Nationaløkonomisk Tidsskrift*, Vol. 127/2, Copenhague, 1989.
67. Voir, par exemple, L. Calmfors et J. Driffill, «Bargaining Structure, Corporation and Macroeconomic Performance», *Economic Policy*, Vol. 6, 1988. Pour une analyse approfondie du mécanisme de formation des salaires au Danemark, consulter, par exemple, T.M. Andersen et O. Risager, *Wage Formation in Denmark*, Memo 10, Institute of Economics, Aarhus, 1988.
68. Voir R.J. Flanagan, «Centralized and Decentralized Pay Determination in Nordic Countries», dans Nordiska Ekonomiska Forskningsrådet, *Arsbok 1988, Lund, 1988*.
69. R.J. Flanagan, *op.cit.*, ne relève guère d'indices de substituabilité, tandis que T.M Andersen et O. Risager, *op.cit.*, parviennent à la conclusion inverse.
70. Voir OCDE, *Economies en transition – l'ajustement structurel dans les pays de l'OCDE*, Paris, 1989.
71. Voir F. Lauritzen, *op.cit.* On a récemment observé certains signes timides d'hystérèse. Voir ministère des Finances, *Finansredegørelse 90*, Copenhague, 1990.
72. L'analyse du Secrétariat (voir annexe I) ainsi qu'une autre étude récente ont mis en évidence un phénomène d'illusion monétaire. Voir F. Lauritzen, *op.cit.* Dans le cas des estimations du Secrétariat, le résultat est le même, que l'on prenne comme terme représentatif l'indice implicite des prix à la consommation ou des prix de la valeur ajoutée. Toutefois, une troisième étude récente fondée sur des équations en niveau pour les salaires n'a pas mis en évidence de phénomène d'illusion monétaire. Voir T.M. Andersen et O. Risager, *op.cit.* Il faut cependant noter que les équations en niveau s'appuient sur des données hétérogènes (voir Lauritzen).
73. Les prélèvements assis sur les salaires n'ont jamais été très élevés au Danemark. Il ressort d'une étude récente que ces prélèvements ne sont guère répercutés sur le salaire net; c'est pourquoi la réduction en 1988 des cotisations de sécurité sociale liées aux salaires a entraîné une amélioration de la compétitivité, du moins à court terme. Voir L. Calmfors, «Wage formation in the Nordic countries», Nordiska Ekonomiska Forskningsrådet, *Arsbok 1988*, Lund, 1988.
74. Ces conclusions sont partagées à la fois par R.J. Flanagan, *op.cit.*, et par T.M. Andersen et O. Risager, *op.cit.*
75. Voir T.M. Andersen et O. Risager, *op.cit.*
76. Pour un examen de la politique des revenus récente, voir T.M. Andersen et O. Risager, «Indkomspolitikken under firkløver-regeringen», *Institute of Economics Memo*, 11, Aarhus, 1988.
77. Un emploi temporaire est offert après 12 mois de chômage à des personnes de 25 ans et moins, et après 21 mois au maximum à des personnes de plus de 25 ans. La durée d'emploi est de 7 mois dans le secteur public et de 9 mois dans le secteur privé.

## Annexe I

### Une équation de salaire simple

Pour illustrer les principales caractéristiques du processus de détermination des salaires, on a estimé une courbe de Phillips simple sur la base des données annuelles 1968-88. L'équation est la suivante :

$$wr = a + b \cdot unr + c \cdot p + d \cdot X + e$$

où  $wr$  = pourcentage de variation du taux de salaire par tête dans le secteur des entreprises

$unr$  = taux de chômage

$p$  = pourcentage de variation du déflateur de la consommation privée

$X$  = autres variables éventuellement pertinentes, telles que la variation de la productivité et le taux de compensation des prestations de chômage

$e$  = erreur

$a, b, c$  et  $d$  = constantes à estimer.

Mis à part le taux de compensation, les données sont extraites de la comptabilité nationale et d'autres sources publiées par Danmarks Statistik<sup>1</sup>.

L'estimation de l'équation par la méthode classique des moindres carrés ordinaires (MCO) donne les résultats reproduits au tableau A1.

En règle générale, les résultats sont conformes aux conclusions d'autres études effectuées à partir de séries de données danoises légèrement différentes. Les équations estimées tendent à faire apparaître une certaine illusion monétaire (les tests conduisent à rejeter, à tous les niveaux de signification habituels, l'hypothèse selon laquelle les variations de prix se répercuteraient intégralement sur les salaires dans les deux années qui suivent). Cette caractéristique peu satisfaisante est même légèrement plus accusée si on estime l'équation au moyen de variables instrumentales (non notifiées). Un certain degré d'illusion monétaire paraît être une caractéristique relativement commune des équations de salaire estimées sans contrainte sur la base des données du Danemark<sup>2</sup>. Le taux de chômage se dégage nettement dans toutes les spécifications, et bien que les estimations précises varient quelque peu, le coefficient type estimé est de l'ordre de 0.6. Une variable de productivité reste non significative dans toutes les spécifications, tandis que le taux de compensation a une valeur significative dans quelques-unes d'entre elles, mais pas dans toutes. Certaines autres études ont également permis d'obtenir un coefficient significatif pour le taux de compensation.

Tableau A1. Estimations MCO de l'équation des salaires

	Constant	UNR	p	p <sub>1</sub>	$\bar{p}$	rr	d87	R <sup>2</sup>	DW
1.	0.01 (0.30)	-0.52 (-3.89)	0.61 (4.26)			0.10 (1.71)		0.75	1.73
2.	0.01 (0.37)	-0.69 (-6.81)		0.65 (5.63)		0.13 (2.62)		0.82	1.88
3.	0.006 (0.24)	-0.62 (-5.30)	0.23 (1.27)	0.49 (2.91)		0.10 (2.04)		0.83	1.70
4.	0.02 (0.55)	-0.53 (-4.32)	0.40	0.60		0.05 (0.94)		0.79	1.19
5.	0.01 (0.33)	-0.58 (-5.53)			0.73 (5.87)	0.10 (1.94)		0.83	1.65
6.	0.00 (0.01)	-0.71 (-7.40)		0.74 (6.22)		0.11 (2.54)	0.025 (1.83)	0.84	2.26
7.	0.01 (0.34)	-0.58 (-5.80)			0.80 (6.27)	0.08 (1.78)	0.021 (1.58)	0.85	1.87

Note: p<sub>1</sub> est p retardé d'un an,  $\bar{p}$  est la moyenne de p retardé et non retardé, rr est le taux de compensation exprimé en pourcentage, d87 est une variable muette représentant l'année « d'explosion des salaires » 1987. Les chiffres entre parenthèses sont les coefficients t. Dans l'équation 4, la somme des coefficients de prix a été limitée à l'unité.

Source: Secrétariat de l'OCDE.

L'existence d'une hystérèse n'est pas étayée par les données. La prise en compte d'une moyenne mobile du taux de chômage ou le remplacement de la variable  $unr$  par la différence entre  $unr$  et sa moyenne mobile n'aboutissent pas à des coefficients significatifs<sup>3</sup>.

Sur la base des équations estimées, il est possible de calculer le taux de chômage compatible avec une absence d'accélération de l'inflation des salaires (NAWRU, taux de chômage non accélérateur de l'inflation des salaires). A partir de l'équation 3, le tableau A2 présente le NAWRU en tant que fonction du taux de compensation et de la productivité.

Tableau A2. NAWRU calculé sur la base de l'équation 3

En pourcentage

Taux de compensation	Croissance de la productivité			
	0	1	2	3
70.0	9.5	8.3	7.2	6.0
63.5	8.4	7.2	6.1	4.9
60.0	7.9	6.7	5.5	4.4
50.0	6.3	5.1	3.9	2.8

*Note:* Les estimations ont été calculées sur la base d'un taux d'inflation des salaires de 4 pour cent. Pour chaque point d'augmentation (diminution) du taux d'inflation des salaires, les estimations du NAWRU baisseraient (augmenteraient) de 0.5 point.

*Source:* Secrétariat de l'OCDE.

Les calculs ont été faits sur la base des hypothèses que l'inflation des prix  $p$  est égale à l'inflation des salaires moins la croissance de la productivité et que l'inflation des salaires est de 4 pour cent (du fait de l'illusion monétaire, le NAWRU dépend de l'inflation). Le taux de chômage auquel l'inflation des salaires reste inchangée accuse une forte sensibilité au taux de compensation et à la productivité. Au taux de compensation actuel de 63.5 pour cent et au rythme de croissance moyen de la productivité dans le secteur des entreprises au cours de la période considérée, soit environ 2 pour cent, le NAWRU est de l'ordre de 6 pour cent. Si la croissance de la productivité était plus proche de 0 que de 2, comme cela pourrait fort bien avoir été le cas ces dernières années, le NAWRU pourrait atteindre 8 à 9 pour cent. Si l'on abaissait le taux de compensation de 10 points, le NAWRU – selon l'équation – serait réduit d'environ 1.5 point.

L'équation estimée permet de procéder à une comparaison internationale des mesures de la rigidité des salaires réels (tableau A3). Il est intéressant de noter qu'un chiffre représentatif de la rigidité à long terme – éventuellement 1.2 – n'est pas particulièrement élevé par rapport aux autres pays. Par exemple, les trois plus grands pays d'Europe font apparaître des indicateurs de rigidité plus élevés. La même impression se dégage également de nombreuses autres études<sup>4</sup>. Bien que les chiffres obtenus pour le Danemark tiennent compte d'une illusion monétaire dont on peut difficilement apprécier l'importance, il ressort de cette comparaison que le niveau durablement élevé du chômage au Danemark ne peut simplement s'expliquer par le manque de flexibilité des salaires réels globaux.

Tableau A3. **Elasticités et mesures correspondantes de la rigidité des salaires réels**

	Elasticité des salaires nominaux par rapport à			Mesures de la rigidité des salaires réels	
	Prix		Chômage	Court terme	Long terme
	Court terme	Long terme			
	1	2	3	4 = 1/3	5 = 2/3
<b>OCDE (tableau A1)</b>					
Equation 1	0.61	0.61	0.52	1.2	1.2
Equation 2	0.00	0.65	0.69	0.0	0.9
Equation 3	0.23	0.72	0.62	0.4	1.2
Equation 4	0.40	1.00	0.53	0.8	1.9
Equation 5	0.36	0.73	0.58	0.6	1.3
Equation 6	0.00	0.74	0.71	0.0	1.0
Equation 7	0.40	0.80	0.58	0.7	1.4
<b>Lauritzen (1989)<sup>1</sup></b>					
Equation 1		0.54	0.54		1.0
Equation 2		1.00	0.83		1.2
<b>Coe (1985)</b>					
États-Unis	0.22	1.01	0.66	0.3	1.5
Canada	0.31	0.95	1.14	0.3	0.8
Japon	0.93	0.93	6.61	0.1	0.1
Australie	0.45	0.90	3.56	0.1	0.3
Allemagne	0.44	0.88	0.50	0.9	1.8
France	0.47	0.94	0.62	0.8	1.5
Royaume-Uni	0.33	0.99	0.34	1.0	2.9
Italie	0.96	0.96	0.34	1.0	2.9
Autriche	0.48	0.97	1.16	0.4	0.8
Pays-Bas	0.47	0.54	0.88	0.5	1.1
Suisse	0.52	1.04	0.60	0.9	1.7

1. L'équation 1 est le résultat d'une estimation sans contrainte tandis que dans l'équation 2 le coefficient de prix était fixé à 1.  
 Source : F. Lauritzen, « Lønrelationer til Nationalbankens kvartalsmodel », dans L.S. Mortensen (éd.), *Symposium i anvendt statistik 1989*, Aarhus, 1989 ; D.T. Coe, « Salaires nominaux, taux de chômage non inflationniste et flexibilité des salaires », OCDE, *Revue économique*, n° 5, pp. 97-141, 1985 ; Secrétariat de l'OCDE.

### Notes

1. Le taux de compensation est extrait de ministère du Travail *et al.*, *Hvidbog om arbejdsmarkedets strukturproblemer*, Copenhague, 1989.
2. Voir p.ex. P.J. Pedersen, « Lønudviklingen i Danmark 1911-1976 – stabilitet og specifikation », *Nationaløkonomisk Tidsskrift*, 1/1983, et F. Lauritzen, « Lønrelationer til Nationalbankens kvartalsmodel », dans L.S. Mortensen (éd.), *Symposium i anvendt statistik 1989*, Aarhus, 1989.
3. Ces tests ont été suggérés par D.T. Coe dans « Salaires nominaux, taux de chômage non inflationniste et flexibilité des salaires », OCDE, *Revue économique*, N° 5, pages 97-141, 1985.
4. Voir P.S. Andersen, « Inflation and output : A review of the wage-price mechanism », *Etudes économiques de la BRI*, N° 24, 1989.

*Annexe II*

**Les variations de l'emploi en fonction de la production**

Pour apprécier la capacité d'adaptation de l'emploi aux variations de la production, on a estimé une équation simple de l'emploi dans les industries manufacturières<sup>1</sup> :

$$\text{emp} = a + b \cdot \text{emp}(-1) + c \cdot y + d \cdot \text{trend} + e,$$

où emp = logarithme de l'emploi dans les industries manufacturières

y = logarithme des ventes dans les industries manufacturières

trend = tendance temporelle

e = erreur

a, b, c et d = paramètres à estimer.

Les données trimestrielles utilisées ont été extraites de la base de données des Principaux indicateurs économiques de l'OCDE. On a utilisé les chiffres relatifs aux ventes en raison de l'absence de séries sur la production. La méthode d'estimation a été celle des moindres carrés ordinaires.

Le tableau A4 présente les coefficients estimés et les réponses correspondantes à long terme  $c/(1-b)$  sur deux périodes pour le Danemark ainsi que les données moyennes pour

**Tableau A4. Réactions de l'emploi**

	b	c	c/(1-b)
<b>Danemark</b>			
1973-80	0.77	0.15	0.66
1981-87	0.71	0.08	0.29
<b>Pays nordiques à l'exception du Danemark</b>			
1973-80	0.66	0.22	0.77
1981-87	0.44	0.24	0.48
<b>Europe centrale et Europe de l'Ouest</b>			
1973-80	0.79	0.15	0.70
1981-87	0.83	0.13	0.77
<b>19 pays de l'OCDE</b>			
1973-80	0.66	0.19	0.65
1981-87	0.71	0.18	0.78

Source: Secrétariat de l'OCDE.

certains groupes de pays (repris des *Perspectives de l'emploi*). Il ressort des résultats que pendant les années 70 et le début des années 80, la réaction de l'emploi aux modifications de la production a été plus ou moins la même que dans les pays d'Europe de l'Ouest ou dans la zone de l'OCDE dans son ensemble. Pendant les années 80 en revanche, le marché du travail du Danemark paraît être devenu plus rigide comparativement aux autres pays, si l'on en juge par l'affaiblissement de la corrélation entre l'emploi et la production. La raison en est une modification de l'impact immédiat (dans les trois mois qui suivent). A la différence de ce qui s'est produit dans les autres pays nordiques, les retards de l'ajustement de l'emploi n'ont guère changé.

#### Note

1. La spécification est fondée sur les *Perspectives de l'emploi*, OCDE, 1989.

*Annexe III*  
**Chronologie économique**

**1988**

**Janvier**

Le prélèvement sur les versements d'intérêts sur les crédits à la consommation est supprimé pour les contribuables dont les versements nets d'intérêts sont peu élevés.

**Février**

Adoption d'une réglementation plus stricte des emprunts des banques auprès de la Banque centrale. Le plafond d'emprunts non garantis est ramené de 40 à 25 pour cent du capital propre des banques.

**Juin**

Réduction de 0.25 point des taux appliqués aux retraits et aux dépôts des banques sur comptes courants à la Banque centrale, qui sont ramenés à 8.75 et 8 pour cent respectivement.

Adoption par le Parlement d'une loi autorisant la création d'un registre maritime international. Le Dansk International Skibsregister est créé au mois d'août.

Le gouvernement et l'Association des municipalités parviennent à un accord sur les budgets des municipalités pour 1989 :

- Les taux des taxes municipales ne doivent pas être relevés.
- Les dépenses nettes d'investissements des municipalités resteront inférieures à 4.3 milliards de couronnes.
- Les dépenses courantes à prix fixes seront contenues à leur niveau de 1988, correction faite des effets de la réduction du temps de travail et de la nouvelle définition des responsabilités.

**Juillet**

Réduction de 0.25 point des taux applicables aux retraits et aux dépôts des banques sur comptes courants auprès de la Banque centrale, qui sont ramenés à 8.5 et 7.75 pour cent respectivement.

## **Septembre**

Le plafond des emprunts des banques auprès de la Banque centrale est ramené de 25 à 15 pour cent du capital propre des banques.

## **Octobre**

Les derniers contrôles sur les opérations en capital sont levés à la suite de la directive des Communautés européennes de juin 1988 portant libéralisation des mouvements de capitaux avant le mois de juin 1990. Du fait de cette décision, les particuliers et les entreprises privées peuvent, à compter du 1er octobre, effectuer librement des dépôts et contracter des emprunts en monnaies étrangères auprès de banques danoises et étrangères; ils peuvent de même acquérir des obligations étrangères. Les entreprises étrangères sont autorisées à contracter librement des emprunts en couronnes auprès des banques danoises.

## **Novembre**

Réduction du prélèvement sur les versements d'intérêts sur les crédits à la consommation : tous les crédits contractés avant le 11 octobre 1988 sont exonérés d'impôt sous réserve qu'un plan d'amortissement ait été prévu.

## **Décembre**

Il est convenu avec les Communautés européennes de prolonger de deux ans la «règle des deux jours» aux termes de laquelle les citoyens danois doivent séjourner au moins deux jours à l'étranger pour pouvoir bénéficier de l'autorisation d'importer en franchise de droit des quantités déterminées de boissons alcoolisées et de produits à base de tabac. Les quantités prévues sont dans le même temps légèrement augmentées.

Le gouvernement parvient à un accord avec certains partis de l'opposition concernant le budget pour 1989. Cet accord prévoit notamment :

- Un allègement de l'imposition du patrimoine, le taux de l'impôt étant ramené de 2.2 pour cent à 1.5 pour cent en 1989, puis à 1.2 pour cent en 1990 et à 1 pour cent en 1991.
- Le programme de privatisation des activités publiques en 1989 et 1990 sera plus important que le gouvernement ne l'avait initialement proposé.
- La réglementation concernant le versement de prestations de chômage supplémentaires aux salariés employés à temps partiel mais assurés à plein temps sera durcie à compter du 1er janvier 1989.
- Les employeurs verseront des prestations de chômage pour le premier jour de chômage à compter du 1er janvier 1989.
- Les cotisations salariales à la Caisse de formation (AUD) seront doublées et portées à 94 couronnes par mois.

Le budget de l'administration centrale approuvé par le Parlement fixe les dépenses totales à 222.2 milliards de couronnes (9.4 milliards de plus que les dépenses estimées pour 1988) et les recettes totales à 221 milliards de couronnes (augmentation de l'ordre de 19.7 milliards de couronnes).

La législation des banques est modifiée pour autoriser les caisses d'épargne à se transformer en sociétés par actions.

## 1989

### Janvier

Le gouvernement et l'Association des municipalités décident d'étudier et de préparer une révision des procédures de négociation des budgets municipaux.

Un certain nombre de fusions sont opérées entre de grandes sociétés danoises : les agences de voyage Spies et Tjæreborg fusionnent, constituant ainsi l'agence la plus importante des pays nordiques; dans le secteur médical, Novo et Nordisk Gentofte décident de procéder à une fusion ; De Danske Spritfabrikker, Danske Sukkerfabrikker et Danisco fusionnent, créant ainsi la société de loin la plus importante dans le secteur des industries alimentaires au Danemark.

Baisse des impôts sur les téléviseurs, les magnétoscopes et les appareils ménagers pour réduire l'incitation aux échanges frontaliers.

### Février

Le plafond des emprunts bancaires auprès de la Banque centrale est ramené de 15 et 10 pour cent du capital propre des banques.

### Mars

Les employeurs du secteur public et les syndicats de fonctionnaires locaux et de l'administration centrale se mettent d'accord sur des augmentations de salaire pour les deux années de la période se terminant le 1er avril 1991. Les augmentations seront de 2.5 pour cent pour les deux groupes sur l'ensemble de la période, dont 1 et 1.5 pour cent respectivement sous forme d'augmentations directes. Le solde correspond principalement à un allongement du congé de maternité intégralement payé, qui est porté à 32 semaines, et à un élargissement de la couverture des régimes de retraite.

Les employeurs et les syndicats du secteur privé se mettent d'accord sur des augmentations des salaires contractuels pour une période de deux ans. Dans le cadre du système dit du «salaire minimum», les salaires horaires minimums doivent être relevés de 1.25 couronne au cours de chacune des deux années et les salaires mensuels minimums de 162 couronnes au cours de chacune des deux années. Dans le cadre du système de salaire normal, les taux horaires de salaire contractuel doivent être relevés de 1.10 couronne et les taux de salaire «garanti» de 1.50 couronne par heure.

Réduction du droit d'enregistrement pour les véhicules répondant à certains critères en matière d'environnement. Cette réduction (11 000 couronnes pour les voitures ou 5 800 couronnes pour les autres moyens de transport) implique en fait que les véhicules soient équipés d'un pot catalyseur.

Le plafond des emprunts bancaires auprès de la Banque centrale est ramené de 10 à 5 pour cent du capital propre des banques. Création dans le même temps d'un système de prise en pension.

Le taux d'intérêt des dépôts sur comptes courants à la Banque centrale est relevé de 0.25 point et porté à 8 pour cent.

#### **Avril**

Les taux appliqués aux retraits et aux dépôts bancaires sur comptes courants auprès de la Banque centrale sont relevés de 0.5 point et portés à 9 et 8.5 pour cent respectivement. Simultanément, le taux de base des accords de prise en pension est relevé du même montant et porté à 9.5 pour cent.

#### **Mai**

Plusieurs droits d'accise sont légèrement modifiés. Les taxes sur l'essence sont réduites tandis que celles sur le charbon et l'électricité sont révisées en hausse.

#### **Juin**

Le gouvernement, l'Association des comtés et l'Association des municipalités parviennent à un accord sur les budgets des collectivités locales en 1990. Les taux moyens des impôts des comtés ne seront pas relevés tandis que ceux appliqués par les municipalités doivent être réduits de 0.2 point en moyenne.

Les taux applicables aux retraits et dépôts des banques sur comptes courants auprès de la Banque centrale sont relevés de 0.5 point et portés à 9.5 et 9 pour cent respectivement. Parallèlement, le taux de base des accords de prise en pension est relevé d'un même montant et porté à 10 pour cent.

#### **Juillet**

Certaines modifications techniques sont apportées aux facilités d'emprunt des banques auprès de la Banque centrale : les banques sont en particulier tenues d'avoir une garantie en cas de découvert.

#### **Octobre**

Les taux de la Banque centrale sont relevés de 1 point. Le taux applicable aux retraits bancaires sur comptes courants auprès de la Banque centrale est désormais de 10.5 pour cent sur la première tranche de 5 pour cent du capital propre des banques et de 11 pour cent sur les sommes supérieures à ce plafond. Le taux des dépôts est de 10 pour cent.

#### **Novembre**

Les taux de la Banque centrale sont relevés de 1 point. Le taux applicable aux retraits sur comptes courants est désormais de 12 pour cent et le taux des dépôts de 11 pour cent. Le plafond total des retraits sur comptes courants est fixé à 20 pour cent du capital propre des banques.

Plusieurs fusions interviennent sur les marchés financiers : København Handelsbank fusionnera avec Den Danske Bank, et un accord de fusion est conclu entre Privatbanken SDS Bank et Andelsbanken. Parallèlement, la principale compagnie d'assurances danoise, Baltica, annonce un accord de coopération avec un conglomérat français d'assurances, la Compagnie financière de Suez.

## Décembre

Le gouvernement parvient à un accord avec trois partis de l'opposition concernant le budget de l'administration centrale pour 1990. Les principaux points de cet accord et du budget adopté en conséquence sont les suivants :

- Baisse du taux d'imposition des sociétés, ramené de 50 à 40 pour cent à compter du 1er janvier 1990;
- Suppression du prélèvement spécial sur les versements d'intérêt sur les crédits à la consommation. Cette suppression est rétroactive et couvre les intérêts versés en 1988 ;
- Réduction de la taxe sur l'essence de 0.45 couronne (0.56 couronne pour l'essence sans plomb) le 1er janvier 1990 puis le 1er juillet 1990;
- Réduction des droits d'accise sur les biens faisant l'objet d'un important commerce frontalier. Parmi ces produits figurent les téléviseurs, les magnétoscopes, les appareils ménagers, le sucre, les allumettes, les cartes à jouer;
- Suppression des déductions fiscales sur les bénéfices non distribués aux fins d'investissement;
- Durcissement du régime fiscal des compagnies d'assurances;
- Augmentation des redevances sur les automobiles, calculées en fonction du poids;
- Relèvement des taxes sur les déchets et les matières premières;
- Réduction des subventions au logement et aux entreprises;
- Privatisation d'un certain nombre d'entreprises publiques, avec en particulier la vente de deux ferries ;
- Limitation de la croissance de l'emploi public à un niveau inférieur à celui qui serait nécessaire pour compenser les réductions du temps de travail.

Le budget de l'administration centrale prévoit un montant total de dépenses de 284 milliards de couronnes (soit 2 milliards de couronnes de plus que l'estimation des dépenses en 1989) et un montant total de recettes de 277 milliards de couronnes (soit une augmentation de 13 milliards de couronnes).

**PAGE BLANCHE**

*ANNEXE STATISTIQUE ET STRUCTURELLE*

**PAGE BLANCHE**

**Quelques statistiques rétrospectives**

	Moyenne 1980-88	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988
<b>A. Pourcentage de variation par rapport à l'année précédente aux prix constants de 1980</b>										
Consommation privée	1.0	-3.7	-2.3	1.4	2.6	3.4	5.0	5.7	-1.8	-1.7
Formation brute de capital fixe	0.8	-12.6	-19.2	7.1	1.9	12.9	12.6	17.1	-7.4	-4.8
Construction de logements	-2.1	-16.8	-25.7	-8.5	11.5	20.3	-2.1	21.3	-8.6	-10.0
Autres	2.0	-10.8	-16.7	12.5	-0.9	10.5	17.7	15.9	-7.1	-3.2
PIB	1.8	-0.4	-0.9	3.0	2.5	4.4	4.3	3.6	-0.6	-0.2
Indice de prix implicite du PIB	6.7	8.3	10.1	10.6	7.6	5.7	4.3	4.6	5.0	4.2
Production industrielle	3.0	0.3	-0.0	2.3	3.4	10.7	4.0	7.6	-3.0	1.9
Emploi	0.6	-0.5	-1.3	0.4	0.3	1.7	2.5	2.6	0.5	-0.6
Rémunération des salariés (prix courants)	8.6	10.1	8.1	13.0	9.0	8.0	8.1	7.7	9.3	3.7
Productivité (PIB/emploi)	1.1	0.0	0.4	2.6	2.2	2.6	1.7	1.0	-1.1	0.4
Coûts unitaires de main-d'œuvre (rémunération/PIB)	6.6	10.6	9.1	9.7	6.3	3.5	3.6	3.9	9.9	3.9
<b>B. Rapports en pourcentage</b>										
Formation brute de capital fixe en % du PIB aux prix constants	17.8	18.8	15.3	15.9	15.8	17.1	18.5	20.9	19.4	18.5
Formation de stock en % du PIB aux prix constants	0.2	-0.3	-0.2	0.4	0.1	1.2	1.0	0.6	-0.6	-0.7
Balance extérieure en % du PIB aux prix constants	1.4	-1.1	2.2	1.8	2.8	2.2	1.2	-1.1	1.3	3.4
Rémunération des salariés en % du PIB aux prix courants	55.3	56.9	56.4	56.0	55.3	54.2	53.8	53.5	55.9	55.8
Chômage en % de la population active civile	8.9	7.0	9.2	9.8	10.4	10.1	9.1	7.9	7.8	8.6
<b>C. Autre indicateur</b>										
Balance des opérations courantes (en milliards de dollars)	-2.4	-2.5	-1.8	-2.3	-1.2	-1.6	-2.7	-4.5	-3.0	-1.8

Sources: Danmarks Statistik, *Nyt Fra Danmarks Statistik*; OCDE, *Comptes nationaux*.

Tableau A. **Origine et utilisation des ressources (nouveau SCN)**

Millions de couronnes, aux prix courants

	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988
Dépenses des consommateurs en biens et services	208 814	228 566	255 639	279 963	307 889	337 215	366 747	377 686	386 156
Dépenses courantes de l'Etat en biens et services	99 734	113 215	131 098	140 544	146 176	155 481	159 359	176 214	186 983
Formation brute de capital fixe	70 312	63 817	74 614	82 049	97 252	115 192	138 370	133 079	133 103
Variation des stocks	- 1 125	- 800	1 121	- 186	6 852	5 098	5 016	- 4 000	- 4 000
<b>Demande intérieure</b>	<b>377 735</b>	<b>404 798</b>	<b>462 472</b>	<b>502 370</b>	<b>558 169</b>	<b>612 986</b>	<b>669 492</b>	<b>682 979</b>	<b>702 242</b>
Exportations de biens et services	122 256	149 042	168 923	186 311	207 523	225 566	213 559	220 085	237 071
Importations de biens et services	126 205	146 050	166 928	176 140	200 408	223 480	216 555	207 226	215 266
<b>Produit intérieur brut aux valeurs d'acquisition<sup>1</sup></b>	<b>373 785</b>	<b>407 790</b>	<b>464 467</b>	<b>512 541</b>	<b>565 284</b>	<b>615 072</b>	<b>666 496</b>	<b>695 838</b>	<b>724 047</b>
Impôts indirects	69 591	75 077	82 040	91 426	102 228	112 913	130 880	135 982	140 081
Subventions	11 794	12 406	14 986	16 755	18 621	18 358	20 060	22 011	24 455
<b>Produit intérieur brut au coût des facteurs<sup>1</sup></b>	<b>315 988</b>	<b>345 119</b>	<b>397 413</b>	<b>437 870</b>	<b>481 677</b>	<b>520 517</b>	<b>555 676</b>	<b>581 867</b>	<b>608 421</b>

1. Y compris les réparations et l'entretien.

Source: Danmarks Statistik, *Statistiske Efterretninger, Nyt Fra Danmarks Statistik*.

Tableau B. Origine et utilisation des ressources (nouveau SCN)

Millions de couronnes, au prix de 1980

	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988
Dépenses des consommateurs en biens et services	208 814	203 992	206 947	212 292	219 469	230 365	243 584	239 330	235 206
Dépenses courantes de l'Etat en biens et services	99 734	102 359	105 508	105 465	105 030	107 682	108 205	110 869	109 886
Formation brute de capital fixe	70 312	56 799	60 821	61 947	69 930	78 714	92 176	85 318	81 258
Variation des stocks	-1 125	-886	1 552	418	5 079	4 156	2 506	-2 500	-3 000
<b>Demande intérieure</b>	<b>377 735</b>	<b>362 263</b>	<b>374 828</b>	<b>380 122</b>	<b>399 509</b>	<b>420 917</b>	<b>446 471</b>	<b>433 017</b>	<b>423 350</b>
Exportations de biens et services	122 256	132 282	135 592	142 176	147 108	154 406	154 454	161 819	172 619
Importations de biens et services	126 205	124 085	128 774	131 040	138 184	149 373	159 457	155 952	157 806
<b>Produit intérieur brut aux valeurs d'acquisition<sup>1</sup></b>	<b>373 785</b>	<b>370 460</b>	<b>381 646</b>	<b>391 258</b>	<b>408 433</b>	<b>425 950</b>	<b>441 468</b>	<b>438 884</b>	<b>438 163</b>

1. Y compris les réparations et l'entretien.

Source: Danmarks Statistik, *Statistiske Efterretninger, Nyt Fra Danmarks Statistik*.

Tableau C. Dépenses et recettes des administrations publiques

En milliards de couronnes

	1978	1979	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987
<b>I. Dépenses</b>										
Salaires et traitements	54.4	61.7	69.5	80.0	93.9	101.2	104.8	110.3	114.4	125.8
Achats de biens et services	25.8	29.2	34.9	39.0	44.1	46.8	49.6	53.7	54.9	60.4
Ventes de biens et de services	5.9	6.6	7.6	9.0	10.6	11.4	12.6	13.4	14.2	15.5
Consommation de capital fixe	2.0	2.5	2.9	3.3	3.7	4.0	4.3	4.9	5.4	5.6
<b>Consommation totale</b>	<b>76.3</b>	<b>86.8</b>	<b>99.7</b>	<b>113.2</b>	<b>131.1</b>	<b>140.5</b>	<b>146.2</b>	<b>155.5</b>	<b>160.4</b>	<b>176.4</b>
Intérêts, etc.	6.9	12.1	14.7	21.5	27.9	41.3	54.1	60.6	58.7	57.6
Subventions	10.4	11.2	11.8	12.4	15.0	16.8	18.6	18.4	20.1	22.2
Autres transferts	51.0	59.4	68.8	79.6	92.8	100.8	107.0	112.6	117.8	129.4
<b>Total des transferts</b>	<b>68.3</b>	<b>82.7</b>	<b>95.4</b>	<b>113.5</b>	<b>135.6</b>	<b>158.9</b>	<b>179.7</b>	<b>191.6</b>	<b>196.6</b>	<b>209.2</b>
<b>Total des dépenses courantes</b>	<b>144.6</b>	<b>169.5</b>	<b>195.1</b>	<b>226.7</b>	<b>266.7</b>	<b>299.4</b>	<b>325.9</b>	<b>347.0</b>	<b>357.1</b>	<b>385.7</b>
Investissements fixes	11.7	13.6	12.9	12.1	12.1	10.9	11.8	14.1	13.9	16.2
Variation des stocks	-0.4	-0.4	0.1	0.1	1.0	1.2	-0.1	0.5	-0.7	-0.6
Achats de terrains et versements de redevances, net	-0.4	-0.5	-0.3	—	—	-0.5	-0.8	-1.2	-1.6	-1.4
<b>Dépenses totales en capital</b>	<b>10.9</b>	<b>12.7</b>	<b>12.7</b>	<b>12.3</b>	<b>13.1</b>	<b>11.6</b>	<b>11.0</b>	<b>13.4</b>	<b>11.6</b>	<b>14.2</b>
Dotations en capital aux entreprises publiques	2.5	2.8	3.2	3.6	3.8	4.2	4.7	5.2	4.7	5.4
Autres transferts en capital	1.5	1.5	1.8	3.5	2.9	3.5	2.7	2.7	2.3	3.2
<b>Total des transferts en capital</b>	<b>4.0</b>	<b>4.3</b>	<b>5.0</b>	<b>7.1</b>	<b>6.7</b>	<b>7.7</b>	<b>7.4</b>	<b>7.9</b>	<b>6.9</b>	<b>8.7</b>
<b>Total des dépenses en capital</b>	<b>14.9</b>	<b>17.0</b>	<b>17.6</b>	<b>19.3</b>	<b>19.8</b>	<b>19.3</b>	<b>18.4</b>	<b>21.3</b>	<b>18.5</b>	<b>22.9</b>
<b>Total des dépenses courantes et des dépenses en capital</b>	<b>159.5</b>	<b>186.5</b>	<b>212.7</b>	<b>246.1</b>	<b>286.6</b>	<b>318.7</b>	<b>344.3</b>	<b>368.4</b>	<b>375.6</b>	<b>408.5</b>
<b>II. Recettes</b>										
Excédents des entreprises publiques, etc.	1.3	0.8	2.1	2.5	2.8	3.6	6.8	6.8	7.4	5.6
Intérêts, etc.	8.3	10.4	12.9	14.1	15.9	19.0	21.2	22.9	24.5	26.4
Revenus fonciers et encaissements de redevances	0.1	0.1	0.1	0.2	0.3	0.5	0.5	0.5	0.8	0.7
Impôts indirects	56.6	65.8	69.6	75.1	82.0	91.4	102.2	112.9	130.8	135.9
Impôts directs	76.0	85.8	96.3	105.1	118.0	136.6	155.2	175.7	195.5	208.2

Droits, amendes, etc.	0.4	0.4	0.4	0.5	0.5	0.6	0.7	0.8	0.8	0.9
Cotisations obligatoires de sécurité sociale	1.8	2.3	3.0	4.0	5.8	9.2	10.4	11.4	10.3	13.3
Cotisations volontaires de sécurité sociale	0.1	0.1	0.2	0.2	0.2	0.2	0.2	0.3	0.3	0.5
Cotisations imputées de sécurité sociale	3.0	3.2	3.8	4.3	5.0	5.4	5.7	6.0	6.3	6.5
Autres transferts de revenus	7.0	7.1	6.5	6.4	7.3	8.5	10.6	10.1	12.1	13.8
<b>Total des recettes courantes</b>	<b>154.6</b>	<b>176.0</b>	<b>194.9</b>	<b>212.3</b>	<b>237.9</b>	<b>274.9</b>	<b>313.6</b>	<b>347.5</b>	<b>388.8</b>	<b>411.9</b>
Impôts sur les donations et les successions	0.6	0.6	1.0	0.8	0.9	1.0	1.1	1.4	1.7	2.2
Autres transferts de revenus	3.2	3.9	4.6	4.8	5.4	6.0	6.4	7.0	8.0	8.3
<b>Total des recettes en capital</b>	<b>3.8</b>	<b>4.5</b>	<b>5.6</b>	<b>5.6</b>	<b>6.3</b>	<b>7.0</b>	<b>7.5</b>	<b>8.4</b>	<b>9.7</b>	<b>10.5</b>
<b>Total des recettes courantes et des recettes en capital</b>	<b>158.4</b>	<b>180.5</b>	<b>200.5</b>	<b>217.9</b>	<b>244.1</b>	<b>281.8</b>	<b>321.1</b>	<b>355.9</b>	<b>398.5</b>	<b>422.4</b>
<b>Excédent courant = épargne brute</b>	<b>10.0</b>	<b>6.5</b>	<b>-0.2</b>	<b>-11.1</b>	<b>-25.1</b>	<b>-20.5</b>	<b>-8.0</b>	<b>5.4</b>	<b>37.2</b>	<b>31.9</b>
<b>Excédent courant et excédent en capital = capacité de financement</b>	<b>-1.1</b>	<b>-6.0</b>	<b>-12.2</b>	<b>-28.1</b>	<b>-42.4</b>	<b>-36.9</b>	<b>-23.2</b>	<b>-12.4</b>	<b>22.9</b>	<b>13.9</b>

Source: Danmarks Statistik, Statistiske Efterretninger.

Tableau D. **Balance des paiements**

Base OCDE

Millions de dollars

	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988
Exportations, fob	16 791	16 096	15 652	16 197	16 070	16 977	21 268	25 657	27 498
Importations, fob	18 799	17 018	16 444	15 976	16 274	17 727	22 322	24 847	25 667
<b>Balance commerciale</b>	-2 008	-923	-792	221	-205	-750	-1 054	809	1 831
Services, montant net	-467	-779	-1 276	-1 213	-1 489	-1 817	-3 156	-3 575	-3 359
<b>Balance au titre des biens et services</b>	-2 474	-1 702	-2 068	-992	-1 694	-2 566	-4 210	-2 766	-1 528
Transferts privés, montant net	-89	-121	-40	-91	-6	-53	-112	-55	-88
Transferts publics, montant net	111	-30	-141	-96	69	-66	-167	-153	-137
<b>Balance des paiements courants</b>	-2 453	-1 853	-2 248	-1 179	-1 631	-2 685	-4 489	-2 975	-1 754
Opérations en capital à long terme									
(à l'exclusion des transactions spéciales)	2 548	1 351	2 417	2 459	1 907	4 540	3 507	8 378	3 065
a) Capitaux privés	1 080	333	-399	652	2 566	3 757	-880	5 838	4 560
b) Capitaux publics	1 468	1 018	2 816	1 807	-659	783	4 387	2 540	-1 495
<b>Balance de base</b>	95	-502	169	1 280	276	1 855	-982	5 403	1 311
Opérations en capital à court terme non monétaires	89	-20	41	-16	-3	-81	638	-735	125
Erreurs et omissions	-543	-235	-505	-478	-607	-461	-715	-109	-728
<b>Balance des opérations non monétaires</b>	-359	-757	-295	786	-335	1 313	-1 059	4 559	708
Opérations à court terme des institutions monétaires privées	441	42	29	575	-38	303	-336	-794	683
a) Avoirs	-403	-1 227	-1 074	-1 790	-2 334	-3 459	1 257	-4 120	-7 647
b) Engagements	844	1 269	1 103	2 365	2 296	3 762	-1 593	3 326	8 330
<b>Balance des règlements officiels</b>	82	-715	-267	1 361	-372	1 617	-1 394	3 766	1 391
Tirages sur le FMI	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Opérations spéciales	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Autres opérations du secteur public	13	-18	42	-12	-2	3	—	—	—
Allocations de DTS	40	34	—	—	—	—	—	—	—
<b>Variation des réserves (+ = increase)</b>	136	-699	-225	1 349	-374	1 620	-1 394	3 766	1 391
a) Or	-4	—	—	—	—	—	—	—	—
b) Monnaies étrangères	97	-731	-233	1 297	-424	1 607	-1 334	3 762	1 305
c) Position active auprès du FMI	47	-7	-6	115	10	-8	-94	-5	149
d) Droits de Tirage Spéciaux	-4	38	4	-63	40	21	34	9	-63

Source: Données relatives à la balance des paiements soumise à l'OCDE.

Tableau E. **Marché de l'emploi et production** (suite page suivante)

	Marché de l'emploi					Industrie					
	Nombre d'assurés	Chômeurs inscrits			Offres d'emploi non satisfaites <sup>1</sup>	Nombre de personnes employées			Nombre d'heures travaillées par mois (salariés) 1985 = 100	Volume des ventes 1985 = 100	
		Milliers	Pourcentage de la population active			Total	Salariés	Appointés			
			Total	Hommes	Femmes	Milliers					
1979	1 537.3	161.8	6.1	5.1	7.4	2 020	382.4	277.7	104.7	102	82
1980	1 630.2	183.8	7.0	6.5	7.6	864	374.8	268.4	106.4	99	82
1981	1 687.4	243.0	9.2	9.2	9.2	368	356.1	251.3	104.8	91	81
1982	1 774.5	262.8	9.8	9.7	10.0	208	354.8	250.0	104.8	91	84
1983	1 826.0	283.0	10.5	9.8	11.3	199	353.8	247.9	105.9	93	87
1984	1 871.7	276.0	10.1	8.8	11.7	400	372.0	261.9	110.1	97	96
1985	1 898.7	251.8	9.1	7.5	11.0	1 553	398.2	280.5	117.7	100	100
1986	1 920.9	220.4	7.9	6.1	10.0	1 836	408.1	284.7	123.4	103	107
1987	1 946.9	221.9	7.8	6.4	9.6	1 750	397.9	273.3	124.6	97	104
1988	1 981.3	243.9	8.6	7.2	10.3	1 180	385.8	263.1	122.7	94	106

1. Moyenne des chiffres mensuels.

Sources: Danmarks Statistik, *Statistisk Månedsoversigt* et *Statistisk Tidrsoversigt*; OCDE, *Principaux indicateurs économiques*

Tableau E. **Marché de l'emploi et production** (fin)

	Construction <sup>1</sup>								Agriculture	Commerce de détail		
	Total		Logements		Bâtiments industriels		Autres		Production animale 1985 = 100	Volume des ventes 1985 = 100	Valeur des ventes 1985 = 100	Immatri-culations de voitures particulières
	Mis en chantier	En cours fin période	Mis en chantier	En cours fin période	Mis en chantier	En cours fin période	Mis en chantier	En cours fin période				
	Milliers de m <sup>2</sup>											
1979	10 131	11 379	5 145	4 986	3 974	4 267	1 012	2 126	94	95	61	127 114
1980	7 760	9 441	2 789	2 760	3 395	4 429	1 577	2 253	96	94	65	73 961
1981	5 670	7 671	2 019	2 155	2 360	3 466	1 291	2 049	96	93	71	71 778
1982	5 341	6 544	1 750	1 726	2 532	3 141	1 059	1 677	96	95	78	85 512
1983	6 580	6 801	2 623	2 015	2 835	3 290	1 122	1 495	101	96	85	116 346
1984	7 889	7 556	2 981	2 073	3 522	3 860	1 389	1 623	100	99	95	134 475
1985	9 177	9 154	3 249	2 904	4 477	4 738	1 450	1 512	100	100	100	157 632
1986	10 425	10 493	3 563	3 352	5 500	5 761	1 362	1 381	103	103	106	169 492
1987	9 688	10 919	2 751	3 078	5 705	6 365	1 230	1 476	101	101	107	124 324
1988	8 505	9 764	2 386	2 784	4 943	5 682	1 177	1 299	99	100	110	88 770

1. A partir de 1980, les statistiques sont basées sur le RBR (Registre de Bâtiments et de Résidences) et à partir de la même date elles incluent les bungalows, dont la surface habitable est incluse dans la catégorie « Autres ».

Sources: Danmarks Statistik, *Statistisk Månedsoversigt*; OCDE, *Principaux indicateurs économiques*.

Tableau F. Commerce extérieur, total et par région

Millions de dollars, taux mensuels

	Importations totales, caf	Exportations totales, fob	Importations par région						Exportations par région					
			Pays de l'OCDE			Non-membres de l'OCDE			Pays de l'OCDE			Non-membres de l'OCDE		
			Total	CEE	Autres	Comecon	OPEP	Autres	Total	CEE	Autres	Comecon	OPEP	Autres
1978	1 235	991	1 047.8	628.2	419.6	56.3	39.6	90.8	819.6	484.4	335.2	32.2	48.0	88.7
1979	1 530	1 193	1 279.2	791.9	487.3	72.5	54.9	123.9	1 005.2	604.2	401.0	31.3	45.7	108.4
1980	1 611	1 370	1 339.2	808.9	530.3	85.0	51.6	134.7	1 151.2	707.7	443.5	34.8	56.9	124.6
1981	1 454	1 317	1 230.1	707.0	523.1	53.3	47.7	122.7	1 070.6	631.3	439.3	24.9	72.2	147.6
1982	1 398	1 250	1 168.2	699.8	468.4	60.1	46.9	122.4	1 028.9	624.5	404.4	21.0	66.7	131.8
1983	1 357	1 303	1 140.0	668.7	471.3	55.5	44.4	117.2	1 076.3	643.3	433.0	20.1	70.9	133.2
1984	1 378	1 298	1 143.3	662.1	481.2	68.2	44.7	122.1	1 072.4	586.0	486.4	24.7	60.4	139.0
1985	1 513	1 413	1 273.9	752.9	521.0	64.7	43.3	130.6	1 189.1	630.2	558.9	28.6	44.5	149.0
1986	1 907	1 775	1 652.7	992.3	660.4	60.6	30.3	162.8	1 512.3	829.3	683.0	37.2	46.4	176.3
1987	2 126	2 138	1 837.4	1 110.5	726.9	60.5	33.8	189.5	1 841.7	1 036.0	805.7	33.3	45.4	208.3
1988	2 162	2 262	1 856.0	1 105.2	750.8	58.2	37.7	209.8	1 942.7	1 121.8	820.9	44.6	48.7	222.8
1989	2 222	2 340	1 881.9	1 110.6	771.3	63.5	46.7	229.7	2 023.9	1 184.0	839.9	59.8	54.5	199.9

Source: OCDE, Statistiques du commerce extérieur, série A.

Tableau G. Prix et salaires

	Prix à la consommation <sup>1</sup>			Prix à la consommation net (impôts indirects non compris) <sup>2</sup>		Prix de gros <sup>3</sup>			Coûts de la construction 1985 = 100	Gains horaires dans l'industrie manufacturière et la construction (heures supplémentaires non comprises), en couronnes			
	Total	Biens et services (loyers exclus)	Loyers	Total (loyers compris)	dont:	Total	dont:			Total	Qualifiés	Non qualifiés	
					Biens et services		Biens domestiques	Biens importés				Hommes	Femmes
	1979	146.1	146	147	142.1	139.4	133	131		136	58	53.28	58.60
1980	100.0	100	100	157.4	156.5	100	100	100	66	59.28	65.33	57.45	51.99
1981	111.7	109	108	175.1	176.3	115	113	118	74	64.52	70.77	62.87	56.69
1982	123.0	120	118	193.3	195.4	127	125	130	81	71.26	78.24	69.52	62.22
1983	131.5	131	130	205.2	206.1	134	132	136	89	75.98	83.14	74.24	66.71
1984	139.8	140	140	217.6	218.7	144	143	146	95	79.66	87.08	77.95	70.00
1985	146.4	148	147	227.7	228.9	148	147	150	100	83.42	91.55	81.61	72.82
1986	151.7	154	154	229.3	228.4	138	142	131	104	87.89	97.34	85.78	75.68
1987	157.8	160	161	236.5	234.8	138	144	128	109	96.25	106.79	94.02	82.50
1988	165.0	166	171	248.4	246.5	143	149	133	117	102.34	113.06	100.08	88.03
1989	172.9	172	182	261.4	259.3	152	158	142	123	..	..	..	..

1. 1975 = 100 jusqu'à 1979; 1980 = 100 à partir de 1980.

2. Janvier 1975 = 100.

3. Janvier 1975 = 100 jusqu'à 1979; 1980 = 100 à partir de 1980.

Sources: Danmarks Statistik, *Statistisk Månedsoversigt* et *Statistik Tidsoversigt*.

Tableau H. Monnaie et crédit (suite page suivante)

	Taux d'intérêt				Avoirs de la Banque centrale				Liquidités				
	Taux d'intérêt marginal sur les avances de la Banque centrale aux banques	Loyer de l'argent au jour le jour	Taux d'intérêt sur les découverts bancaires <sup>1</sup>	Rendement moyen des obligations	Réserves officielles nettes (y compris l'or et la position des réserves du FMI)	Escomptes et avances	Titres en portefeuille	Comptes des administrations publiques, net	Base monétaire	Masse monétaire		Liquidités des banques <sup>2</sup>	
										M1	M2	Position de liquidité nette des banques vis-à-vis de la Banque Centrale	Avoirs extérieurs nets
Moyenne annuelle	En fin d'année Pourcentages			Millions de couronnes, en fin de période <sup>3</sup>									
1980	—	—	19.6	18.60	25 432	2 589	11 876	-14 024	18 023	87 751	154 570	-1 680	-1 476
1981	—	—	19.9	19.45	23 138	2 836	10 806	-6 744	19 745	97 315	169 430	-1 031	-2 527
1982	18.49	16.42	19.5	19.38	24 350	8 255	10 707	-9 268	15 482	110 418	188 873	-6 256	-2 003
1983	14.54	12.01	14.9	12.64	41 270	8 049	14 657	-22 496	17 815	137 003	237 061	-5 396	-6 281
1984	11.37	11.50	15.2	14.02	39 630	11 692	11 521	-16 675	19 310	161 661	277 334	-9 652	-6 549
1985	10.31	9.98	13.3	9.86	53 488	26 196	13 760	-21 349	32 798	203 143	321 885	1 034	-11 220
1986	9.09	9.10	12.2	11.61	35 864	42 875	23 880	-50 990	-2 977	221 112	347 779	-34 599	-9 522
1987	9.90	9.87	13.3	11.73	64 369	18 178	24 189	-59 971	16 762	241 306	364 445	-17 656	-3 016
1988	8.74	8.32	12.7	9.78	76 239	1 712	26 911	-44 138	34 924	274 084	374 280	4 572	-4 562
1989	9.94	9.49	13.2 <sup>4</sup>	10.79	48 579	19 541	33 193	-32 215	17 463	278 137	398 487	-18 037	-13 391

1. Taux d'intérêt sur les découverts consentis par les banques commerciales.

2. Banques commerciales et caisses d'épargne.

3. Les chiffres de fin d'année représentent les montants annuels des relevés de comptes alors que pour 1989 ceux de fin décembre 1989 représentent les montants mensuels.

4. Fin du troisième trimestre.

Sources: Données communiquées par la Danmarks Nationalbank; Danmarks Nationalbank, *Monetary Review*.

Tableau H. Monnaie et crédit (fin)

Dépôts bancaires				Prêts bancaires			Obligations en circulation (valeur nominale)				Marché des titres (valeur du marché)					
Total	Banques commerciales	Principales caisses d'épargne	Total	Banques commerciales	Principales caisses d'épargne	Total	Obligations d'Etat	Obligations hypothécaires	Autres	Emissions nettes d'obligations	Ventes nettes de la Banque centrale	Offre nette sur le marché	Augmentation du portefeuille-titres :			
													Banques privées	Secteur privé non bancaire	Admin. des chèques postaux etc. <sup>2, 3</sup>	
Millions de couronnes, en fin de période <sup>1</sup>										Millions de couronnes, pendant la période						
1979	142 085	96 787	45 298	112 499	77 751	34 748	386 327	62 342	301 505	22 480	32 614	-24	32 590	1 018	22 279	9 293
1980	160 310	111 209	49 101	124 124	85 800	38 324	448 664	90 758	335 574	22 332	33 598	-985	32 613	5 903	17 433	9 277
1981	179 744	125 283	53 921	138 409	95 735	42 674	516 566	135 376	356 874	24 316	42 139	-388	41 751	4 914	27 533	9 304
1982	201 829	142 901	58 928	154 226	107 981	46 245	610 825	203 968	379 005	27 852	59 235	-1 665	57 570	11 406	33 639	12 525
1983	260 746	186 994	73 751	179 082	125 771	53 311	724 399	272 476	417 556	34 367	86 860	-1 351	85 509	38 964	32 985	13 560
1984	306 631	220 818	85 813	215 063	153 463	61 600	837 569	331 346	468 261	37 962	84 741	1 543	86 284	17 285	53 946	15 053
1985	370 137	268 389	101 748	275 641	199 138	76 503	941 186	359 822	540 425	40 939	87 186	316	87 502	20 669	54 473	12 360
1986	407 339	293 293	114 063	350 988	245 921	105 067	1 003 475	351 076	608 706	43 693	54 443	-12 071	42 372	-7 405	33 076	16 701
1987	425 086	305 631	119 455	399 105	279 818	119 287	1 058 620	345 015	668 819	44 786	46 720	88	46 808	-33 638	67 768	12 678
1988	472 518	335 712	136 806	418 573	291 929	126 644	1 123 556	353 557	723 973	46 026	59 909	54	59 963	15 695	31 921	12 347
1989	494 914	352 491	142 423	466 854	326 207	140 647	1 163 607	375 750	739 319	48 538	31 068	262	31 330	10 469	9 670	11 191

1. Les chiffres de fin d'année représentent les montants annuels des relevés de compte, alors que pour 1989 ceux de fin décembre représentent les montants mensuels.

2. Y compris la Caisse de retraite.

3. Y compris le Compte national de retraite et d'invalidité qui, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 1971, a été incorporé dans la Caisse de retraite.

Source: Danmarks Nationalbank, *Monetary Review*.

Tableau I. Indicateurs du marché du travail

	Pic <sup>1</sup>	Creux <sup>1</sup>	1980	1985	1986	1987	1988	1989 <sup>2</sup>
<b>A. Evolution du chômage</b>								
Taux de chômage (chômeurs enregistrés)								
Total	1983: 10.4	1986: 7.9	7.0	9.1	7.9	8.0	8.7	9.3
Hommes	1983: 9.8	1986: 6.1	6.6	7.5	6.1	6.4	7.3	7.8
Femmes	1984: 11.7	1987: 9.7	7.6	11.0	10.0	9.7	10.4	11.1
Jeunes (15-24 ans)	1983: 14.3	1987: 7.9	10.3	9.1	7.9	7.9	8.7	10.3
Taux de chômage (enquêtes) <sup>3</sup>			6.6	7.6	5.8	6.8	6.4	7.4
Nombre de personnes en chômage (en pourcentage de la population active) <sup>4</sup>			23.4	26.6	24.7	25.3	24.7	24.8
Degré moyen de chômage pour les personnes touchées par le chômage, % <sup>5</sup>			30.1	34.0	31.6	31.0	34.6	37.6
<b>B. Caractéristiques structurelles</b>								
Taux d'activité, % <sup>6</sup>								
Total			81.0	81.0	82.5	84.0	84.4	
Hommes			89.0	87.4	88.4	89.2	90.3	
Femmes			70.0	74.5	76.5	78.6	78.3	
Emploi, % de la population de 16-64 ans			70.9	74.2	77.1	77.1	77.3	
Travailleurs indépendants, % de l'emploi total			15.1	12.8	12.4	12.1	12.0	
Salariés à temps partiel, % de l'emploi total			20.4	18.8	18.4	18.3		
Temps de travail annuel, par salarié			1 672	1 616	1 607	1 562	1 539	
Pourcentage de variation annuelle			-0.8	-0.8	-0.6	-2.8	-1.5	

1. Taux de chômage annuel local maximum/minimum correspondant aux données les plus récentes.

2. Données préliminaires.

3. Eurostat.

4. Personnes ayant bénéficié d'allocations de chômage.

5. Pourcentage du temps de travail normal passé au chômage.

6. Données d'enquête.

Sources: Danmarks Statistik, *Statistiske Efterretninger*; Base de données Adam; Eurostat.

Tableau J. Secteur public

	1970	1980	1986	1987	1988
<b>Indicateurs budgétaires : Comptes des administrations publiques (% du PIB)</b>					
Recettes courantes	40.8	52.9	59.1	60.0	60.4
Dépenses hors intérêts	39.5	52.3	46.9	49.3	52.1
Solde budgétaire primaire	1.3	0.7	12.2	10.8	8.3
Charge d'intérêt nette	1.3	3.9	8.8	8.3	8.1
Solde du budget des administrations publiques	0.0	-3.3	3.4	2.5	0.2
<b>Structure des dépenses et de la fiscalité (% du PIB)</b>					
<b>Dépenses</b>					
Catégorie économique					
Transferts de revenu (versements d'intérêts non compris)	10.8	18.4	17.7	18.5	20.0
Subventions	2.7	3.2	3.0	3.2	3.4
Consommation	20.0	26.7	23.9	25.3	25.8
Investissement brut	4.7	3.4	2.1	2.3	2.5
Catégorie fonctionnelle					
Education	7.1	8.2	7.0		
Santé	5.4	5.8	5.1		
Protection sociale	13.9	21.2	20.0		
Logement	1.3	1.7	1.5		
Services économiques	6.0	6.1	5.4		
Autres (y compris versements d'intérêts)	9.1	13.9	17.9		
<b>Impôts</b>					
Impôts indirects	17.1	18.6	19.7	19.6	19.3
Impôts directs	21.3	24.8	29.5	30.1	31.3
Impôts sur le capital, redevances obligatoires, amendes, etc.	0.3	0.4	0.4	0.4	0.5
Cotisations de sécurité sociale	1.6	0.8	1.5	1.9	1.1
Total	40.3	45.6	51.1	52.1	52.2
	Avant la réforme fiscale (1986)	Après la réforme fiscale <sup>1</sup>			
		1987	1989		
<b>Taux d'imposition (pourcentage)</b>					
Impôt sur le revenu des personnes physiques					
Impôt sur le revenu perçu par l'Etat <sup>2</sup>					
Taux marginal supérieur	45.1	40.0	40.0		
Taux marginal inférieur	19.9	22.0	22.0		
Taux moyen	17.9	18.3			
Taux moyen de l'impôt local	28.4	29.4		30.0	
Taux moyen perçu pour les églises	0.8	0.8		0.8	
Taux marginal maximum de l'impôt sur le revenu <sup>3</sup>	73.0	68.0	68.0		
Taux de l'impôt sur la fortune	2.2	2.2		1.5	
Taux marginal combiné maximum <sup>4</sup>	78.0	78.0	78.0		
Revenu assujéti aux taux marginal maximum de l'impôt perçu par l'Etat (pourcentage en excédent du revenu moyen <sup>5</sup> des travailleurs qualifiés)					
	28.6	27.6			
Cotisations de sécurité sociale assises sur les salaires <sup>6</sup>					
Employeurs	1.4	2.1		2.5 <sup>7</sup>	
Salariés	2.0	2.0			
Taux de la TVA	22.0	22.0		22.0	
Taux de l'impôt sur les sociétés	50.0	50.0		50.0	

1. Uniquement pour les revenus salariaux et de transfert.

2. Y compris les cotisations de 1986 à la Caisse d'assurance-vieillesse et à la Caisse d'assurance-maladie.

3. Plafond du taux marginal des impôts sur le revenu perçus par l'Etat et les collectivités locales.

4. Plafond du taux marginal de l'impôt sur le revenu et de l'impôt sur la fortune (sur la base du revenu imposable).

5. Revenu brut moins versements d'intérêts.

6. Y compris les cotisations au Fonds de formation professionnelle et au Fonds de remboursement des frais de formation.

7. Sur la base de la TVA.

Sources: Danmarks Statistik, *Skatter og afgifter, Oversigt 1989*, et *Statistisk Tidsserisigt 1989*.

Tableau K. Structure de la production et indicateurs de résultats (suite page suivante)

## A. Structure de la production

	Part de la valeur ajoutée au coût des facteurs						Part de l'emploi (en pourcentage du total)					
	1966	1973	1979	1986	1987	1988	1966	1973	1979	1986	1987	1988
<b>Biens échangeables</b>												
Agriculture	10.2	8.3	6.8	6.6	5.8	5.5	17.4	12.7	11.4	9.3	8.9	8.8
Industries extractives	0.2	0.1	0.3	1.2	1.1	1.0	0.2	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1
Industries manufacturières	25.6	24.4	24.1	24.5	25.3	25.2	31.0	30.8	28.3	29.9	29.1	28.7
<i>dont:</i>												
Produits alimentaires, boissons et tabacs	5.6	5.4	5.4	5.3	5.6	5.6	6.1	5.7	5.2	5.4	5.3	5.1
Textile, habillement et industries du cuir	2.6	1.9	1.6	1.4	1.4	1.3	4.6	3.5	2.5	2.4	2.3	2.1
Bois et produits du bois, y compris meubles	1.5	1.4	1.3	1.4	1.4	1.4	2.4	2.3	2.0	2.1	2.0	2.0
Papier et produits à base de papier, imprimerie et édition	2.8	2.6	2.7	2.7	2.7	2.9	3.0	3.0	2.9	2.9	3.0	3.0
Produits chimiques	2.2	2.5	2.6	3.0	3.2	3.3	2.0	2.3	2.4	2.6	2.7	2.7
Produits minéraux non métalliques, sauf dérivés du pétrole et du charbon	1.6	1.8	1.6	1.3	1.3	1.2	1.7	1.9	1.7	1.3	1.3	1.2
Industries métallurgiques de base	0.5	0.4	0.3	0.3	0.3	0.3	0.4	0.5	0.5	0.4	0.3	0.3
Métaux ouvrés, machines et outillage	8.3	7.9	8.3	8.7	8.9	8.7	10.1	11.0	10.6	12.1	11.6	11.5
Autres industries manufacturières	0.4	0.4	0.4	0.5	0.5	0.5	0.7	0.6	0.6	0.7	0.7	0.7
<b>Biens non échangeables</b>												
Electricité, gaz et eau	2.0	1.7	1.9	1.9	1.8	2.0	0.7	0.8	0.9	0.9	0.9	0.9
Construction	13.2	12.1	9.0	8.3	8.6	8.5	10.5	11.5	11.4	10.3	10.3	10.2
Commerce de gros et de détail, restaurants et hôtels	20.7	20.1	19.8	19.4	18.8	18.7	19.6	20.4	20.1	18.9	19.1	19.2
Transports, entreposage et communications	10.8	9.9	10.5	9.8	9.8	10.2	8.4	8.7	9.5	9.9	10.0	10.2
Services financiers, assurances, services immobiliers et services fournis aux entreprises	11.2	17.5	21.2	22.2	22.6	22.4	5.4	8.0	10.5	13.1	13.8	14.0
Services collectifs, sociaux et personnels	6.1	5.9	6.4	6.1	6.3	6.5	6.9	7.1	7.8	7.7	7.7	7.9
	Part du PIB total						Part de l'emploi total					
PIB privé	86.3	82.2	78.1	78.7	77.5	76.7	83.6	77.5	71.9	69.8	69.7	69.1
Secteur public	12.9	17.2	21.2	20.7	21.8	22.6	13.2	21.0	26.9	29.2	29.2	29.8
Autres producteurs	0.8	0.6	0.7	0.6	0.7	0.7	3.2	1.5	1.2	1.0	1.1	1.1

Tableau K. Structure de la production et indicateurs de résultats (suite page suivante)

## B. Résultats par secteur

Prix constants

	Croissance de la productivité (PIB sectoriel/emploi sectoriel)					Investissement En pourcentage de l'investissement privé total					
	1966-73	1973-79	1979-86	1986-87	1987-88	1966	1973	1979	1986	1987	1988
	<b>Biens échangeables</b>										
Agriculture	3.9	5.7	6.5	-0.7	5.4	8.7	8.8	12.7	5.7	5.4	5.4
Industries extractives	13.4	19.6	33.9	18.4	20.1	0.2	0.1	0.9	1.5	1.1	0.9
Industries manufacturières	5.0	3.8	1.3	-0.7	2.8	15.2	12.8	13.7	16.7	16.8	17.0
<i>dont:</i>											
Produits alimentaires, boissons et tabacs	4.6	5.5	3.0	-4.4	2.0	3.4	2.6	3.7	2.9	..	..
Textile, habillement et industries du cuir	8.0	8.0	1.0	1.2	3.9	0.9	0.7	0.4	0.7	..	..
Bois et produits du bois, y compris meubles	6.1	2.0	2.0	1.6	4.1	1.2	1.1	0.6	1.0	..	..
Papier et produits à base de papier, imprimerie et édition	3.5	1.9	-0.1	-4.6	-1.0	1.7	1.2	1.1	1.9	..	..
Produits chimiques	6.5	2.7	2.9	3.6	11.3	2.2	1.8	2.3	2.6	..	..
Produits minéraux non métalliques, sauf dérivés du pétrole et du charbon	5.4	1.3	1.0	0.4	-2.0	1.6	1.4	1.3	1.2	..	..
Industries métallurgiques de base	-5.9	6.6	4.4	4.4	19.5	0.3	0.4	0.3	0.2	..	..
Métaux ouvrés, machines et outillage	4.3	3.3	0.7	0.7	0.0	3.9	3.5	3.9	5.7	..	..
Autres industries manufacturières	5.4	-1.2	0.9	-20.1	22.3	0.1	0.1	0.1	0.4	..	..
<b>Biens non échangeables</b>											
Electricité, gaz et eau	3.2	7.0	3.0	-13.2	2.1	5.3	4.1	4.7	6.6	6.6	7.2
Construction	0.4	-2.9	2.4	-0.8	-1.0	3.1	2.8	3.4	4.0	3.7	2.7
Commerce de gros et de détail, restaurants et hôtels	3.2	2.7	3.3	-3.1	-0.8	5.6	5.8	6.1	7.0	..	..
Transports, entreposage et communications	2.3	0.3	-1.0	4.4	7.4	15.9	10.9	12.7	16.1	..	..
Services financiers, assurances, services immobiliers et services fournis aux entreprises	2.2	-0.8	-1.2	-7.6	-0.8	41.1	49.3	39.1	28.5	..	..
<i>dont:</i> Logement	4.7	0.7	-1.3	-3.2	-3.0	39.0	47.2	36.5	26.2	25.8	20.8
Services collectifs, sociaux et personnels	1.2	1.4	1.0	-4.9	1.0	0.6	0.6	0.7	1.0	..	..
Divers <sup>1</sup>						4.3	4.7	6.0	..	..	..
						En pourcentage de l'investissement total					
Secteur privé	3.9	2.3	2.1	-1.5	2.0	81.1	83.0	81.4	89.9	88.3	86.5
Secteur public	-1.1	-0.3	0.7	-0.2	-0.6	18.9	17.0	18.6	10.1	11.7	13.5
Autres producteurs	3.6	3.0	3.0	-0.1	-0.6						

1. Les investissements dans certains secteurs de services privés ne sont pas comptabilisés de façon satisfaisante, et ont été inclus dans cette rubrique.

Tableau K. Structure de la production et indicateurs de résultats (fin)

C. Autres indicateurs  
En pourcentage du total

	Nombre d'entreprises				Nombre de salariés		
	1971	1980	1986	1987	1980	1986	1987
Répartition par taille des entreprises manufacturières							
Nombre de salariés :							
6-19	47.5	49.4	48.1	48.4	9.6	9.8	10.2
20-49	28.3	27.3	28.8	28.9	14.5	16.0	16.3
50-99	12.5	11.5	11.7	11.8	13.8	14.5	15.0
100-499	10.4	10.3	10.1	9.7	35.1	36.1	36.3
500 et plus	1.3	1.4	1.3	1.2	26.9	23.7	22.2
	1983	1984	1985		1986	1987	
Dépenses de R&D totales, en pourcentage de la production manufacturière	3.8	3.8	4.0		4.3	4.7	

Sources: Danmarks Statistik, *Tidrsversigt 1989*, *Nationalregnskabsstatistik*; OCDE, *Principaux indicateurs de la science et de la technologie 1989*, et *Statistiques de la population active*.

***STATISTIQUES DE BASE :***  
***COMPARAISONS INTERNATIONALES***

**STATISTIQUES DE BASE : COMPARAISONS INTERNATIONALES**

	Unités	Période de référence <sup>1</sup>	Australie	Autriche	Belgique	Canada	Danemark	Finlande	France	Allemagne	Grèce	Islande	Irlande	Italie	Japon	Luxembourg	Pays-Bas	Nouvelle-Zélande	Norvège	Portugal	Espagne	Suède	Suisse	Turquie	Royaume-Uni	États-Unis	Yougoslavie
<b>Population</b>																											
Total	Milliers	1987	16 249	7 575	9 868	25 803	5 130	4 932	55 627	61 149	9 998	245	3 542	57 331	122 091	372	14 671	3 284	4 184	10 280	38 830	8 399	6 610	52 010	56 890	243 915	23 410
Densité au km <sup>2</sup> de superficie terrestre	Nombre		2	90	324	3	119	15	102	246	76	2	50	190	328	143	432	12	13	112	77	19	160	67	232	26	90
Accroissement moyen annuel net sur 10 ans	%		1.4	0.0	0.0	1.0	0.1	0.4	0.4	0.0	0.7	1.0	0.8	0.7	0.3	0.6	0.5	0.3	0.5	0.7	0.2	0.5	2.2	0.1	1.0	0.8	
<b>Emploi</b>																											
Emploi civil net (ECN) <sup>2</sup>	Milliers	1987	7 079	3 297	3 645 (86)	11 954	2 630 (86)	2 414	20 988	25 456	3 601 (86)	117 (86)	1 068 (86)	20 584	59 110	164 (86)	5 135 (86)	1 517 (86)	2 090	4 156	11 370	4 337	3 219 (86)	15 632 (86)	24 987	112 440	...
dont : Agriculture	% de l'ECN		5.8	8.6	2.9	4.9	5.9	10.4	7.1	5.2	28.5	10.3	15.7	10.5	8.3	3.7	4.9	10.5	6.7	21.9	16.1	4.2	6.5	55.7	2.4	3.0	...
Industrie	% de l'ECN		26.6	37.7	29.7	25.3	28.2	31.2	30.8	40.5	28.1	36.8	28.7	32.6	33.8	32.9	25.5	28.9	27.0	35.8	32.0	30.2	37.7	18.1	29.8	27.1	...
Services	% de l'ECN		67.6	53.7	67.4	69.8	65.9	58.4	62.1	54.3	43.4	53.0	55.5	56.8	57.9	63.4	69.6	60.6	66.3	42.3	51.8	65.6	55.8	26.2	67.8	67.9	...
<b>Produit intérieur brut (PIB)</b>																											
Aux prix et aux taux de change courants	Milliards de \$ÉU	1987	193.7	117.2	138.9	410.9	101.3	89.5	879.9	1 117.8	47.2	5.3	29.4	758.1	2 376.5	6.0	213.2	35.1	82.7	36.7	289.2	158.5	171.1	67.4	669.8	4 472.9	61.7 (86)
Par habitant	\$ÉU		11 919	15 470	14 071	16 019	19 750	18 151	15 818	18 880	4 719	21 813	8 297	13 224	19 465	16 138	14 530	10 620	19 756	3 761	7 449	18 876	25 848	1 296	11 765	18 338	2 652 (86)
Aux prix courants <sup>3</sup>	Milliards \$ÉU	1987	204.9	88.4	116.5	441.5	68.4	63.3	712.2	814.7	63.6	3.8	26.7	702.5	1 609.4	5.5	179.7	35.3	64.5	61.4	337.1	115.7	104.9	220.9	702.5	4 472.9	...
Par habitant	\$ÉU		12 612	11 664	11 802	17 211	13 329	12 838	12 803	13 323	6 363	15 508	7 541	12 254	13 182	14 705	12 252	10 680	15 405	6 297	8 681	13 771	158.42	4 247	12 340	18 338	...
Croissance annuelle moyenne, en volume, sur 5 ans	%	1987	3.7	1.8	1.5	4.2	2.7	3.2	1.6	2.1	1.4	3.1	1.8	2.6	3.9	4.0	2.1	2.1	4.1	2.9	2.9	2.4	2.3	6.0	3.2	4.3	21.6 (86)
<b>Formation brute de capital fixe (FBCF)</b>	% du PIB	1987	23.8	22.6	16.3	21.0	18.8	23.5	19.4	19.4	17.4	18.8	17.4	19.9	28.9	22.6	20.3	21.2	28.0	25.3	20.7	19.0	25.2	24.5	17.3	17.3	...
dont : Machines et autres équipements	% du PIB		11.5 (86)	9.7	7.0 (86)	6.9 (86)	7.8	9.7	8.3	8.4	7.1	6.5	9.4 (86)	10.0	10.5 (86)	9.0 (82)	10.0	13.1 (85)	7.9 (86)	14.7 (81)	6.4 (86)	8.5 (86)	8.8	8.6 (84)	8.1 (86)	7.6	...
Construction de logements	% du PIB		4.7 (86)	4.6 (86)	3.4	6.4 (86)	4.4	5.5	5.2	5.2	4.6	3.5	4.6 (86)	5.2	5.0 (86)	4.7 (82)	5.2	4.6 (85)	5.0 (86)	6.4 (81)	4.0 (86)	3.8 (86)	16.4 (9)	2.7 (84)	3.7 (86)	7.0	...
Croissance annuelle moyenne, en volume, sur 5 ans	%	1987	1.7	2.3	2.0	4.8	6.5	1.9	0.6	1.8	-2.2	1.8	-3.7	2.8	5.3	0.8	4.8	2.0	4.1	-0.7	3.8	3.6	6.0	7.3	4.7	7.0	...
<b>Taux d'épargne brute<sup>4</sup></b>	% du PIB	1987	20.3	24.1	17.6	18.8	15.5	22.5	19.6	23.9	14.7	15.2	18.6	20.9	32.3	56.5	21.8	20.3	23.4	27.5	21.9	18.0	31.7	24.1	17.2	14.7	...
<b>Ensemble des administrations publiques</b>																											
Dépenses courantes en biens et services	% du PIB	1987	18.2	19.0	16.3	19.5	25.4	20.7	19.1	19.8	19.5	17.7	18.0	16.7	9.6	16.7	16.1	17.6	20.9	14.4	14.4	26.7	12.8	9.1	20.9	18.6	14.3 (86)
Emplois courants <sup>5</sup>	% du PIB	1987	35.0 (86)	46.6 (86)	51.6 (86)	43.3 (86)	53.4 (86)	38.2	48.4	43.0 (86)	42.9 (86)	27.3 (86)	49.2 (84)	45.2	27.4 (86)	45.3 (84)	54.0 (86)	...	47.8 (86)	37.6 (81)	36.1 (86)	60.0 (86)	30.1	...	42.9 (86)	35.5 (86)	...
Ressources courantes	% du PIB	1987	34.7 (86)	47.9 (86)	45.0 (86)	39.4 (86)	58.0 (86)	39.6	49.4	44.9 (86)	36.6 (86)	32.1 (86)	43.3 (84)	39.3	31.3 (86)	54.1 (84)	52.8 (86)	...	56.5 (86)	33.3 (81)	35.0 (86)	61.6 (86)	34.5	...	41.6 (86)	31.2 (86)	...
<b>Apports nets d'aide publique au développement</b>	% du PIB	1987	0.33	0.17	0.49	0.47	0.88	0.50	0.74	0.39	...	0.05	0.20	0.35	0.31	0.10	0.98	0.26	1.09	0.08	0.06	0.88	0.31	...	0.28	0.20	...
<b>Indicateurs du niveau de vie</b>																											
Consommation privée par habitant <sup>2</sup>	\$ÉU	1987	7 389	6 535	7 593	10 059	7 236	6 966	7 796	7 374	4 273	9 930 *	4 378	7 543	7 623	8 694	7 461	6 236	8 155	4 167	5 521	7 273	9 349 *	2 844	7 731	12 232	1 335 (86) *
Voitures de tourisme pour 1 000 habitants	Nombre	1985	...	306 (81)	335 (84)	421 (82)	293	329 (86)	369 (86)	441 (86)	127	431	206 (83)	355 (84)	221 (83)	439 (87)	341	455	382 (86)	135 (82)	252 (86)	377	402	18 (82)	312 (83)	473 (84)	121 (83)
Postes de téléphones pour 1 000 habitants	Nombre	1985	540 (83)	460 (83)	414 (83)	664 (83)	783	615	614	641 (86)	373	525 (83)	448 (84)	535 (83)	425 (86)	425 (86)	410 (86)	646	622 (84)	166 (83)	381 (86)	890 (83)	1 334	55 (83)	521 (84)	650 (84)	122 (83)
Postes de télévision pour 1 000 habitants	Nombre	1985	...	300 (81)	303 (84)	471 (80)	392	370 (86)	394 (86)	377 (86)	158 (80)	303	181 (80)	244 (84)	250 (80)	336 (83)	317 (86)	291	346 (86)	140 (80)	256 (82)	390	337	76 (79)	336 (84)	621 (80)	175 (83)
Médecins pour 1 000 habitants	Nombre	1985	...	1.7 (82)	2.8 (84)	1.8 (82)	2.5 (84)	2.3 (86)	2.2 (86)	2.5 (84)	2.8 (83)	2.4 (84)	1.3 (82)	3.6 (82)	1.3 (82)	1.9 (86)	2.2 (84)	2.4	2.2	1.8 (82)	3.4 (86)	2.5	1.4 (84)	1.5 (83)	0.5 (83)	2.0 (85)	1.6 (82)
Mortalité infantile	Nombre	1985	9.2 (84)	11.0	9.4	9.1 (83)	7.9	5.8 (86)	7.0 (86)	9.1	14.1	5.7	8.9	10.9	5.9 (84)	9.0	9.6 (86)	10.8	8.5 (86)	17.8	7.0 (84)	6.8	6.9	...	9.4	10.4 (86)	31.7 (83)
<b>Salaires et prix (Accroissement annuel moyen sur 5 ans)</b>																											
Salaires (gains ou taux selon la disponibilité)	%	1987	5.7	4.9	3.4	3.6	6.1	8.5	6.4	3.6	17.4	...	8.8	10.5	2.6	2.3	7.4	7.4	10.2	17.9	10.3	7.6	...	...	8.5	3.1	...
Prix à la consommation	%	1987	7.0	3.0	3.5	4.2	4.7	5.0	4.7	1.1	19.3	25.7	5.2	7.6	1.1	2.2	1.3	12.6	7.0	17.2	8.5	5.9	2.1	41.6	4.7	3.3	56.3
<b>Commerce extérieur</b>																											
Exportations de marchandises, fob*	Millions de \$ÉU	1987	26 484	27 084	82 824 <sup>7</sup>	94 320	25 632	19 404	147 936	293 424	6 516	1 368	15 948	116 004	230 220	...	92 592	7 164	21 804	9 144	33 972	44 388	45 312	10 344	130 632	254 124	11 425
en pourcentage du PIB	%		13.6	23.0	59.8	22.8	25.3	22.1	16.8	26.2	13.9	25.8	54.8	15.4	9.7	...	43.1	20.1	26.2	25.3	11.8	27.9	26.6	15.7	19.7	5.7	16.3
accroissement annuel sur 5 ans	%		4.4	11.6	9.6	6.5	11.1	8.2	9.0	10.7	8.7	13.7	14.6	9.6	12.1	...	6.9	3.4	4.4	17.0	10.6	10.6	11.8	12.1	7.7	3.7	2.2
Importations de marchandises, caf*	Millions \$ÉU	1987	26 964	32 580	82 992 <sup>7</sup>	87 528	25 452	18 828	153 204	227 916	13 116	1 584	13 620	124 596	150 300	...	91 068	7 224	22 428	13 248	48 816	40 596	50 424	14 460	153 768	424 440	12 603
en pourcentage du PIB	%		13.9	27.7	59.9	21.1	25.1	21.4	17.4	20.4	27.9	29.9	46.8	16.6	6.3	...	42.4	20.2	27.0	36.7	17.0	25.5	29.6	21.9	23.2	9.6	18.5
accroissement annuel moyen sur 5 ans	%		2.8	10.8	7.4	9.7	8.8	7.0	6.7	6.5	5.6	10.8	5.9	7.7	2.8	...	7.2	4.6	7.8	6.9	9.1	8.0	12.0	9.7	9.1	11.7	-3.1
<b>Réerves officielles totales<sup>6</sup></b>	Millions de DTS	1987	6 441	6 049	7 958 <sup>7</sup>	5 778	7 153	4 592	26 161	58 846	2 007	221	3 393	23 631	57 925	...	12 818	2 298	10 105	3 047	22 035	5 974	22 283	1 254	30 070	33 657	557
En ratio des importations mensuelles de marchandises	Ratio		3.4	2.6	1.4	0.9	4.0	3.5																			

## OFFRES D'EMPLOI

### *Département des affaires économiques et statistiques de l'OCDE*

Le Département des affaires économiques et statistiques de l'OCDE offre la possibilité d'exercer une activité stimulante et enrichissante aux économistes s'intéressant à l'analyse économique appliquée dans un environnement international. Son champ d'activité recouvre la politique économique sous tous ses aspects, aussi bien macro-économiques que micro-économiques; il a par ailleurs pour tâche d'assurer la collecte, le traitement et la diffusion d'une vaste gamme de statistiques comparables sur le plan international. D'un point de vue purement économique, sa fonction essentielle est d'établir, à l'intention de comités composés de hauts fonctionnaires des pays Membres, des documents et des rapports traitant de questions d'actualité. Dans le cadre de ce programme de travail, ses trois principales attributions sont les suivantes :

- Préparer des études périodiques des économies des différents pays Membres;
- Publier deux fois par an des examens complets de la situation et des perspectives économiques des pays de l'OCDE dans le contexte des tendances économiques internationales;
- Analyser dans une optique à moyen terme certaines questions intéressant l'ensemble des pays de l'OCDE et, dans une moindre mesure, les pays non membres.

Les documents établis à ces fins, ainsi qu'une grande partie des autres études économiques et des statistiques élaborées par le Département sont publiés dans les *Perspectives économiques de l'OCDE*, les *Études économiques de l'OCDE*, la *Revue économique de l'OCDE*, la série « Documents de travail » du Département, et toute une gamme de publications à caractère statistique.

Le Département gère un modèle économétrique mondial, INTERLINK, qui joue un rôle important dans l'établissement des analyses économiques et des prévisions semestrielles. L'utilisation de larges bases de données internationales et d'importants moyens informatiques facilite les analyses empiriques comparatives, en grande partie incorporées au modèle.

Le Département regroupe environ 90 économistes et statisticiens confirmés de formation diverse venant de tous les pays Membres. La plupart des projets sont réalisés par de petites équipes et durent de quatre à dix-huit mois. A l'intérieur du Département, les idées et les points de vue font l'objet d'amples discussions, des échanges de vues approfondis ont lieu entre les différents responsables, et tous les administrateurs ont la possibilité de contribuer activement au programme de travail.

### **Qualifications recherchées par le Département des affaires économiques et statistiques**

- a) Savoir utiliser avec une grande compétence les instruments fournis par la théorie micro-économique et macro-économique pour répondre à des questions se rapportant à la politique économique. De l'avis des responsables du Département, cela exige l'équivalent d'un doctorat en économie ou, pour un diplôme d'un niveau moins élevé, une expérience professionnelle étendue dans ce domaine.
- b) Avoir une très bonne connaissance des statistiques économiques et des méthodes d'analyse quantitative; il s'agit notamment d'identifier les données, d'estimer des relations structurelles, d'appliquer et d'interpréter les principales techniques d'analyse des séries chronologiques, et de tester des hypothèses. Il est essentiel de pouvoir interpréter les résultats de façon judicieuse dans l'optique de la politique économique.

- c) Porter un grand intérêt aux questions de politique économique, aux évolutions économiques et à leur contexte politique et social, et en avoir une bonne connaissance.
- d) S'intéresser à l'analyse des questions posées par les responsables politiques et en avoir l'expérience, afin de pouvoir leur en présenter les résultats de façon efficace et judicieuse. Une expérience professionnelle dans des organismes gouvernementaux ou des instituts de recherche économique constitue donc un avantage.
- e) Être capable de rédiger de façon claire, efficace et précise. L'OCDE est une organisation bilingue dont les langues officielles sont le français et l'anglais. Les candidats doivent maîtriser une de ces langues et avoir des notions de l'autre. La connaissance d'autres langues peut aussi constituer un avantage pour certains postes.
- f) Pour certains postes, une spécialisation dans un domaine particulier peut être importante, mais le candidat retenu sera appelé à contribuer à des travaux portant sur une vaste gamme de questions se rapportant aux activités du Département. Par conséquent, à quelques exceptions près, le Département ne recrute pas de personnes possédant une spécialisation trop étroite.
- g) Le Département est tenu de respecter un calendrier très rigoureux et de stricts délais. Par ailleurs, une grande partie de ses travaux sont effectués par de petits groupes d'économistes. Il est donc important de pouvoir collaborer avec d'autres économistes ayant une expérience professionnelle différente et d'effectuer les travaux dans les délais requis.

### **Informations générales**

Le salaire de recrutement dépend du niveau d'études et de l'expérience professionnelle, mais le traitement de base offert au départ est de FF 232 476 ou FF 286 848 pour les administrateurs (économistes), et de FF 334 584 pour les administrateurs principaux (économistes de haut niveau). A ce traitement peuvent s'ajouter des indemnités d'expatriation et/ou des indemnités pour charges de famille selon la nationalité, le lieu de résidence et la situation de famille de l'intéressé. Les engagements initiaux sont d'une durée déterminée de deux à trois ans.

Ces postes sont ouverts aux candidats ressortissant des pays Membres de l'OCDE. L'Organisation s'efforce de maintenir un équilibre approprié entre les agents de sexe féminin et les agents de sexe masculin et entre les ressortissants des différents pays Membres.

De plus amples informations sur les offres d'emploi du Département des affaires économiques et statistiques peuvent être obtenues à l'adresse suivante :

**Assistant exécutif**  
**Département des affaires économiques et statistiques**  
**OCDE**  
**2, rue André-Pascal**  
**75775 PARIS CEDEX 16**  
**FRANCE**

Les candidatures, accompagnées d'un curriculum vitæ détaillé en anglais ou en français, doivent être envoyées sous la référence «ECSUR» à l'adresse suivante :

**Chef du Personnel**  
**OCDE**  
**2, rue André-Pascal**  
**75775 PARIS CEDEX 16**  
**FRANCE**

## WHERE TO OBTAIN OECD PUBLICATIONS OU OBTENIR LES PUBLICATIONS DE L'OCDE

### Argentina - Argentine

Carlos Hirsch S.R.L.  
Galeria Güemes, Florida 165, 4° Piso  
1333 Buenos Aires  
Tel. 50.7122, 331.1787 y 331.2391  
Telegram: Hirsch-Baires  
Telex: 21112 UAPE-AR. Ref. s/2901  
Telefax: (1)331-1787

### Australia - Australie

D.A. Book (Aust.) Pty. Ltd.  
648 Whitehorse Road (P.O. Box 163)  
Vic. 3132  
Telex: AA37911 DA BOOK  
Telefax: (03)873.5679

### Austria - Autriche

OECD Publications and Information Centre  
4 Simrockstrasse  
5300 Bonn (Germany) Tel. (0228)21.60.45  
Telex: 8 86300 Bonn  
Telefax: (0228)26.11.04

### Germany - Allemagne

Gerold & Co.  
Graben 31  
Wien 1  
Tel. (0222)533.50.14

### Belgium - Belgique

Jean De Lannoy  
Avenue du Roi 202  
B-1060 Bruxelles  
Tel. (02)538.51.69/538.08.41  
Telex: 63220 Telefax: (02)538.08.41

### Canada

Renouf Publishing Company Ltd.  
1294 Algoma Road  
Ottawa, Ont. K1B 3W8 Tel. (613)741.4333  
Telex: 053-4783 Telefax: (613)741.5439

### Stores:

61 Sparks Street  
Ottawa, Ont. K1P 5R1 Tel. (613)238.8985  
211 Yonge Street  
Toronto, Ont. M5B 1M4 Tel. (416)363.3171

### Federal Publications

165 University Avenue  
Toronto, ON M5H 3B9  
Tel. (416)581.1552  
Telefax: (416)581.1743  
Les Publications Centrales  
1185 rue de l'Université  
Montréal, PQ H3B 1R7 Tel. (514)954-1633

### Les Editions La Liberté Inc.

3020 Chemin Sainte-Foy  
Sainte-Foy, P.Q. G1X 3V6  
Tel. (418)658.3763  
Telefax: (418)658.3763

### Denmark - Danemark

Munksgaard Export and Subscription Service  
35, Nørre Søgade, P.O. Box 2148  
DK-1016 København K  
Tel. (45 33)12.85.70  
Telex: 19431 MUNKS DK  
Telefax: (45 33)12.93.87

### Finland - Finlande

Akateeminen Kirjakauppa  
Keskuskatu 1, P.O. Box 128  
00100 Helsinki  
Tel. (358 0)12141  
Telex: 125080 Telefax: (358 0)121.4441

### France

OECD/OCDE  
Mail Orders/Commandes par correspondance:  
2 rue André-Pascal  
75775 Paris Cedex 16 Tel. (1)45.24.82.00  
Bookshop/Librairie:  
33, rue Octave-Feuillet  
75016 Paris  
Tel. (1)45.24.81.67  
(1)45.24.81.81

### Telex: 620 160 OCDE

Telefax: (33-1)45.24.85.00  
Librairie de l'Université  
128, rue Nazareth  
13602 Aix-en-Provence Tel. 42.26.18.08

### Germany - Allemagne

OECD Publications and Information Centre  
4 Simrockstrasse  
5300 Bonn Tel. (0228)21.60.45  
Telex: 8 86300 Bonn  
Telefax: (0228)26.11.04

### Greece - Grèce

Librairie Kauffmann  
28 rue du Stade  
105 64 Athens  
Tel. 322.21.60  
Telex: 218187 LIKA GR

### Hong Kong

Swindon Book Co. Ltd  
13-15 Lock Road  
Kowloon, Hong Kong  
Tel. 366.80.31  
Telex: 739.49.75

### Iceland - Islande

Mal Mog Menning  
Laugavegi 18, Posthofi 392  
121 Reykjavik  
Tel. 15199/24240

### India - Inde

Oxford Book and Stationery Co.  
Scindia House  
New Delhi 110001 Tel. 331.5896/5308  
Telex: 31 61990 AM IN  
Telefax: (11)332.5993  
17 Park Street  
Calcutta 700016 Tel. 240832

### Indonesia - Indonésie

P.O. Box 269/JKSMG/88  
Kartika 2/90  
Tel. 62 875

### Ireland - Irlande

TDC Publishers - Library Suppliers  
12 North Frederick Street  
Dublin 1 Tel. 744835/749677  
Telex: 33530 TDCP EI Telefax: 748416

### Italy - Italie

Libreria Commissionaria Sansoni  
Via Benedetto Fortini, 120/10  
Casella Post. 552  
50125 Firenze Tel. (055)645415  
Telex: 570466 Telefax: (39.55)641257

Via Bartolini 29  
20155 Milano Tel. 365083  
La diffusione delle pubblicazioni OCSE viene assicurata dalle principali librerie ed anche da:  
Editrice e Libreria Herder  
Piazza Montecitorio 120  
00186 Roma Tel. 679.4628

### Telex: NATEL 1 621427

### Libreria Hoepli

Via Hoepli 5  
20121 Milano Tel. 865446  
Telex: 31.33.95 Telefax: (39.2)805.2886

### Libreria Scientifica

Doti. Lino de Blasio "Aciou"  
Via Meravigli 16  
20123 Milano Tel. 807679  
Telefax: 800175

### Japan - Japon

OECD Publications and Information Centre  
Landic Akasaka Building  
2-3-4 Akasaka, Minato-ku  
Tokyo 107 Tel. 586.2016  
Telefax: (81.3)584.7929

### Korea - Corée

Kyobo Book & Co. Ltd.  
P.O. Box 1658, Kwang Hwa Moon  
Seoul Tel. (REP)730.78.91  
Telefax: 735.0030

### Malaysia/Singapore - Malaisie/Singapour

University of Malaya Co-operative Bookshop Ltd.  
P.O. Box 1127, Jalan Pantai Baru 59100  
Kuala Lumpur  
Malaysia Tel. 756.5000/756.5425  
Telefax: 757.3661

Information Publications Pte. Ltd.  
Pei-Pui Industrial Building  
24 Neo Industrial Road No. 2-06  
Singapore 1953 Tel. 283.1786/283.1798  
Telefax: 284.8875

### Netherlands - Pays-Bas

SDU Uitgeverij  
Christoffel Plantijnstraat 2  
Postbus 20014  
2500 EA's-Gravenhage Tel. (070)78.99.11  
Voor bestellingen: Tel. (070)78.98.80  
Telex: 32486 sidru Telefax: (070)47.63.51

### New Zealand - Nouvelle-Zélande

Government Printing Office  
Customer Services  
P.O. Box 12-411  
Freeport 10-050  
Thorndon, Wellington  
Tel. 0800 732-406 Telefax: 04 499-1733

### Norway - Norvège

Narvesen Info Centre - NIC  
Bertrand Narvesens vei 2  
P.O. Box 6125 Etterstad  
0602 Oslo 6  
Tel. (02)67.83.10/(02)68.40.20  
Telex: 79666 NIC N Telefax: (02)68.19.01

### Pakistan

Mirza Book Agency  
65 Shahrah Quaid-E-Azam  
Lahore 3  
Tel. 66839  
Telex: 44886 UBL PK. Attn: MIRZA BK

### Portugal

Libraria Portugal  
Rua do Carmo 70-74  
1117 Lisboa Codex  
Tel. 347.49.82/3/4/5

### Singapore/Malaysia

Singapour/Malaisie  
See "Malaysia/Singapore"  
Voir "Malaisie/Singapour"

### Spain - Espagne

Mundi-Prensa Libros S.A.  
Castello 37, Apartado 1223  
Madrid 28001 Tel. (91) 431.33.99  
Telex: 49370 MPLI Telefax: 575.39.98

### Libreria Internacional AEDOS

Consejo de Clientes 391  
08009-Barcelona  
Tel. (93) 301-86-15  
Telefax: 575.39.98

### Sweden - Suède

Fritzes Fackbokföretaget  
Box 16356, S 103 27 STH  
Regeringsgatan 12  
DS Stockholm Tel. (08)23.89.00  
Telex: 12387 Telefax: (08)23.50.21

Subscription Agency/Abonnements:  
Wennergren-Williams AB  
Box 30004  
104 25 Stockholm Tel. (08)54.12.00  
Tel. 19937 Telefax: (08)50.82.86

### Switzerland - Suisse

OECD Publications and Information Centre  
4 Simrockstrasse  
5300 Bonn (Germany) Tel. (0228)21.60.45  
Telex: 8 86300 Bonn  
Telefax: (0228)26.11.04

### Librairie Fayot

6 rue Grenus  
1211 Genève 11 Tel. (022)731.89.50  
Telex: 28356

### Maditec S.A.

Ch. des Palettes 4  
1020 Renens/Lausanne Tel. (021)635.08.65  
Telefax: (021)635.07.80

### United Nations Bookshop/Librairie des Nations-Unies

Palais des Nations  
1211 Genève 10  
Tel. (022)734.60.11 (ext. 48.72)  
Telex: 289696 (Attn: Sales)  
Telefax: (022)733.98.79

### Taiwan - Formose

Good Faith Worldwide Int'l. Co. Ltd.  
9th Floor, No. 118, Sec. 2  
Chung Hsiao E. Road  
Taipei Tel. 391.7396/391.7397  
Telefax: (02) 394.9176

### Thailand - Thaïlande

Sukhit Siam Co. Ltd.  
1715 Rama IV Road, Samyan  
Bangkok 5 Tel. 251.1630

### Turkey - Turquie

Kültür Yayınları Is-Türk Ltd. Sti.  
Atatürk Bulvarı No. 191/Kat. 21  
Kavalcidere/Ankara  
Doğanbaskı Cad. No. 29  
Beşiktaş/Istanbul  
Tel. 160.71.88  
Telex: 43482B

### United Kingdom - Royaume-Uni

H.M. Stationery Office  
Gen. enquiries Tel. (071) 873 0011  
Postal orders only:  
P.O. Box 276, London SW8 5DT  
Personal Callers HMSO Bookshop  
49 High Holborn, London WC1V 6HB  
Telex: 297138 Telefax: 071.873.8463  
Branches at: Belfast, Birmingham, Bristol,  
Edinburgh, Manchester

### United States - États-Unis

OECD Publications and Information Centre  
2001 L Street N.W., Suite 700  
Washington, D.C. 20036-4095  
Tel. (202)785.6323  
Telex: 440245 WASHINGTON D.C.  
Telefax: (202)785.0350

### Venezuela

Libreria del Este  
Avda P. Miranda 52, Aptdo. 60337  
Edificio Galipan  
Caracas 106  
Tel. 951.1705/951.2307/951.1297  
Telegram: Librestate Caracas

### Yugoslavia - Yougoslavie

Jugoslovenska Knjiga  
Knez Mihajlova 2, P.O. Box 36  
Beograd  
Tel. 621.992  
Telex: 12466 jk bgd

Orders and inquiries from countries where Distributors have not yet been appointed should be sent to: OECD Publications Service, 2, rue André-Pascal, 75775 Paris Cedex 16.

Les commandes provenant de pays où l'OCDE n'a pas encore désigné de distributeur devraient être adressées à: OCDE, Service des Publications, 2, rue André-Pascal, 75775 Paris Cedex 16.

*IMPRIMÉ EN FRANCE*



**LES ÉDITIONS DE L'OCDE**

2, rue André-Pascal

75775 PARIS CEDEX 16

N° 45164

(10 90 13 2) ISBN 92-64-23383-0

ISSN 0304-3363



# ETUDES ECONOMIQUES DE L'OCDE

Etudes récentes :

ALLEMAGNE, *JUILLET 1989*  
AUSTRALIE, *FÉVRIER 1990*  
AUTRICHE, *MARS 1990*  
BELGIQUE-LUXEMBOURG, *AOÛT 1989*  
CANADA, *NOVEMBRE 1989*  
DANEMARK, *MAI 1990*  
ESPAGNE, *MAI 1989*  
ÉTATS-UNIS, *NOVEMBRE 1989*  
FINLANDE, *AOÛT 1989*  
FRANCE, *MARS 1990*  
GRÈCE, *JANVIER 1990*  
IRLANDE, *JUILLET 1989*  
ISLANDE, *MAI 1990*  
ITALIE, *AVRIL 1990*  
JAPON, *DÉCEMBRE 1989*  
NORVÈGE, *FÉVRIER 1990*  
NOUVELLE-ZÉLANDE, *AVRIL 1989*  
PAYS-BAS, *MAI 1989*  
PORTUGAL, *JUILLET 1989*  
ROYAUME-UNI, *JUILLET 1989*  
SUÈDE, *AVRIL 1989*  
SUISSE, *MAI 1989*  
TURQUIE, *JANVIER 1990*  
YUGOSLAVIE, *JUILLET 1988*